

LES POURPARLERS DE BONN SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE 10-14 AOUT 2009

Du 10 au 14 août 2009, le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP) et le Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA) tiendront des consultations informelles intersessions, à Bonn, Allemagne, dans le cadre des négociations menées au titre de la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC) et du Protocole de Kyoto. Les deux groupes sont programmés pour conclure leurs travaux d'ici la quinzième session de la Conférence des parties (CdP 15) qui se tiendra à Copenhague, Danemark, en décembre 2009.

À la session informelle, l'AWG-LCA se concentrera probablement sur une version révisée du texte de négociation, qui collationne les contributions apportées par les parties (FCCC/AWG-LCA/2009/INF.1). Le texte couvre les principaux aspects du plan d'action de Bali (décision 1/CP.13), à savoir, une vision commune de l'action concertée à long terme, l'atténuation, l'adaptation, le financement et la technologie. Le résultat attendu de la session informelle sera une nouvelle révision du texte rendant compte de l'examen accompli par les parties. En outre, le président de l'AWG-LCA, Michael Zammit Cutajar (Malte), envisage de mener des consultations informelles sur la forme juridique du résultat et sur l'organisation des travaux.

Pour faciliter les négociations menées dans le cadre de l'AWG-KP, le président John Ashe (Antigua et Barbuda) a élaboré une documentation pour la session informelle, fondée sur les travaux de l'AWG-KP du 8 Juin 2009. La documentation couvre : les propositions d'amendements au Protocole de Kyoto, conformément à l'article 3,9 (nouveaux engagements des parties visées à l'annexe I) (FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.1), autres amendements proposés au Protocole de Kyoto (FCCC / KP/AWG/2009/10/Add.2), une compilation de propositions pour les éléments des projets de décisions concernant diverses questions, telles que l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF) et les mécanismes de souplesse (FCCC / KP / AWG / 2009/10/Add.3) et, une compilation de propositions avancées par les parties concernant les chiffres globaux et individuels pour les parties visées à l'Annexe I (FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.4).

BREF HISTORIQUE DE LA CCNUCC ET DU PROTOCOLE DE KYOTO

La réponse politique internationale aux changements climatiques a commencé par l'adoption de la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1992 qui établit le cadre de l'action visant à stabiliser les concentrations atmosphériques de

gaz à effet de serre aux fins d'éviter "des interférences anthropiques dangereuses" avec le système climatique. La CCNUCC est entrée en vigueur le 21 mars 1994 et compte aujourd'hui 192 Parties.

En décembre 1997, les délégués à la troisième Conférence des parties (CdP-3) à Kyoto, Japon, se sont accordés sur un Protocole relevant de la CCNUCC qui engage les pays industrialisés et les pays en transition économique à réaliser des objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Ces pays, connus comme étant les parties visées à l'Annexe I de la CCNUCC, se sont ainsi engagés à réduire leurs émissions globales de six gaz à effet de serre d'une moyenne de 5,2% par rapport à leurs niveaux de 1990 et ce, au cours de la période entre 2008 et 2012 (première période d'engagement), avec des objectifs particuliers, variant d'un pays à l'autre. Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février 2005 et compte maintenant 180 parties.

En 2005, la première Conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties au Protocole de Kyoto (CdP/RdP 1) à Montréal, Canada, établit l'AWG-KP en vertu de l'Article 3.9 du Protocole qui mandate la considération de nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I, au moins sept ans avant l'expiration de la première période d'engagement. En outre, la CdP11 décida, à Montréal, d'examiner la coopération à long terme au titre de la CCNUCC "sans préjudice pour les négociations, engagements, processus, cadre ou mandat futurs au titre de la Convention," à travers une série de quatre ateliers connus sous l'appellation de "Dialogue de la Convention" qui s'est poursuivi jusqu'à la CdP13.

FEUILLE DE ROUTE DE BALI : La CdP13 et la CdP/RdP 3 ont eu lieu en décembre 2007 à Bali, Indonésie. Le point de focalisation de la conférence de Bali a porté sur le long terme. Ces négociations ont abouti à l'adoption du Plan d'action de Bali qui a établi l'AWG-LCA chargé de se concentrer sur quatre éléments clés de la coopération à long terme déterminés durant le Dialogue de la Convention, à savoir : l'atténuation, l'adaptation, le financement et la technologie.

Le Plan d'action de Bali contient une liste non exhaustive de questions à examiner dans le cadre de chacun de ces domaines et appelle à l'articulation d'une "vision commune de l'action concertée à long terme".

La conférence de Bali aboutit également à un accord sur un processus biennal, la feuille de route de Bali qui couvre "les trajectoires" des négociations menées au titre de la Convention et du Protocole et qui fixe la date butoir pour l'achèvement des négociations à la CdP15 et CdP/RdP 5, qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009. Les deux principaux organes établis dans le cadre de la Feuille de route sont l'AWG-LCA et l'AWG-KP qui ont tenu quatre sessions de négociation en 2008 : avril, à Bangkok, Thaïlande; juin, à Bonn, Allemagne; août, à Accra, Ghana, et décembre, à Poznań, Pologne.

CDP14: A la CdP14, à Poznań, l'AWG-LCA 4 a poursuivi la discussion de l'ensemble des éléments clés du Plan d'action de Bali. Il a chargé le président de l'AWG-LCA d'élaborer un document à soumettre à la considération de l'AWG-LCA 5, qui focaliserait les négociations sur la concrétisation du Plan d'action de Bali, et un texte de négociation pour l'AWG-LCA 6 qui se tiendra en juin 2009.

L'AWG-KP 6 a tenu un débat stratégique sur l'ensemble des éléments de son programme de travail et a décidé qu'en vue de finaliser l'accord sur les nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I, à la CdP/RdP 5, l'AWG-KP doit examiner en 2009 l'échelle globale des réductions d'émissions devant être réalisées par les parties visées à l'Annexe I, la contribution devant être apportée par les parties, individuellement ou conjointement, à l'échelle globale, ainsi que d'autres thèmes déterminés dans le paragraphe 49 de ses conclusions (FCCC/KP/AWG/2008/8). Ces thèmes comprennent : les mécanismes de souplesse; l'UTCATF; les gaz à effet de serre, les secteurs et les sources; les conséquences potentielles des outils, politiques, mesures et méthodologies; les combustibles de soute utilisés dans les transports aérien et maritime; et les questions juridiques.

AWG-LCA 5 & AWG-KP 7 : Du 29 mars au 8 avril 2009, l'AWG-LCA 5 et l'AWG-KP 7 se sont réunis à Bonn, Allemagne. Le principal objectif de la session était de travailler à la production d'un texte de négociation relevant des deux AWG.

L'AWG-LCA 5 a examiné une note élaborée par le président visant à concentrer les négociations sur l'application du Plan d'action de Bali et sur les composantes de l'accord convenu (FCCC/ AWGLCA/2009/4, Parties I et II). A l'AWG-LCA 5 les discussions ont été axées sur l'élaboration des éléments devant figurer dans le projet de texte de négociation appelé à être élaboré par le président pour la prochaine session de l'AWG-LCA qui se tiendra en juin 2009.

L'AWG-KP 7 s'est concentré sur les réductions d'émissions à réaliser par les parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto au-delà de 2012 et sur les questions juridiques, y compris les amendements éventuels au Protocole. L'AWG-KP a examiné aussi d'autres questions figurant dans son programme de travail dont, notamment, les mécanismes de souplesse, l'UTCATF et les conséquences possibles des mesures de réactivité. L'AWG-KP a décidé de demander à son président d'élaborer deux documents pour la session de juin : une proposition d'amendements au Protocole dans le cadre de l'Article 3.9 (nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I) et un texte portant sur des questions diverses, telles que l'UTCATF et les mécanismes de souplesse.

AWG-LCA 6 & AWG-KP 8 : du 1er au 14 juin 2009, l'AWG-LCA 6 et l'AWG-KP 8 se sont réunis à Bonn, Allemagne, en conjonction avec les 30èmes sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique de la CCNUCC.

L'AWG-LCA 6 s'est concentré sur l'élaboration d'un texte de négociation, utilisant le projet de texte du président (FCCC/ AWGLCA/2009/8) comme point de départ. Durant la session, les parties ont éclairci et élaboré leurs propositions et le principal résultat a été un texte de négociation révisé (FCCC/AWGLCA/2009/INF.1) qui compte environ 200 pages et qui couvre l'ensemble des principaux éléments du Plan d'action de Bali.

L'AWG-KP 8 a poursuivi l'examen des nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole. Les discussions ont été axées sur les propositions avancées par diverses parties, d'objectifs de réductions d'émissions collectifs et individuels pour les pays visés à l'Annexe I pour la période post-2012. L'AWG-KP a convenu de poursuivre les discussions sur ces questions ainsi que sur d'autres, telles que celles de l'UTCATF et des mécanismes de souplesse, en s'appuyant sur la documentation élaborée par le président de l'AWG-KP.

A la fin de la session de Juin, le Secrétariat a également reçu, de la part des parties, cinq soumissions pour un nouveau protocole relevant de la Convention, et douze propositions concernant les amendements au Protocole de Kyoto, proposées pour adoption à Copenhague.

LES FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE INTERSESSIONS

DIALOGUE DU GROENLAND : Du 30 juin au 3 juillet 2009, une réunion ministérielle à huis clos sur le changement climatique s'est tenue à Illulissat, au Groenland. La réunion était la cinquième d'une série de discussions informelles lancées par le ministre danois du climat et de l'énergie, et a mis en présence 29 ministres et chefs de délégation de pays essentiels.

Selon la synthèse du Président, les ministres se sont engagés à la réussite de la réunion de Copenhague et ont fait part de leur détermination à prendre des mesures permettant de rester en-dessous d'une augmentation de 2 ° C de la température moyenne mondiale par rapport aux niveaux préindustriels. Ils ont souligné la nécessité d'un rôle de chef de file pour les pays industrialisés et ont apprécié que les actions des pays en développement doivent être renforcées pour répondre aux exigences de la science. Les ministres ont également souligné, entre autres, l'importance du financement en vue d'un accord à Copenhague.

GROUPE DES 8/FORUM DES PRINCIPALES ECONOMIES SUR L'ENERGIE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : Du 8 au 10 juillet, le sommet du Groupe des huit (G8) a eu lieu à L'Aquila, en Italie. Le Forum des principales économies sur l'énergie et les changements climatiques (MEF) s'est tenu en concomitance. Le changement climatique a été abordé dans les deux réunions

Les dirigeants du G8 ont reconnu le point de vue scientifique selon lequel l'augmentation de la température moyenne mondiale ne doit pas dépasser 2 ° C, par rapport aux niveaux préindustriels. Ils ont réitéré l'objectif mondial à long terme de réduire les émissions d'au moins 50%, d'ici 2050. Dans ce cadre, ils ont apporté leur soutien à l'objectif exigeant des pays industrialisés de réduire leurs émissions de GES d'au moins 80%, d'ici 2050. Ils ont souligné la nécessité d'objectifs de mi-parcours compatibles avec les objectifs mondiaux et l'impératif, pour les émissions mondiales, d'atteindre leur pic dans les plus brefs délais et d'aller vers la baisse à partir de là.

Le MEF, auquel ont pris part 16 pays et l'Union européenne, a abouti à une déclaration stipulant que les pays du MEF sont résolus à "ne ménager aucun effort" pour parvenir, à Copenhague, à un accord sur la poursuite de la mise en œuvre de la Convention. Ils ont indiqué qu'à moyen terme, les pays industrialisés devraient entreprendre d'importantes réductions d'émissions et que les pays en développement devraient prendre des mesures de réduction des émissions par rapport aux niveaux habituels. Le MEF a également convenu de coopérer, d'ici Copenhague, en vue de déterminer un objectif mondial pour une réduction importante des émissions mondiales d'ici 2050.

Le MEF a souligné que l'adaptation est indispensable et a décidé de lancer un partenariat mondial pour la mise au point de technologies transformatrices, à faible émission de carbone et respectueuses du climat. Il a également déclaré que les ressources financières destinées à l'atténuation et à l'adaptation devront être renforcées d'urgence et de façon substantielle, et devra impliquer une mobilisation de ressources pour le soutien des pays en développement.

Les pays du MEF ont également convenu qu'ils continueront à se réunir cette année pour faciliter la conclusion d'un accord à Copenhague.

LES FAITS MARQUANTS DES AWG-LCA ET AWG-KP: LUNDI 10 AOUT 2009

Les consultations informelles intersessions du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA) et le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP) ont commencé lundi. Le matin, les deux AWG ont tenu leurs séances d'ouverture. L'après-midi, des groupes informels se sont réunis pour examiner la technologie et le renforcement des capacités, les réductions d'émissions des parties visées à l'Annexe I et les mécanismes de souplesse.

SEANCE D'OUVERTURE DE L'AWG-LCA

La réunion d'ouverture de l'AWG-LCA a commencé par un hommage à Chow Kok Kee, Malaisie, décédé dimanche matin. Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la CCNUCC, et le délégué de Malaisie ont loué la contribution exceptionnelle apportée par Chow Kok Kee à la communauté de la lutte contre le changement climatique. Le Soudan, au nom du G-77/Chine, la Suède, au nom de l'Union européenne (UE), l'Algérie, au nom du Groupe africain, la Suisse, au nom du Groupe de l'intégrité environnementale, l'Australie, au nom du Groupe Umbrella, le Japon, les États-Unis et le vice-président du Groupe d'experts sur le transfert de technologie, ont mis en exergue le rôle important qu'il a joué dans le processus de la CCNUCC et ont fait part de leurs condoléances. Le président de l'AWG-LCA, Michael Zammit Cutajar (Malte), a souligné le ferme engagement de Chow Kok Kee au processus de la CCNUCC, rappelant aux délégués que "le temps passe pour tout le monde" et en demandant à chacun de faire le meilleur usage de leur temps, y compris de cette semaine à Bonn. Les délégués devaient observer ensuite, une minute de silence.

S'agissant de l'organisation des travaux de la session, le président Zammit Cutajar a proposé de considérer cette réunion comme faisant partie d'une phase de trois semaines passant par Bangkok. Il a souligné la longueur et la complexité du texte de négociation de l'AWG-LCA et que son raccourcissement est un défi à relever, en rappelant aux délégués que le texte examiné avant Kyoto, en octobre 1997, n'était que d'environ 30 pages. Il a identifié la nécessité d'un examen équilibré des éléments du plan d'action de Bali et a exprimé l'espoir d'avoir une nouvelle version révisée du texte de négociation, à l'issue de la session.

Le président Zammit Cutajar a expliqué que la plupart des travaux seront entrepris dans cinq groupes de travail informels sur l'adaptation, la finance, la technologie, l'atténuation et la vision commune, et, qu'en outre, quatre groupes se concentreraient sur les sous-éléments de l'atténuation dans les paragraphes 1 (b) III à VI du Plan d'action de Bali. Le président Zammit Cutajar a indiqué qu'il allait aussi mener des consultations informelles sur l'établissement de nouveaux groupes à la prochaine session et sur la forme juridique du résultat.

Au sujet du calendrier, le G-77/CHINE a souligné que les discussions sur chacun des éléments nécessitent davantage de temps que les 90 minutes proposées. Il a appelé à un débat sur la politique générale, en séance plénière, suivi de plages horaires de trois heures chacune, consacrées à la technologie, à l'atténuation, aux finances et à l'adaptation, mardi et mercredi. Il a précisé qu'en milieu de semaine, une réunion plénière pourrait faire le bilan des progrès réalisés et que la vision commune pourrait être abordée plus tard dans la semaine. Il a indiqué que le résultat de Bonn devrait être un "texte des parties de Bonn," pas une révision de texte de négociation du président. Les parties ont convenu de poursuivre l'examen du calendrier, de manière informelle, lundi matin.

GROUPES INFORMELS DE L'AWG-LCA

TECHNOLOGIE: L'après-midi, Kishan Kumarsingh (Trinité et Tobago) a modéré une séance de trois heures du groupe informel sur la technologie et le renforcement des capacités.

Il a invité les délégués à se concentrer sur les points de convergence figurant dans la version révisée du texte de négociation (FCCC/AWGLCA/2009/INF.1) en vue d'une consolidation du texte, et de discuter de sa structure à un stade ultérieur. Il a identifié trois principaux sujets de discussion: les points de savoir quelles actions futures devraient être intégrées dans l'accord à réaliser, comment les actions futures seront mises en œuvre et le financement de la technologie. Plusieurs pays ont signalé des difficultés rencontrées dans le travail sur le texte, faisant état d'une duplication des propositions. Plusieurs pays, contrés par l'Australie et les ETATS-UNIS, ont également demandé l'attribution des propositions.

L'Ouganda, au nom des pays les moins avancés (PMA), a déploré que leurs propositions n'aient pas été reflétées de manière claire dans le texte, le Gabon notant que l'aperçu d'ensemble semble être perdu. Le Belize, au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), a déclaré que son groupe travaille à l'intégration de leurs propositions dans celles du G-77/Chine. Le délégué a souligné que la mise au point et le transfert des technologies doivent porter à la fois sur l'adaptation et l'atténuation et prendre en ligne de compte les préoccupations particulières des petits États insulaires en développement (PEID), en particulier, celles qui ont trait aux problèmes d'économies d'échelle et de l'éloignement géographique.

Les Philippines, au nom du G-77/CHINE, ont appelé à une concentration sur la manière dont les actions seraient mises en œuvre et se sont opposées à l'examen de propositions incompatibles avec la Convention. La COLOMBIE a souligné l'importance de prendre en ligne de compte tous les engagements pris au titre de la Convention. Les PMA, avec l'ARABIE SAOUDITE, ont fait état du peu de succès enregistré à ce jour dans la mise en œuvre de la mise au point et transfert des technologies.

Le CANADA a souligné l'importance de favoriser l'approche conduite par un pays pilote et a identifié des domaines d'intérêt commun, dont notamment: les mesures nationales visant à piloter la mise au point et le déploiement des technologies, les politique et

cadres réglementaires favorables, l'engagement du secteur privé, la détermination des besoins en matière de technologie (évaluations) en tant qu'outil primordial, et les centres d'innovation régionaux. L'UE a identifié quatre domaines de convergence, à savoir, les évaluations des besoins en matière de technologie, le renforcement des capacités dans le cadre de la technologie, la création d'environnements favorables et les recherches, développement et démonstration. Le modérateur, Kumarsingh, a également relevé certains domaines de convergence, dont, la coopération en matière de recherche et développement (R&D), les centres d'innovation, les EBT, les feuilles de route technologiques et les plans d'action applicables à la question des technologies.

Les ETATS-UNIS ont mis en relief la convergence émergente sur le "quoi" et le "comment" pour ce qui est de la R&D, des centres d'innovation, des plans d'action applicables à la technologie et de certains aspects des EBT. Le délégué a fait état de divergences de vues sur la mise en place du financement et a souligné la nécessité d'examiner la manière dont les droits de propriété intellectuelle (DPI) devraient être gérés. Il a indiqué que la question du renforcement des capacités doit être traitée en rapport avec la mise au point et transfert des technologies et avec l'exigence de la création d'un environnement favorable.

L'Australie a souligné l'importance des objectifs et des principes, faisant état de divergences aiguës pour ce qui est des droits de propriété intellectuelle. La Norvège a parlé du besoin d'examiner les objectifs et les principes devant régir le cadre du transfert des technologies.

Le G-77/CHINE a appelé à une dissipation des divergences qui existent, entre pays industrialisés et les pays en développement parties, sur certaines questions, et a souligné qu'un financement en dehors du cadre du mécanisme financier serait inacceptable. La CHINE a souligné trois priorités à examiner, à savoir: les arrangements institutionnels et l'importance de favoriser l'action dans le cadre de la CCNUCC, le mécanisme de financement et le plan d'action international pour le traitement des questions de R&D, de DPI et des centres d'innovation. L'ARABIE SAOUDITE a souligné les avantages du piégeage et stockage du carbone (PSC), a appelé à des technologies qui facilitent la diversification économique et a fait objection à la limitation du transfert de technologie au secteur des énergies renouvelables.

Le Japon a déclaré que plus d'éclaircissements étaient nécessaires sur les concepts, tels que les évaluations des besoins technologiques, et a parlé de divergences de vues sur le point de savoir si le soutien financier devait être renforcé par la mise en place d'une nouvelle institution.

Les PMA ont déploré le manque d'actions concrètes en faveur du partenariat avec le secteur privé dans le domaine des technologies émergentes, et ont souhaité voir adopté un cadre institutionnel économe mais efficace pour favoriser l'action. Le Bangladesh a soutenu l'idée de voir la R&D déterminer des technologies présentant le meilleur rapport coût-efficacité et a appelé à la levée des droits de propriété intellectuelle, en particulier pour les PMA. Le délégué a plaidé pour un processus d'évaluation des progrès accomplis dans les domaines des plans d'action technologiques, ainsi qu'au renforcement des capacités d'adaptation des technologies.

Notant que de nombreuses propositions sont des concepts qui ne sauraient être traduits en actions concrètes, l'Argentine a souligné la nécessité de mettre en place des mécanismes de financement institutionnels ciblant les actions de mise au point des technologies et de renforcement des capacités. La représentante a précisé que ces actions doivent être liées à l'atténuation et à l'adaptation, et a encouragé l'examen des incitations à mettre en place pour la mise au point et le transfert des technologies.

L'Inde a proposé de déterminer et d'éliminer les paragraphes et les propositions qui sont incompatibles avec le plan d'action de Bali et la Convention ; a souligné les divergences de vues fondamentales qui existent entre les pays en développement et les pays industrialisés ; a indiqué que l'énigme de divergence et convergence des vues n'est pas facile à résoudre, et a encouragé une réforme du régime des DPI.

L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAIN, a déclaré que la mise en œuvre doit se concentrer sur l'élimination des obstacles posés dans les domaines du financement et des DPI, en plaçant un accent équilibré sur les technologies d'atténuation et d'adaptation. Faisant état de davantage de vues convergentes sur le "quoi" que sur le "comment", la représentante a déclaré que la discussion devrait se concentrer sur les questions où il y a convergence de vues sur ces deux aspects. Elle a fait état de divergences de vue, notamment sur: les moyens de financement, les arrangements institutionnels, et le financement public par rapport au financement privé, dans le cadre des technologies d'adaptation.

Le Brésil a appelé à un renforcement de la structure institutionnelle pour concrétiser la mise en œuvre de la Convention. Le Pakistan a apporté son appui à la mise en place d'incitations pour les titulaires de brevets de technologie et au respect des DPI, en tenant compte des souplesses dans le régime des DPI.

Au sujet du renforcement des capacités, la Tanzanie a mis en relief, entre autres, la recherche, l'observation et la gestion des connaissances, les capacités endogènes, l'éducation et la sensibilisation et l'alerte précoce et la surveillance. Le délégué a indiqué que des mesures, dont un régime de strict respect, doivent être mises en place. Le GROUPE AFRICAIN a indiqué que le renforcement des capacités est un élément central pour l'ensemble des éléments constitutifs. Le Brésil a mis l'accent sur la connaissance et l'échange d'informations. Le Gabon a soutenu l'idée de voir un débat de politique générale déterminer clairement les principes à adopter. L'Australie a demandé que le modérateur partage ses pensées avec les parties, avant la prochaine séance qui se tiendra mardi.

SEANCE D'OUVERTURE DE L'AWG-KP

Le président de l'AWG-KP, John Ashe (Antigua et Barbuda) a ouvert la session informelle et a présenté les documents (FCCC/KP/AWG/2009/10 et Add. 1-4). Il a expliqué que les travaux seraient menés par des groupes informels axés sur:

Les réductions d'émissions globales et individuelles des pays visés à l'Annexe I, les questions diverses, y compris le secteur UTCATF et les mécanismes de souplesse, les conséquences potentielles et, les questions juridiques. Il a indiqué que le groupe sur les questions juridiques se réunirait autant que de besoin.

Le président Ashe a précisé que les réunions du groupe informel ne se chevaucheraient pas et qu'elles seraient, autant que possible, ouvertes aux observateurs.

La Nouvelle-Zélande a annoncé son adoption d'un objectif à moyen terme consistant à réduire les émissions de 10-20% par rapport aux niveaux de 1990, d'ici à 2020. Le délégué a expliqué que le caractère ambitieux de l'objectif est tributaire de la conclusion d'un accord mondial sur la limitation de la hausse des températures à 2 ° C, de la prise d'engagements comparables par les pays industrialisés, des efforts que consentiraient les pays en développement avancés, à la mesure de leurs capacités, de la mise en place d'un ensemble de règles pour le secteur UTCATF et du plein recours à un marché du carbone large et efficace.

GROUPES INFORMELS DE L'AWG-KP

REDUCTIONS D'EMISSIONS DES PARTIES VISEES A L'ANNEXE I: Leon Charles (Grenade) et Gertraud Wollansky (Autriche) ont coprésidé le groupe informel sur les réductions d'émissions globales et individuelles des parties visées à l'Annexe I.

La coprésidente Wollansky a introduit les documents pertinents (FCCC/KP/AWG/9, FCCC/KP/AWG/2009/10 et Add.1 et 4). Au sujet du travail du groupe, elle a proposé, entre autres, l'entreprise de trois exercices techniques portant sur: les objectifs de réduction d'émissions présentés par les parties et les hypothèses sous-jacentes ; le calcul des quantités attribuées pour la deuxième période d'engagement ; et la façon de transformer les engagements des parties en objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions (QELRO). La coprésidente Wollansky a proposé d'utiliser le temps qui resterait à la fin pour réviser et rationaliser la docu-

mentation, et de tenir une discussion finale avec le groupe informel sur les questions diverses. Soulignant que l'accent devrait être placé plutôt sur les questions à résoudre que sur le texte, la CHINE a déclaré que le mandat assigné n'est pas de rationaliser la documentation et de produire un texte de négociation. Le TUVALU a demandé un meilleur compte rendu des propositions de son pays dans le document.

La coprésidente Wollansky a proposé de commencer des discussions de fond sur les questions qui n'ont pas été abordées lors de la précédente session. Les parties ont identifié de nouveaux domaines de discussion, notamment: l'année de référence, l'évaluation, l'articulation d'engagements, la quantité des réductions d'émissions qui peuvent être réalisées grâce à des mécanismes de marché et les critères devant encadrer la répartition des engagements entre les pays.

Les parties ont ensuite examiné la question de l'établissement des quantités attribuées. La NOUVELLE ZÉLANDE a mis en relief une option qui donnerait aux parties la souplesse nécessaire pour établir des engagements, soit sous forme de QELRO, soit sous forme de réductions d'émissions absolues. Le JAPON a souligné sa proposition d'exprimer des objectifs sous forme de réduction d'émissions absolues, tandis que le TUVALU a signalé que le fait d'avoir plusieurs paramètres ne ferait que compliquer les choses et qu'il est difficile de déterminer les réductions d'émissions globales des parties visées à l'annexe I. La REPUBLIQUE DE COREE a déclaré que cette option n'est pas pertinente pour l'AWG-KP qui a pour mandat de modifier l'Annexe B. La Suisse et le Japon ont souligné que l'examen des options a été difficile et qu'il n'a pas éclairci diverses questions dont celle du secteur UTCATF.

QUESTIONS DIVERSES (LES MECANISMES DE SOUPLESSE)

Le vice-président de l'AWG-KP, Harald Dovland (Norvège), a présidé le groupe informel sur les questions diverses. Il a proposé de consacrer trois séances à l'UTCATF, trois à quatre séances, aux mécanismes de souplesse, et une dernière séance aux nouveaux gaz à effet de serre et aux paramètres communs à utiliser pour le calcul des potentiels de réchauffement de la planète. Il a expliqué qu'un comité issu du groupe se réunira pour traiter la question de l'UTCATF.

Au sujet des mécanismes de souplesse, le vice-président Dovland a fait état d'un désaccord sur les propositions demandant des amendements au protocole et a suggéré de commencer par les options relatives aux projets de décisions figurant dans le document FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.3. La CHINE, appuyée par le Koweït et l'Arabie saoudite, a souligné que le but des documents est de faciliter la discussion et que, par conséquent, ils ne devraient pas être utilisés comme plate-forme pour les négociations sur le texte.

Au sujet de l'encouragement de l'élaboration de lignes de base normalisées à projets multiples, dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre (MDP), l'UE a souligné les avantages de la référence à des lignes de base à projets multiples, en termes de transparence, de réduction des coûts de transaction et de possibilité d'améliorer l'intégrité de l'environnement. Le JAPON a apporté son appui à plusieurs projets de base, en notant les occasions ratées par rapport au MDP, en raison de la complexité de l'établissement des lignes de base. Il a souligné l'utilité de l'examen de l'intensité carbone. Les ETATS FEDERES DE MICRONÉSIE ont noté que les lignes de base à projets multiples devraient améliorer l'efficacité du MDP, tout en soulignant la nécessité de veiller au maintien de l'intégrité de l'environnement.

Le BRESIL, appuyé par la CHINE, l'ARGENTINE et la COLOMBIE, a préféré l'option consistant à ne pas prendre une décision sur la question. Le BRESIL a souligné l'intégrité de l'environnement et la nécessité de réductions réelles et mesurables des émissions, et a fait part de ses réserves à l'égard de l'établissement des niveaux de référence normalisés et à l'égard de l'entité qui doit les mettre en place. La CHINE a noté qu'une décision sur des lignes de base normalisées signifierait micro gérer le travail du Conseil exécutif du MDP.

La NOUVELLE ZELANDE, appuyée par l'Australie et l'ETHIOPIE, a déclaré que ce n'est pas pratique de continuer avec l'idée de mettre en place des lignes de base obligatoires. L'INDE a encouragé le Conseil exécutif du MDP à élaborer des lignes de base spécifiques aux pays et aux régions. L'ETHIOPIE a souligné les avantages des lignes de base à projets multiples pour la facilitation des projets mis en place dans des pays ayant peu d'expérience avec le MDP. Le Vice-président Dovland a souligné le besoin d'un examen plus poussé des types de projets qui recevraient des lignes de référence normalisées et une plate-forme pour l'établissement des paramètres et procédures normalisées permettant de faciliter l'élaboration de lignes de base normalisées.

Les parties devaient ensuite examiner le point de savoir si les types de projet relevant du MDP devaient être placés sur des listes positives ou négatives, fondées sur les technologies, le pays d'accueil ou l'échelle du projet. Le SENEGAL, appuyé par le BRESIL, l'INDE et de la GAMBIE, a mis en exergue la complémentarité prouvée des technologies renouvelables de petite échelle et a apporté son soutien à l'élaboration de listes positives. La REPUBLIQUE DE COREE a approuvé, mais a mis en garde contre l'idée d'énumérer les activités du projet en fonction du pays d'accueil. La NOUVELLE ZÉLANDE a noté, en outre, que l'examen du pays d'accueil augmente la complexité sans apporter un quelconque avantage à l'environnement. Le JAPON a souligné le besoin d'examiner la répartition régionale des projets relevant du MDP. Le délégué de TUVALU a déclaré que l'option des listes négatives ne doit pas être supprimée, car il n'est pas certain de la manière dont les technologies, comme celle de l'énergie nucléaire, seraient traitées.

DANS LES COULOIRS

En dépit du fait que, pour de nombreux délégués, le mois d'août est une période de vacances d'été dans les pays du Nord, près de 2500 participants se sont inscrits pour les consultations informelles, à Bonn. " De toute façon, on a l'impression qu'on a quasiment jamais quitté Bonn", a fait observer l'un des participants. Un autre délégué a lancé: "C'est comme si ces dernières six semaines n'ont pas eu lieu."

Beaucoup ont également indiqué qu'ils avaient vu régulièrement leurs collègues dans d'autres réunions informelles, depuis la fin de Bonn II en Juin. "Certaines de ces réunions ont été très utiles", ont estimé certains délégués. En particulier, les parties et les représentants des ONG qui ont participé au séminaire sur l'architecture juridique de l'après-2012, organisé à Bonn, vendredi dernier, ont fait observer que les discussions avaient éclairci les positions et les options pour le résultat juridique de Copenhague.

Evoquant leurs attentes pour la présente session et pour la route vers Copenhague, certains délégués ont prédit que la session se concentrerait sur les nouveaux progrès devant être accomplis dans l'affinement et la rationalisation des textes - beaucoup se déclarant inquiets de la longueur et de la complexité du texte de négociation de l'AWG-LCA. D'autres ont fait part de leurs observations concernant les divergences de vues relevées au cours des discussions de la journée, menées dans le cadre des deux AWG, sur la question de savoir si la session devait porter sur l'avancement des négociations sur les textes ou tout simplement tenir des discussions générales sur les questions. "Sans l'accomplissement d'un travail réel dans les meilleurs délais, il sera très difficile d'arriver à un texte de négociation de 30 pages, soupira un participant.

Côté Protocole, certains délégués ont fait remarquer qu'il était difficile de discuter d'un bon nombre d'options, leurs détails étant tributaires de la manière dont les autres éléments de l'accord seraient structurés. Les délégués de certains pays en développement, cependant, étaient optimistes après les discussions de l'après-midi, en précisant que les salles de réunion de l'AWG-KP étaient remplies à ras bord et que les gens étaient en train de se réengager dans le processus du Protocole.

In Memoriam: Le *Bulletin des Négociations de la Terre* exprime sa profonde sympathie à la famille de Chow Kok Kee.

LES FAITS MARQUANTS DES AWG-LCA ET AWG-KP : MARDI 11 AOUT 2009

Tout au long de mardi, plusieurs groupes informels dans le cadre de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP se sont réunis pour discuter, notamment, des questions relatives à la technologie et au renforcement des capacités, aux finances, atténuation, réductions des émissions des parties visées à l'annexe I, effets potentiels, UTCATF et mécanismes de souplesse.

GROUPES INFORMELS DE L'AWG-LCA

TECHNOLOGIE: Au cours de la séance informelle du matin, le modérateur Kumarsingh a présenté un tableau montrant les domaines de convergence et de divergence perçus, en guise d'outil permettant d'aller de l'avant.

Le G-77/CHINE a mis en exergue l'intérêt de l'examen des principes directeurs du texte. Le BANGLADESH a proposé de procéder à une hiérarchisation des éléments qui peuvent être accéléérés, et a indiqué que : le renforcement des capacités et le financement dans le cadre de la technologie devraient être abordés sur une base sectorielle et de manière axée d'abord sur les besoins les plus urgents du pays. L'UE a appelé à davantage de précisions sur la technologie et le renforcement des capacités et a souligné qu'un accord à Copenhague donnerait lieu à une intensification importante du transfert de technologie et du renforcement des capacités.

L'Australie, le Canada, l'UE et le Japon ont appuyé la création de groupes restreints pour l'examen des thèmes particuliers, tandis que le G-77/CHINE a fait objection à l'idée de créer des groupes plus restreints à ce stade. Les PMA ont proposé que les principales questions soient d'abord examinées dans un grand groupe et qu'à un stade ultérieur, des groupes restreints se concentrent sur la suppression des crochets.

Le Canada, appuyé par le Japon et les Etats-Unis, a souligné que le renforcement des capacités est un thème transversal qui est un moyen et non une fin en soi, et le Japon a signalé qu'une partie du texte sur le renforcement des capacités était inutile. L'AOSIS a proposé de consacrer les trois-quarts du temps à la question du transfert de technologie et le reste à celle du renforcement des capacités, afin de ne pas confondre les problèmes. La Tanzanie a soutenu l'idée d'un débat consacré à la question du renforcement des capacités.

Après une courte pause pour permettre la tenue de concertations de groupes, le G-77/CHINE s'est déclaré en désaccord avec certains points identifiés comme étant de convergence. La représentante a précisé que les objectifs et les principes doivent être traités en premier, et a parlé du financement comme étant un domaine de divergence. Les Etats-Unis ont déclaré : que les évaluations des besoins technologiques, le renforcement des capacités et la création d'environnements favorables doivent être traités séparément, qu'il est besoin de plus d'éclaircissements sur les concepts tels que "mécanismes d'incitation" et "technologies de l'information ;" qu'il n'y avait pas de convergence de vues sur la nécessité d'un organe chargé de superviser l'action ; et les références au financement devraient être déplacées vers le chapitre finances.

L'ARABIE SAOUDITE a soutenu l'idée de supprimer les formulations en contradiction avec la Convention et le Plan d'action de Bali (PAB). L'UE a plaidé pour une réduction des redondances dans le texte et a proposé l'accomplissement d'avancées concrètes dans les domaines où il y a convergence de vues pour créer un climat de confiance avant d'aborder les points de divergence. Le Brésil a demandé des éclaircissements sur le sens de divergence et de convergence de vues. La Norvège a fait état des points de divergence concernant, entre autres, les voies et moyens de stimuler l'action, les mesures d'incitation et le soutien des pays industrialisés aux pays en développement.

Les Etats-Unis ont fait part de leur préférence de discuter de sujets sur lesquels des progrès pourraient être réalisés, comme la coopération en matière de R&D, la conduite d'évaluations, le renforcement des capacités, la création d'environnements favorables et les centres technologiques régionaux. Le Canada a souligné que le débat devrait être axé plutôt sur la mise au point, le déploiement et le transfert de technologies, que simplement sur le transfert de technologie.

Les Etats-Unis se sont opposés à toute discussion sur l'introduction de modifications dans le régime des droits de propriété intellectuelle et sur tout texte qui viserait à saper ou à affaiblir ce régime, et ont demandé son retrait. Le Ghana a identifié les droits de propriété intellectuelle comme étant un problème pour les pays en développement et, avec le Bangladesh, l'Ouganda, l'Indonésie, l'Argentine et la Bolivie, a souligné que le régime des droits de propriété intellectuelle devrait être modifié pour ne plus constituer un obstacle au transfert de technologie. Le modérateur Kumarsingh a dit que les parties pourraient se réunir à titre informel, si elles le souhaitent, pour discuter de questions pertinentes.

ATTENUATION: Dans la matinée, le président Zammit Cutajar a modéré le groupe informel sur les mesures d'atténuation. Le Secrétariat a présenté le chapitre consacré à l'atténuation et le président Zammit Cutajar a expliqué qu'il demanderait aux parties de lui fournir des orientations sur les propositions qui n'ont de place dans aucune section du texte.

Au cours de la discussion générale, le Brésil, au nom du G-77/CHINE, a souligné le besoin de se concentrer sur l'avancement de l'application de la Convention sans en altérer les principes et les dispositions. Il a déclaré que les pays industrialisés doivent prendre des engagements de réduction quantifiés et portant sur tous les secteurs de l'économie et a appelé à des engagements clairs à moyen et long termes. Le G-77/CHINE a souligné aussi que les mesures d'atténuation adaptées au contexte national (MAAN) devant être prises par les pays en développement sont distinctes des engagements d'atténuation quantifiés devant être pris par les pays industrialisés et que les propositions doivent tenir compte de cela, en évitant le traitement des contributions de toutes les parties à l'atténuation de manière non-différenciée et unifiée.

L'Inde a proposé que le texte soit consolidé, selon ce qu'il convient, et que les formulations qui ne sont tout à fait compatibles avec la Convention soient éliminées. Le délégué a suggéré que, pour éviter les doubles emplois, les libellés tirés des nouvelles propositions de protocole ou d'accord sur la mise en application, soient examinés dans le cadre du texte de négociation ou séparément à la CdP 15.

L'Australie a déclaré que la référence à un objectif global à long terme devrait être clairement énoncée dans la composante vision commune de ce texte. Les Etats-Unis ont suggéré d'insérer un paragraphe après l'intitulé décrivant les actions et stratégies communes à toutes les parties, y compris le mesurage, la notification et la vérification (MRV) de ces actions et stratégies. La Barbade, au nom de l'AOSIS, a appelé au maintien de la structure du texte qui est compatible avec le PAB et a proposé de placer les propositions relatives à la structure du texte dans un document distinct.

L'Afrique du Sud, au nom du Groupe Africain, a fait part de ses réserves à l'égard des propositions visant à lier les MAAN au marché du carbone et a noté que le mesurage, notification et vérification du soutien des MAAN par les pays industrialisés exigeaient un examen plus approfondi. La Tanzanie, au nom des PMA, a appelé : à des engagements juridiquement contraignants portant sur l'ensemble des secteurs de l'économie, par tous les pays industrialisés ; à un régime de respect des obligations, plus strict ; à une comparabilité claire des efforts ; et à la considération des limites de la compensation. Au sujet des mesures d'atténuation devant être prises par les pays en développement, il a présenté les moyens de mise en œuvre des MAAN, ainsi que le mesurage, la notification et la surveillance des moyens de mise en œuvre des MAAN, comme étant des questions clés à résoudre.

Au sujet des mesures d'atténuation devant être prises par les pays industrialisés, l'UE a souligné la nécessité : d'une comparabilité des critères appelés à guider les négociations ; d'un dispositif de mesurage, notification et vérification fondés sur les expériences et les pratiques inscrites dans le cadre du Protocole ; et d'une liaison avec les discussions menées au sein de l'AWG-KP.

Au sujet de l'atténuation à entreprendre par les pays en développement, le délégué a proposé d'examiner le "cycle de vie des MAAN" et discuter de la manière de formuler des MAAN efficaces, de prendre en compte les besoins en matière de technologie et de financement, et d'assortir l'action au soutien et d'évaluer les résultats.

Le Canada a identifié une convergence des vues autour de certaines idées, notamment, celle stipulant que les pays industrialisés doivent être à la tête des réductions d'émissions devant être accomplies à moyen terme, et a appelé à une "vision holiste" de la comparabilité des efforts, en tenant compte de la gamme des mesures d'atténuation. Le délégué a souligné la nécessité d'un dispositif de mesurage, notification et vérification et d'inventaires nationaux pour renforcer la compréhension de l'évolution globale des émissions, et a appelé à un système d'évaluation du respect des obligations, permettant aux parties de respecter leurs engagements et de renforcer la confiance. Le Gabon a souligné le rôle crucial de la confiance pour la conclusion d'un accord à Copenhague.

L'Arabie Saoudite et la Chine ont mis en garde contre les tentatives de renégocier la Convention et ses principes. L'Arabie Saoudite a souligné que la version révisée du texte de négociation doit être élaborée plutôt par les parties que par le président et le secrétariat. Il s'est opposé aux mesures protectionnistes des pays industrialisés à l'encontre des exportations des pays en développement.

La Chine a déclaré que les pays industrialisés devraient prendre des mesures de nature et ampleur comparables, y compris des objectifs quantifiés et juridiquement contraignants, et que le dispositif de mesurage, notification et vérification relatifs aux pays industrialisés devrait être fondé sur les règles et procédures utilisées au titre du Protocole. L'Indonésie a appelé à des engagements de réduction d'émissions, juridiquement contraignants, par les pays industrialisés, en soulignant que la réduction des émissions en vertu de la législation nationale n'est pas compatible avec le PAB. Avec la Chine, la représentante a souligné que les MAAN doivent être volontaires et qu'elles ne peuvent pas être utilisées par les pays développés à des fins de compensation. La Chine a proposé que le soutien destiné au MAAN soit fourni à travers les mécanismes de la Convention.

Le Chili a identifié la nécessité de rassembler tous les pays dans un effort commun visant à s'accorder sur des objectifs à moyen et long termes, et a souligné que les MAAN doivent être volontaires et soutenus par le financement et de la technologie. La Bolivie a souligné que les pays industrialisés ont accumulé une dette atmosphérique et a exprimé l'espoir de voir des objectifs de réduction ambitieux et compatibles avec l'ampleur du problème.

Le Japon a apporté son appui à l'idée d'établir un objectif à moyen terme, sous forme d'engagements à des objectifs quantifiables de limitation et de réduction (QELRO) pour les pays industrialisés, ainsi que des MAAN et des stratégies de croissance à faible émission de carbone pour les pays en développement. Le délégué a souligné que les engagements des pays industrialisés et des pays en développement sont liés et qu'ils devraient faire l'objet de mesurage, notification et vérification.

ATTENUATION (paragraphe 1(b)(iii) du PAB): L'après-midi, Tony La Viña (Philippines) a modéré le sous-groupe informel sur le paragraphe 1 (b) (iii) du PAB (REDD-plus). Il a proposé que les parties traitent les questions portant sur : les objectifs et la portée de la REDD-plus, le financement des activités de préparation, le financement de la mise en œuvre intégrale ; les relations avec les MAAN ; les niveaux de référence nationaux et, les sous-actions de REDD-plus. Il a demandé un mandat de rencontrer les parties intéressées dans des concertations individuelles, tout au long de la semaine, d'élaborer un texte et de mettre à jour fréquemment les parties. Les parties ont largement accepté cela, mais, certains ont fait part de leurs réserves concernant le manque de transparence, et du besoin de s'assurer du caractère multilatéral du processus. La Norvège a demandé l'examen de l'intégralité de sa proposition. Le Tuvalu, la Bolivie et la Suisse ont souligné l'intégration des peuples autochtones dans les délibérations.

Au sujet de la discussion sur le financement de la phase des activités de préparation, l'Australie et le Canada ont proposé d'examiner les articulations des objectifs. La Guyane et la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont soutenu l'idée de tenir un débat sur le financement, en soulignant le rôle central du financement pour la réussite. La Colombie a suggéré de subdiviser la discussion de manière à examiner d'une part les éléments qui seront financés par le fonds et d'autre part, la provenance des financements. L'Indonésie, la Suisse et d'autres ont apporté leur appui à cette proposition, appelant à des discussions préliminaires sur ce qui sera financé, bien que le Brésil ait fait état d'une complexité probable de l'examen de règles d'éligibilité. Le Tuvalu, appuyé par la Norvège et la Zambie, a estimé que le financement des activités de préparation et de la mise en œuvre, représentaient un spectre au sein d'une même question. Les Philippines ont suggéré que les parties devraient tirer des enseignements des efforts consentis actuellement dans le cadre de la mise en œuvre de la REDD. La Tanzanie a souligné le rôle de la REDD en tant qu'incitation pour les communautés locales pour la poursuite des activités d'atténuation. La Nouvelle-Zélande a demandé si les détails de la REDD avaient besoin d'être négociés pour Copenhague.

ATTENUATION (paragraphe 1(b)(iv) du PAB): L'après-midi, Farrukh Khan (Pakistan) a modéré le sous-groupe informel sur le paragraphe 1 (b) (iv) du PAB (Approches sectorielles concertées et actions spécifiques au secteur). Il a noté que certaines parties du texte nécessitaient un éclaircissement, et a demandé aux parties de se concentrer sur les questions portant sur le point de savoir ce que les approches sectorielles concertées devraient et ne devraient pas faire, ce qu'elles devraient faire pour les parties visées à l'annexe I et aux parties non visées à l'Annexe I, et ce qu'elles devraient faire pour toutes les parties.

Le Japon a souligné le potentiel des approches sectorielles pour réduire les émissions dans les pays industrialisés et les pays en développement, et a noté qu'elles favoriseraient le transfert des technologies et le renforcement des capacités dans les pays en développement. Le Brésil, au nom du G-77/Chine, a déclaré que les actions proposées dans les secteurs devaient être volontaires et compatibles avec un système économique international ouvert. L'Arabie Saoudite a déclaré que les approches sectorielles doivent améliorer la mise en œuvre de l'article 4,1 (c) de la Convention (mise au point, application et diffusion, y compris le transfert des technologies). Le délégué a indiqué qu'elles ne devraient pas être utilisées pour fixer des buts ou objectifs sectoriels ou pour comparer des actions spécifiques à un secteur entre les pays ou les régions. L'Inde a déclaré que toutes les propositions doivent se rapporter à l'article 4,1 (c) la Convention, et s'est opposé à la proposition d'harmoniser les normes sectorielles.

L'UE a déclaré que les possibilités d'accroître l'efficacité et la durabilité à travers des approches sectorielles ne devraient pas être ignorées, et a ajouté que les secteurs du transport maritime et aérien devraient être inclus dans l'accord global. La Norvège et Singapour ont suggéré que l'Organisation maritime interna-

tionale (OMI) et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) présentent au groupe des mises à jour sur leurs récentes activités, tandis que l'Arabie saoudite a déclaré que ce n'était pas le lieu pour les organismes d'observations de présenter leurs rapports. L'INDE a fait observer qu'ils devaient expliquer la manière dont ces propositions représentaient des responsabilités communes mais différenciées et de quelles manière elles se rapportent à l'article 4,1 (c) de la Convention. L'OMI a noté que 75% des navires opérant dans le commerce international sont enregistrés dans des pays de l'annexe I, ce qui implique un transfert de technologies massif pour ces navires, et a précisé que les fonds générés par les approches fondées sur le marché seraient utilisés pour la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement. L'OACI a présenté un rapport concernant le programme d'action sur le transport aérien et le changement climatique.

L'Algérie, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a déclaré que la meilleure application des approches sectorielles est celle effectuée au niveau national. S'agissant du secteur du transport aérien, le délégué a indiqué que ni contraintes ni coûts supplémentaires ne devraient être imposés aux pays en développement.

L'Australie a déclaré que les approches sectorielles peuvent aider les parties à respecter les obligations, mais qu'elles ne devraient ni remplacer l'ensemble des engagements devant être pris dans tous les secteurs de l'économie ni être imposées aux pays. Les Etats-Unis ont fait remarquer que l'expertise se trouvait au niveau sectoriel et que cela constituait un bon moyen de promouvoir la coopération, et ont fait état de chevauchements avec les articles sur la technologie, l'adaptation et l'atténuation.

Le TUVALU a déclaré que le chapitre sur les approches sectorielles pourrait être rationalisé et qu'il ne devrait ni être trop normatif ni mettre en relief des secteurs particuliers, hormis celui des combustibles de soute. Le CANADA a fait état de doubles emplois et a appelé à la cohérence avec le chapitre consacré à la technologie. Le modérateur Khan a indiqué qu'un document structurant les propositions et les idées émises sur les objectifs, la portée et les directives politiques concernant les cinq questions, sera disponible d'ici jeudi.

FINANCE: L'après-midi, le vice-président de l'AWG-LCA, Luiz Machado (Brésil), a modéré le groupe informel sur le financement. Il a demandé au secrétariat d'élaborer un tableau illustrant les domaines de convergence et ceux nécessitant un examen plus approfondi. Il a proposé de procéder à l'examen des principes directeurs, y compris ceux devant régir l'accès au, et la répartition des, fonds, et de reporter la discussion sur la mobilisation de fonds. Il a également énuméré pour discussion : les questions de responsabilité, d'équité et de représentation équilibrée de toutes les parties, la cohérence et la coordination des sources de financement, les approches d'accès au et de répartition des, fonds, et, la satisfaction des besoins des pays en développement vulnérables.

Les Philippines, au nom du G-77/CHINE, a mis l'accent sur la responsabilité du mécanisme de financement à l'égard des parties, sur l'obligation de mobiliser des ressources financières et sur le principe d'équité.

Le BANGLADESH a souligné la nécessité d'une architecture financière relevant de la CCNUCC, en conformité avec le PAB et fournissant un accès simple et direct aux ressources, en particulier pour les pays les plus vulnérables. La Barbade, au nom de l'AOSIS, a souligné la nécessité d'accroître les ressources destinées à la lutte contre le changement climatique, de s'assurer du financement de la mise en œuvre des plans de développement et de la mise en place d'un accès direct et simplifié au financement, en particulier pour les petits Etats insulaires en développement et les PMA.

Les ETATS-UNIS ont mis en exergue un certain nombre de développements nationaux, y compris leurs premières contributions au Fonds pour les PMA et au Fonds spécial pour la lutte contre les changements climatiques. Au sujet des sources de financement, le délégué a insisté sur le rôle du secteur privé dans la génération de l'échelle du financement nécessaire. Le CANADA a souligné le besoin de catalyser les investissements et flux financiers privés et a appelé à accorder une priorité aux besoins des plus pauvres et des plus vulnérables, ainsi qu'à optimiser l'efficacité des institutions, des cadres et des réseaux disponibles. L'Australie a déclaré que toutes les sources de financement sont importantes, y compris les fonds publics et privés, ainsi que le marché du carbone, et a appelé à une approche décentralisée pour faciliter l'accès au financement.

L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a déclaré qu'il ne soutiendrait ni un texte stipulant que toutes les parties doivent contribuer aux ressources financières ni une approche suggérant une différenciation entre les pays en développement dans l'accès aux ressources financières. Au sujet de l'échelle de financement, la représentante a déclaré que le Groupe Africain ne saurait accepter un accord sur le financement dépourvu d'un engagement financier d'un pour cent du PIB mondial. L'OUGANDA, au nom des PMA, a mis en relief les difficultés dans la mise en œuvre des programmes d'adaptation nationaux (PANA), en raison de l'insuffisance des ressources. Au sujet des sources, il a déclaré que les fonds devraient être, en grande partie, des fonds publics et que la mobilisation des ressources doit tenir compte de l'équité proportionnelle aux contributions historiques aux changements climatiques.

L'ARABIE SAOUDITE a souligné qu'une formulation appelant à des ressources financières de la part des pays en développement serait en contradiction avec les principes de la Convention, et que les fonds devraient être fondés plutôt sur des financements publics que sur des taxes qui auraient une incidence sur les exportations des pays en développement. La CHINE a déclaré que l'accent de plus en plus important placé sur le secteur privé comme source de financement risquait de donner lieu à un financement imprévisible, soulignant que le financement devait être assuré par le secteur public et représenter, au moins, entre 0,5 et 1% du PIB des pays industrialisés. Le G-77/CHINE et d'autres pays en développement ont souligné l'importance du dispositif de mesurage, notification et vérification pour la réussite de la mobilisation des ressources financières, ainsi que pour conférer à la Conférence des Parties un contrôle direct sur la gouvernance.

Utilisant l'exemple d'une voiture hybride pour l'analogie, le MEXIQUE a noté qu'un ensemble de mécanismes de financement hybrides est nécessaire à "différents ensembles de moteurs qui peuvent être coordonnés pour assurer que le véhicule se déplace à une vitesse appropriée".

GROUPES INFORMELS DE L'AWG-KP

CONSEQUENCES POTENTIELLES: Le matin, Mama Konaté (Mali) et Andrew Ure (Australie) ont coprésidé le groupe informel sur les conséquences potentielles. Le coprésident Konaté a recommandé aux délégués de terminer le travail sur le texte transmis par l'AWG-KP 8 (FCCC/KP/AWG/2009/9). Plusieurs pays ont noté qu'il est prématuré de déterminer la forme du résultat à la CdP/RdP 5 et que la discussion devrait se concentrer sur la réalisation de progrès sur le texte. Les parties ont convenu d'aller de crochet en crochet à travers l'ensemble du texte de l'annexe I du document.

Les parties ont examiné les formulations des points à considérer, y compris : la plate-forme de l'examen, par l'AWG-KP, des conséquences potentielles, les décisions et les articles du Protocole pertinents à la CdP/RdP et le cadre des travaux. Au sujet de la plate-forme, les pays en développement ont recommandé la suppression de référence à la Convention, notant que le texte se référerait spécifiquement au Protocole. L'Afrique du Sud, au nom du G-77/CHINE, a fait part de ses réserves concernant le risque de voir la formulation actuelle de l'alinéa consacré à la plate-forme, introduire des conditions et des normes.

Au sujet du cadre des travaux, plusieurs pays industrialisés ont fait état de répétitions dans la formulation actuelle, et le G-77/CHINE a indiqué qu'il reconnaissait les conséquences positives, mais que le texte devait mettre l'accent sur la nécessité de réduire au minimum les conséquences négatives pour les pays en développement. La NOUVELLE-ZELANDE a noté que le texte comprenait trois idées : s'efforcer de réduire les conséquences négatives ; que les mesures d'atténuation ont des conséquences positives et négatives, et que la focalisation des travaux consacrés aux effets négatifs est placée sur les pays en développement.

QUESTIONS DIVERSES (UTCATF): Le matin, Marcelo Rocha (Brésil) et Bryan Smith (Nouvelle Zélande) ont co-modéré le sous-groupe sur l'UTCATF. Le co-modérateur Rocha a proposé d'axer les discussions de la semaine respectivement sur la soumission des données, et sur les questions touchant au MDP, aux perturbations naturelles et à la gestion des forêts. Il a expliqué qu'en raison des réserves exprimées par de nombreuses parties, les groupes restreints ne se réuniront pas et a suggéré la tenue de discussions bilatérales.

Le TUVU, appuyé par la COLOMBIE, a souligné le besoin d'examiner la manière dont l'UTCATF s'inscrirait dans les nouveaux projets de protocoles, tandis que l'UE, le CANADA et l'AUSTRALIE ont fait part de leurs réserves concernant les discussions menées sur les questions juridiques dans ce groupe. La PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE a également appelé à aborder la comptabilité terrestre. Les parties ont décidé d'aborder ces sujets au cours d'une réunion future. Le co-moderateur Smith a décrit les principales questions touchant à la soumission des données. Les parties ont convenu de l'utilité de la soumission des données, certains d'entre eux notant qu'elles conféraient plus de transparence et de clarté quant aux implications des propositions concernant les objectifs de l'UTCATF. La GUYANE a demandé aux pays visés à l'annexe I de fournir des données sur la contribution de l'UTCATF à leurs objectifs. Beaucoup ont suggéré que la soumission des données devrait idéalement se faire avant l'AWG-KP 9 qui se tiendra à Bangkok, tout en soulignant les défis pratiques posés à l'assemblage des données. La SUISSE a souligné le besoin d'avoir des données brutes pouvant être utilisées dans une variété de scénarios de règles. Au sujet de la question de savoir si des règles régissant l'UTCATF sont nécessaires avant la soumission des données par les pays, le Canada a suggéré que deux types de données ont été examinés : les données de base qui sont facilement disponibles, et les données à utiliser pour l'élaboration des scénarios et projections, qui exigent davantage d'informations et qui ne seront probablement pas disponibles pour Bangkok. La NORVEGE, appuyée par l'UE, la PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE, le CANADA et d'autres, a noté la nécessité de directives d'ordre général encadrant la soumission des données nécessaires, pour réaliser une cohérence entre les pays.

REDUCTIONS D'EMISSIONS DES PARTIES VISEES A L'ANNEXE I: Au cours de l'exercice technique axé sur les objectifs possibles soumis par les parties, le Secrétariat a présenté une note rassemblant les informations relatives aux QELRO possibles soumis par les parties. Les parties ont ensuite précisé les explications fournies sur les hypothèses qui sous-tendent les chiffres qu'elles ont avancés. Au sujet de son objectif proposé de réduire de leurs émissions 10 à 20% par rapport aux niveaux de 1990 ; d'ici à 2020, la NOUVELLE-ZELANDE a souligné que cet objectif présumait une conformité aux règles devant encadrer l'UTCATF, ainsi qu'un plein recours aux marchés du carbone et aux mécanismes de souplesse en raison du coût élevé des mesures d'atténuation nationales. Répondant à des questions qui lui ont été posées, la représentante a précisé que les mesures à prendre par les grands pays en développement et les pays en développement avancés doivent être déterminées au cas par cas, en utilisant une variété de facteurs, dont, entre autres, le PIB par habitant, la composition de l'économie et le potentiel d'atténuation.

Le JAPON a expliqué son objectif national de réduction des émissions de 15% par rapport aux niveaux de 2005, d'ici à 2020, en soulignant qu'il comprenait uniquement les efforts nationaux, sans mécanismes de souplesse ni l'UTCATF. Répondant aux questions qui lui ont été posées, le délégué a précisé qu'une année de référence unique n'est pas appropriée pour toutes les parties et que les objectifs ne devraient pas être fixés par chaque pays, en tenant compte de leur propre potentiel d'atténuation. Il a également souligné que l'objectif du Japon pour la première période d'engagement était très ambitieux par rapport à celui d'autres pays.

QUESTIONS DIVERSES (LES MECANISMES): L'après-midi, les parties ont poursuivi l'examen des éléments du projet de décisions de la CdP/RdP sur les mécanismes (FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.3).

Les PMA, le G-77/CHINE, la REPUBLIQUE DE COREE, le JAPON et d'autres ont plaidé pour le maintien du texte portant sur l'amélioration de l'accès des parties d'accueil spécifiées aux projets relevant du MDP, tandis que l'UE a préféré ne prendre aucune décision. Le délégué a présenté une liste de solutions de rechange pour résoudre le problème de la répartition régionale, dont, des MDP programmatiques, des lignes de référence normalisées et des mécanismes sectoriels.

Au sujet de la promotion des co-avantages relatifs aux projets MDP, le BRESIL, l'INDE, les PHILIPPINES et d'autres ont apporté leur appui à la décision, tandis que le JAPON, L'ARABIE SAOUDITE, le KOWEIT et d'autres ont soutenu l'idée d'examiner les co-avantages. Plusieurs parties ont plaidé pour la suppression

du libellé demandant à chaque projet relevant du MDP, offrant des co-avantages spécifiés, et pour le maintien de celui appelant au soutien des projets qui offrent des co-avantages spécifiés.

Au sujet des facteurs de multiplication et de soustraction, au titre du MDP, le JAPON, la CHINE, le KOWEIT, l'INDE, le BRESIL et d'autres ont préféré ne prendre aucune décision. La CHINE et le BRESIL ont souligné le caractère subjectif de ces facteurs et le KOWEIT, le JAPON, l'ARABIE SAOUDITE et d'autres ont souligné la nécessité d'éviter la complexité. L'UE a fait valoir qu'il serait difficile d'établir des lignes de référence normalisées, sans facteurs de soustraction et facteurs de multiplication. La REPUBLIQUE DE COREE s'est déclarée ni en faveur de facteurs de soustraction ni de facteurs de multiplication, et l'ARGENTINE a fait part de son soutien à l'idée d'examiner les facteurs de multiplication.

Au sujet des modalités de traitement des projets relevant du MDP après la réussite des parties hôtes, la CHINE, le BRESIL, les PHILIPPINES et d'autres n'ont pas apporté leur soutien à la décision. Le BRESIL a souligné que la proposition exigeait un amendement au Protocole et la REPUBLIQUE DE COREE a souligné que ce sujet ne faisait pas partie du mandat assigné à l'AWG-KP. L'UE, le JAPON, l'AUSTRALIE et la NOUVELLE-ZELANDE se sont déclarés en faveur de l'examen de la question, l'UE soulignant le besoin de décider de ce qui arrivera aux projets relevant du MDP en place dans les pays membres de l'UE qui ne sont pas parties visées à l'annexe I. L'UE et d'autres, contrés par le JAPON, ont proposé de supprimer le libellé appelant à la conversion des projets relevant du MDP en des projets de mise en œuvre conjointe.

Au sujet des restrictions de solde (banque) imposées aux unités de Kyoto, l'UKRAINE, la FEDERATION DE RUSSIE et d'autres ont plaidé pour l'option de non restrictions sur la banque, au-delà de la deuxième période d'engagement, alors que les PMA, l'AOSIS, le SOUDAN et d'autres ont préféré étendre les restrictions actuelles aux périodes d'engagement à venir.

DANS LES COULOIRS

La journée de mardi a été, pour de nombreux délégués, une journée très chargée, avec de nombreux groupes et sous-groupes informels réunis tout au long de la journée. Les sentiments sur le déroulement du processus et les progrès accomplis semblent mitigés. "Certains négociateurs semblent dans une totale confusion sur le point de savoir s'il s'agit là d'une session informelle dédiée à un nouvel échange de vues ou d'une session de négociation consacrée à la consolidation du texte disponible, soupira un délégué, avant de poursuivre: "Certaines parties ne semblent pas être résolues à faire avancer le texte en l'absence d'une session formelle. D'autres cependant se sont montrés plus optimistes: "C'est exactement la façon dont je m'attendais à voir les choses à ce stade - cela fait partie du processus que nous devons traverser tout cela pour passer au niveau suivant."

Les délégués examinant de manière de plus en plus approfondie les questions soumises à l'AWG-LCA, le président a convoqué, dans la soirée, une séance de consultations officielles sur la forme juridique du résultat, pour poursuivre les discussions qui ont débuté à Bonn II. Certaines parties, en particulier les grands pays en développement, ont continué à affirmer que "la forme doit être en phase avec la fonction" et ont réitéré qu'il est difficile de s'entendre sur la forme juridique avant de savoir ce à quoi ressemblera le résultat, suggérant que pour cette raison il est futile de poursuivre les travaux du groupe informel avant Copenhague. D'autres, en revanche, semblaient frustrés que les discussions conversationnelles n'aient pas avancé depuis Bonn II et que les parties semblent encore être encore loin d'un accord sur la question. Certains délégués ont commenté les changements de position de certains pays en développement, dont quelques-uns ont, pour la première fois, fait part de leur souhait d'avoir un instrument juridiquement contraignant. Des délégués de certains pays industrialisés ont été, à leur tour, entendus dire qu'ils réfléchissaient à des voies et moyens d'avoir un seul nouveau protocole, fondant le résultat de l'AWG-LCA sur l'architecture juridique disponible. Certains négociateurs de pays en développement ont semblé préoccupés. "Une chose est sûre - cette question est encore loin d'être résolue", a affirmé l'un d'eux.

LES FAITS MARQUANTS DE L'AWG-LCA ET DE L'AWG-KP: MERCREDI 12 AOUT 2009

L'après-midi, l'AWG-LCA a tenu une réunion de bilan de mi-semaine. Tout au long de la journée de mercredi, plusieurs groupes informels relevant de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP se sont réunis pour examiner les questions soumises dont, notamment, l'adaptation, la vision commune, l'atténuation, la réduction des émissions des parties visées à l'Annexe I, l'UTCATF et les mécanismes de souplesse.

REUNION DE BILAN DE L'AWG-LCA

Au cours de la séance de l'AWG-LCA consacrée au bilan de mi-semaine, le président Zammit Cutajar a récapitulé les avancées accomplies les deux premiers jours et demi.

Le G-77/CHINE a parlé du besoin d'examiner les manières de combiner les éléments du texte, tout en veillant au maintien de leur propriété par les parties et en représentant tous les points de vue de manière équilibrée. Faisant observer que la coordination et la consolidation de propositions au sein du Groupe prenaient en effet beaucoup de temps, la représentante a souligné que la coordination des positions des pays en développement fera avancer les négociations.

Les États-Unis ont exprimé leur satisfaction quant au travail accompli par les présidents et les modérateurs. L'UE a déclaré qu'elle était aussi relativement satisfaite des progrès réalisés et s'est félicité, entre autres, de la démarche consistant à se concentrer sur les points de convergence. Le Mexique, au nom du GROUPE DE L'INTEGRITE ENVIRONNEMENTALE, a souligné le besoin de passer au mode de pleine négociation et d'avoir un texte de négociation pratique à travailler à Bangkok. Le délégué a proposé d'encourager les pays ayant des idées similaires à se concerter entre eux et avec d'autres parties intéressées. Le SOUDAN a souligné le droit à la pleine participation de toutes les parties et la nécessité de consulter les parties sur le programme.

L'ARABIE SAOUDITE a mis en garde qu'au cours de la consolidation, il sera nécessaire de veiller à ne pas affaiblir ou supprimer des propositions. Le G-77/CHINE, l'ARABIE SAOUDITE, la BOLIVIE et le SOUDAN, ont proposé d'insérer les attributions dans le texte. Le président Zammit Cutajar a noté que les instructions originales qui lui ont été données au sujet de l'élaboration de ce texte étaient de ne pas attribuer les propositions et a précisé que lors de la consolidation du texte, l'attribution sera plus difficile. Il a indiqué que ces questions pourraient être examinées au cours de la réunion informelle de la soirée.

Au sujet de la structure du texte, le président Zammit Cutajar a noté que certaines questions sont d'ordre politique et conceptuel, tandis que d'autres ont trait au placement des libellés et à d'autres points d'ordre structurel. L'INDE a signalé des différences fondamentales entre les mesures d'atténuation relevant des paragraphes 1 (b) (i) et 1 (b) (ii), et, avec les PHILIPPINES, a souligné que le dispositif MNV est également différent dans l'un et l'autre de ces paragraphes. Le président Zammit Cutajar a indiqué que cela pourrait être examiné dans le cadre de l'atténuation. Il a identifié la question du placement des dispositions concernant le financement et la technologie dans le texte comme étant une question à examiner. Le G-77/CHINE a exprimé sa préférence pour le maintien des

dispositions concernant les moyens de mise en œuvre plutôt dans les chapitres de fond pertinents que dans le chapitre consacré au financement.

S'agissant des dispositifs institutionnels, le président Zammit Cutajar a indiqué qu'il avait demandé au Secrétariat de créer une matrice des dispositifs institutionnels et de leurs fonctions liées à l'adaptation. Il a expliqué le but de l'exercice consistant à comparer les différentes propositions sur la facilitation des discussions et a précisé que des matrices seront produites sur d'autres éléments de Bangkok. Le CANADA a proposé d'intégrer les institutions disponibles. La Barbade, au nom de l'AOSIS, appuyée par l'ARABIE SAOUDITE, a souligné que les matrices devraient être utilisées plutôt pour aider la négociation que pour éliminer des propositions. Le G-77/CHINE a souligné que les attributions seraient également utiles pour l'examen de la matrice.

GROUPE INFORMELS DE L'AWG-LCA

ADAPTATION: Le matin et l'après-midi, Thomas Kolly (Suisse) et William Agyemang-Bonsu (Ghana) ont modéré le Groupe informel sur l'adaptation. Ils ont mis en exergue le but de la consolidation du texte et, l'après-midi, ils ont présenté un exemple de texte consolidé. Plusieurs parties ont affirmé que c'était un exercice utile, mais certaines ont signalé que des propositions avaient été ignorées.

Au cours des débats du matin et de l'après-midi, de nombreuses parties ont appelé à un cadre souple pour l'adaptation, plusieurs pays en développement plaidant pour le maintien de la structure et des sous-sections actuelles. Les Maldives, du G-77/CHINE, ont appelé à l'égalité de traitement de l'atténuation et l'adaptation, la mise à l'échelle de financement, et de ressources financières adéquates et prévisibles. Le délégué des îles Cook, au nom de l'AOSIS, a apporté son appui à l'idée de créer un mécanisme de facilitation et de coordination de l'accès des pays en développement au financement.

L'Australie, au nom du GROUPE UMBRELLA, a fait état des domaines de convergence de vue potentiels, soulignant, notamment, l'importance de l'adaptation pour l'ensemble des parties et de la mise en place de mesures d'atténuation offensives permettant d'éviter d'accroître le fardeau de l'adaptation. La représentante a précisé que l'adaptation devrait être fondée sur des données scientifiques solides, le recours aux connaissances traditionnelles et la satisfaction des besoins locaux et devrait comprendre toute la gamme de parties prenantes, y compris les femmes. Avec le CANADA, le JAPON et l'UE, elle a souligné que l'adaptation devrait être conduite par un pays pilote et qu'une priorité devrait être accordée aux groupes les plus vulnérables. Au sujet des domaines nécessitant davantage de travail, le GROUPE UMBRELLA a examiné un rôle possible pour la Convention, consistant à faciliter et à catalyser les activités, à travers, entre autres, l'échange des bonnes pratiques et l'échange d'informations. Elle a indiqué que le financement doit provenir de multiples sources et être efficace, efficient et responsable et, avec l'UE et d'autres, a encouragé le renforcement du soutien.

L'UE a souligné que la meilleure stratégie d'adaptation était un régime d'atténuation maniable. Le délégué a mis en exergue l'intégration de l'adaptation dans les processus de développement durable et a identifié le besoin de renforcer les connaissances de base et l'information au service des processus décisionnels.

La Tanzanie, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a apporté son appui à l'idée de supprimer les incohérences avec le PAB et la Convention.

L'URUGUAY a encouragé la prise d'engagements ambitieux en faveur de l'atténuation pour réduire les coûts accrus de l'adaptation et a plaidé pour des formes concrètes de financement, telles que le renforcement du Fonds d'adaptation. Avec l'ARGENTINE, le délégué a souligné l'importance de l'adaptation dans le secteur agricole. Le BANGLADESH a appelé, entre autres, à un financement sous forme de dons et non sous forme de prêts préférentiels et à une action au niveau communautaire. Le PEROU, parlant au nom d'un certain nombre de pays, avec l'EGYPTE et la COLOMBIE, a fait objection à l'idée d'une nouvelle classification des pays en développement pour déterminer la vulnérabilité. Le Burkina Faso, au nom des PMA, et le GROUPE AFRICAÏN ont apporté leur appui à la catégorisation des pays. Le PARAGUAY et le PEROU ont déclaré que l'adaptation devrait maintenir les écosystèmes, et a appelé au renforcement de la participation communautaire, y compris des communautés autochtones. Le PARAGUAY a mis en relief les connaissances ancestrales ancrées dans les populations autochtones, dont les droits doivent être au cœur des mesures de surveillance.

L'INDONESIE a apporté son appui à l'idée d'adopter une approche fondée sur l'écosystème et sur les activités communautaires, et a déclaré que la relation dynamique entre les océans et les changements climatiques devrait être prise en compte dans le résultat. La TURQUIE a plaidé pour l'insertion d'un nouveau chapitre consacré à l'adaptation des technologies et à leur transfert, le placement du sous-chapitre portant sur le financement sous le chapitre consacré à la finance et, la création d'organes exécutifs des finances et de la technologie.

Le VENEZUELA, au nom de plusieurs pays d'Amérique latine, a déclaré que les dispositifs institutionnels devraient relever de l'autorité et directives de la CdP sous la forme d'un système à guichets multiples, aux fins de s'assurer de l'accès au financement. Avec l'EGYPTE, l'ARGENTINE, le SRI LANKA et le GROUPE AFRICAÏN, il a indiqué que le financement devrait provenir de sources publiques, être en supplément de l'aide publique au développement et faire l'objet de MNV. L'ARABIE SAOUDITE a déclaré qu'un appui financier et technique devrait être fourni uniquement par les pays industrialisés.

La CHINE a plaidé pour la création d'un comité ou d'un organe subsidiaire sur l'adaptation, et pour l'établissement de centres régionaux dans les pays en développement. Le délégué des PHILIPPINES a plaidé pour une approche fondée sur l'apprentissage sur le tas et pour l'échange d'informations et a demandé aux pays industrialisés de communiquer leurs expériences, entre autres, dans : l'intégration de l'adaptation dans la planification du développement national et, les implications budgétaires de ce faire. Le GROUPE AFRICAÏN a demandé l'aide des pays industrialisés dans l'estimation du coût de l'adaptation.

Les ETATS-UNIS ont déclaré avoir engagé 300 millions de dollars, en nouveaux financements, pour l'adaptation en 2010, soit dix fois le montant du budget de cette année. Le JAPON a proposé de déterminer les domaines de convergence et de divergence possibles examinés par le groupe sur la technologie, et a déclaré que le secrétariat de la Convention devrait jouer un rôle de catalyseur dans le renforcement de l'adaptation.

L'AOSIS et TUVALU ont fait objection à la discussion des effets des mesures de riposte au titre de l'adaptation, signalant que ce sujet est abordé sous le thème de l'atténuation. L'ARABIE SAOUDITE a appelé à l'insertion de références à l'impact des mesures de riposte dans l'ensemble du texte et à l'ajout d'une référence à la vulnérabilité économique partout où la vulnérabilité est mentionnée. Le GHANA a plaidé pour l'échange d'information et pour la formation pour encourager hommes et femmes à participer aux activités d'adaptation. Le BHOUTAN et le NEPAL ont attiré l'attention sur la vulnérabilité des écosystèmes dans les pays montagneux. Le BRESIL a souligné que la coopération internationale doit soutenir la mise en œuvre urgente de mesures d'adaptation. La COLOMBIE a souhaité en savoir davantage sur la manière dont la recherche et l'observation systématique seraient déterminées, vu qu'il s'agit là d'un thème transversal.

ATTENUATION (paragraphe 1 (b) (v) de la BAP): Le matin, Kunihiro Shimada (Japon) a modéré le sous-groupe sur les mesures d'atténuation relevant de l'article 1 (b) (v) du PAB (diverses approches, y compris les marchés, pour améliorer le

rapport coût-efficacité et favoriser les mesures d'atténuation). Il a demandé que les parties se concentrent sur les propositions de nouveaux mécanismes, y compris les organismes de crédit sectoriels, la négociation sectorielle et de crédit et l'échange des MAAN.

La REPUBLIQUE DE COREE a donné un aperçu de leur proposition concernant les MAAN, a expliqué qu'elle traiterait les problèmes rencontrés dans le cadre du MDP en élargissant le champ d'application du crédit de carbone à des programmes et politiques. Le délégué a noté que les questions relatives à la complémentarité et aux méthodes de vérification des réductions d'émissions devront être résolues.

L'INDE a demandé des éclaircissements sur la manière d'éviter le double comptage. Le délégué a également souhaité en savoir davantage sur la manière dont l'intégrité de l'environnement sera maintenue dans le contexte de la détermination de la question de savoir si l'atténuation des gaz à effet de serre a été accomplie dans des programmes et des politiques. La REPUBLIQUE DE COREE a répondu qu'une décision politique devra être prise sur la mesure dans laquelle le principe de complémentarité pourrait être assoupli. Le délégué a indiqué que les thèmes méthodologiques pourraient être convenus plus tard, tandis que le Brésil a mis l'accent sur l'intégrité de l'environnement, s'est opposé à l'idée d'assouplir la complémentarité et a mis en garde contre le report des décisions méthodologiques difficiles jusqu'après la prise d'une décision politique de créer un mécanisme.

Le Brésil, au nom du G-77/CHINE, a souligné le rôle clé des gouvernements dans la garantie de la pleine application de la Convention et a déclaré que les propositions doivent rendre compte de cette responsabilité.

L'UE a présenté ses propositions sur le crédit sectoriel et les échanges de quotas sectoriels. Elle a expliqué que les unités produites dans les pays en développement pourraient être vendues, permettant aux pays en développement de renforcer leur contribution à l'atténuation.

La représentante des Etats fédérés de Micronésie, parlant au nom de l'AOSIS, a fait part de ses réserves concernant les propositions conduisant à des compensations, et a souligné la nécessité d'éviter, pour l'ensemble des secteurs de l'économie, la création de mesures décourageant les réductions des émissions. Elle a précisé qu'il était prématuré de discuter de crédits MAAN sans parvenir, d'abord, à une entente commune sur les MAAN. S'agissant des crédits sectoriels, elle a mis en relief les défis liés à l'intégrité de l'environnement et a identifié le besoin de clarté sur les secteurs, sur le sens des crédits et sur la provenance des fonds. Au sujet du secteur commercial, elle a souligné la nécessité d'examiner les secteurs, les questions des limites et le dispositif de MNV.

L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a mis en exergue la répartition régionale comme étant une priorité et a souligné que la dépendance excessive des compensations n'est pas acceptable. La représentante a indiqué que les MAAN devraient être financées par des sources publiques et qu'un crédit reposant sur les MAAN n'est pas acceptable. Le VENEZUELA, au nom de la Bolivie, de Cuba et du Paraguay, a fait part de ses réserves à l'égard de la compensation.

La NOUVELLE ZELANDE a expliqué que la négociation des MAAN serait volontaire et que les unités seraient émises d'avance et apurées à la fin de la période, tandis que pour le crédit, les unités ne seront publiées qu'après vérification. Elle a reconnu la difficulté de la question des niveaux de référence et des seuils. Elle a proposé que la discussion sur les mécanismes soit axée sur le champ d'application des mécanismes au niveau sectoriel ou multisectoriel, sur les principes directeurs devant régir l'établissement des seuils et sur les questions de gouvernance. Les ETATS-UNIS ont exprimé leur soutien en faveur d'un haut niveau d'intégrité environnementale et de seuils transparents et vigoureux. Le Mexique et le Japon ont également souligné la nécessité de sauvegarder l'intégrité de l'environnement.

Le JAPON a appelé à l'examen de l'offre de crédits, de la répartition géographique et des secteurs potentiels. La Tanzanie, au nom des PMA, a affirmé que les propositions sont incompatibles avec la Convention et le PAB et qu'elles ne tenaient pas compte des besoins des PMA.

ATTENUATION (paragraphe 1 (b) (vi) de la BAP): Le matin, Mamadou Hon dia (Burkina Faso) a modéré le sous-groupe sur le paragraphe 1 (b) (iv) du PAB (conséquences économiques et sociales des mesures de riposte).

Le Brésil, au nom du G-77/CHINE, a souligné que tous les pays en développement sont confrontés aux conséquences négatives des mesures de riposte, notamment celles qui touchent le commerce. L'ARABIE SAOUDITE a mis en relief les incidences négatives des droits de douane et des taxes sur le carbone, et a noté que ces mesures constituent un protectionnisme déguisé. L'INDE, appuyée par plusieurs pays en développement, a proposé l'interdiction des mesures unilatérales contre les exportations des pays en développement.

L'Afrique du Sud, au nom du Groupe africain, a encouragé l'élargissement du financement destiné à l'adaptation et la compensation équitable pour ceux qui sont touchés par les mesures de riposte.

L'AUSTRALIE, appuyée par le JAPON, les ETATS-UNIS, la NOUVELLE ZELANDE, le CANADA et l'UE, a fait état d'une convergence des vues sur l'échange d'informations et a encouragé la réalisation de cela au moyen de mécanismes existants, tels que les communications nationales. Le délégué a, en outre, souligné l'importance d'une approche cohérente tenant compte des travaux des organes subsidiaires sur cette question. L'UE et la NOUVELLE ZELANDE ont encouragé l'octroi d'une priorité aux pays les plus vulnérables.

VISION COMMUNE: L'après-midi, le président Zammit Cutajar a modéré le groupe informel sur une vision commune. Le Soudan, au nom du G-77/CHINE, a préféré différer les discussions jusqu'à ce que des éclaircissements aient été obtenus sur les autres éléments constitutifs. Utilisant une analogie avec le puzzle, il a déclaré que "les pièces ont été placées au bon endroit de manière à former un tout, et que le tout est plus que le total des pièces." Le délégué a souligné qu'une vision commune des engagements relatifs au financement et à la technologie doit être mise en œuvre pour permettre aux pays en développement d'agir.

Faisant part de ses observations sur le chapitre consacré à la structure, le représentant d'Antigua et Barbuda, parlant au nom de l'AOSIS, appuyée par les ETATS-UNIS, a proposé d'intégrer les éléments d'une vision commune, y compris un objectif global à long terme, dans une déclaration politique.

Le président Zammit Cutajar a proposé que les parties commencent par les "bords du puzzle" et "travaillent en avançant vers le milieu" en tentant de consolider les propositions établissant le décor. Il a indiqué que les aspects les plus difficiles du texte devraient attendre les résultats relatifs aux éléments constitutifs et aux processus d'examen.

Les ETATS-UNIS ont attiré l'attention sur le Forum des principales économies (MEF). L'AUSTRALIE a déclaré que les résultats de processus comme le G-8, le MEF et le Forum des îles du Pacifique pourraient apporter une contribution utile. Soulignant qu'un objectif à long terme est crucial, l'UE a reconnu que des progrès ont été réalisés au MEF pour un accord sur la limitation du réchauffement de la planète à pas plus de 2 ° C, ainsi que sur la notion de pic et de passage à des économies à faible émission de carbone. L'INDE a mis en garde contre des citations sélectives des déclarations adoptées dans d'autres instances. Elle a souligné que la participation de son pays à des réunions telles que le MEF et le Groupe des 20 s'est produite sur l'entente que cela devrait conférer une dynamique aux négociations de la CCNUCC, mais pas les alimenter directement. Le JAPON a souligné la nécessité d'un objectif à long terme pour toutes les parties et l'importance de se référer à un pic mondial, à des stratégies de développement à faible émission de carbone et à la mise au point de technologies innovantes.

GROUPE INFORMEL DE L'AWG-KP

QUESTIONS DIVERSES (UTCATF): Le matin, le sous-groupe sur l'UTCATF a examiné la comptabilité fondée sur les terres, ainsi que l'UTCATF dans le cadre du MDP. La PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE a souligné que sa proposition concernant la comptabilité fondée sur les terres (option B) enlève la possibilité de choisir la manière dont l'utilisation des terres est à signaler, et que les pays visés à l'annexe I soumettent des rapports sur l'utilisation des terres depuis 2005. De nombreux pays ont dit qu'une comptabilité fondée sur les terres est souhaitable à long terme, mais le BRÉSIL, la CHINE et le JAPON ont mis en relief la communication de données incomplètes, ainsi que les incertitudes scientifiques actuelles du mesurage, y compris le défi consistant à établir une distinction entre les émissions et les absorp-

tions anthropiques et non anthropiques -. La NORVEGE a suggéré que l'incertitude peut être tout aussi importante dans les approches fondées des activités.

L'AUSTRALIE, avec la SUISSE et l'UE, a suggéré qu'elle n'est pas prête de soutenir la variante B, dans la deuxième période d'engagement. Le SENEGAL a souligné le défi consistant à surveiller le respect des dispositions. La SUISSE a souligné que les propositions sur une approche fondée sur les activités préviennent la comptabilité sélective. TUVALU a déclaré que des exceptions seront présentes dans l'option B et qu'elles introduiraient de belles paroles mais rien de solide, dans le système. Le GABON a suggéré que l'option B rendait compte efficacement des propositions concernant les normes régissant la REDD.

Le groupe a discuté de l'éligibilité des activités du secteur UTCATF au titre du MDP, notamment le boisement et le reboisement ; de la REDD, de la restauration des zones humides, de la gestion durable des forêts ou des activités de gestion des terres, de la gestion du carbone des sols et de la remise en végétation, des forêts, des terres cultivées et de la gestion des pâturages. La CHINE et le BRÉSIL ont suggéré un examen du boisement et du reboisement dans le cadre du MDP. Beaucoup de pays ont appuyé l'examen de la REDD dans le cadre d'autres pistes de discussion. Le Sénégal, au nom du GROUPE AFRICAÏN, avec le JAPON, la ZAMBIE, la PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE et l'ETHIOPIE, a souligné la nécessité d'améliorer la répartition géographique des projets MDP et a souligné que le secteur UTCATF prévoit cette possibilité. Le BRÉSIL, l'UE, TUVALU et le CANADA ont mis en relief l'examen de la question de savoir si les activités ne seraient pas mieux considérées dans le cadre du MDP ou dans celui des MAAN. La COLOMBIE a mis en garde que les MAAN ne doivent pas remplacer le MDP. Le BRÉSIL et TUVALU ont souligné les défis techniques posés à la définition du carbone du sol et à la mesure des flux dans les propositions.

QUESTIONS DIVERSES (MECANISMES): Le matin, les parties ont poursuivi la discussion des éléments des décisions de la CdP/RdP (FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.3).

Au sujet des permis d'emprunt de quantités attribuées de futures périodes d'engagement, le G-77/CHINE a souhaité qu'il n'y ait pas de décision sur la question, tandis que l'UKRAINE et le CANADA ont préféré le maintien de l'option.

Au sujet de l'extension de la part des recettes, le vice-président Dovland a signalé que cette même question est également couverte dans des propositions d'amendement du Protocole. L'AOSIS, les PMA et la COLOMBIE, ont également apporté leur appui à son maintien dans le cadre de la CdP/RdP. L'UE, le JAPON et la NOUVELLE-ZELANDE ont souligné les propositions d'amendements au protocole en rapport, ainsi que les liens avec l'adaptation et le financement dans le cadre de l'AWG-LCA.

Au sujet du PSC au titre du MDP, l'ARABIE SAOUDITE, le JAPON, le NIGERIA, le KUWEIT, l'IRAN, l'UE, la NOUVELLE ZELANDE, le GHANA et d'autres ont plaidé pour le maintien de l'option. Tandis que l'AOSIS, l'ARGENTINE, le BRÉSIL, la COLOMBIE, la GAMBIE et d'autres ont préféré qu'il n'y ait aucune décision. L'AOSIS, appuyée par le BRÉSIL, l'ARGENTINE et d'autres, a mis en évidence plusieurs questions fondamentales relatives au PSC. Le BRÉSIL, appuyé par la GAMBIE, a parlé du PSC comme étant une mesure d'atténuation appropriée au niveau national, mais s'est opposé à son utilisation dans le cadre du MDP. L'UE, l'AUSTRALIE et d'autres ont souligné le besoin d'examiner la sécurité et d'autres questions. Le KOWEIT, l'ARABIE SAOUDITE et le NIGERIA ont fait objection au libellé appelant à la limitation du PSC du MDP aux formations géologiques. L'AOSIS a souligné que des réserves concernant le PSC au-delà des formations géologiques sont encore plus sérieuses.

Le JAPON s'est opposé à la suppression de l'option selon laquelle les activités nucléaires sont éligibles au titre du MDP. Au sujet des crédits d'émissions fondés sur les MAAN, le G-77/CHINE et TUVALU ont souhaité qu'il n'y ait pas de décision. L'AFRIQUE DU SUD a fait part de ses réserves concernant la compensation, tout en indiquant que son pays est disposé à examiner des approches de marché qui favorisent le développement durable, mais qui ne sont pas de compensation. La COLOMBIE a souligné ses réserves concernant l'augmentation des problèmes liés au MDP, tels que celui de la répartition géographique. La REPUBLIQUE DE COREE a apporté son appui à une prise de décision sur

les crédits MAAM et a déclaré que la proposition visait à aider les pays en développement à bénéficier de mécanismes de marché. L'UE a identifié des synergies avec leur proposition sur les crédits d'émissions sectorielles, tout en faisant état de réserves concernant l'attribution des réductions d'émissions et du dispositif MNV.

REDUCTIONS D'EMISSIONS DES PARTIES VISEES A L'ANNEXE I: L'après-midi, le groupe informel a poursuivi l'examen des réductions d'émissions des parties visées à l'Annexe I. Plusieurs pays en développement ont déclaré que davantage de temps devrait être alloué à l'examen de l'architecture relative aux engagements.

Le CANADA a présenté un exposé sur leur objectif national consistant à réduire les émissions de 20% par rapport aux niveaux de 2006, d'ici à 2020, en soulignant qu'il s'agit là d'un objectif intermédiaire sur la voie vers une réduction de 60-70% par rapport aux niveaux de 2006, d'ici 2050. Le délégué a souligné que cet engagement n'est pas subordonné au résultat de Copenhague. Au sujet du choix de l'année de base, il a noté que 2006 est la première année pour laquelle des données complètes et exactes sont disponibles. Au sujet de l'UTCATF, il a expliqué que son intégration dépend des modifications qui seront introduites dans les règles comptables aux fins de permettre la suppression des pénalités pour les pays dont les émissions du secteur UTCATF sont très variables en raison des perturbations naturelles.

La FEDERATION DE RUSSIE a présenté ses plans visant à réduire les émissions de 10-15% par rapport aux niveaux de 1990, d'ici 2020. Le délégué a expliqué que l'objectif national n'englobe pas de compensation ou le secteur UTCATF et que les niveaux d'émissions n'atteindront pas leur pic avant fin 2020. Il a également dit que l'objectif n'est pas subordonné aux annonces des contributions d'autres Etats, mais qu'il est subordonné à la situation de l'économie russe.

Le BELARUS a confirmé son objectif de réduction des émissions situé entre 5 et 10% par rapport aux niveaux de 1990, d'ici à 2020. Le délégué a déploré le taux limité du transfert de technologie et a fait état d'une amélioration de l'intensité carbonique.

Au sujet de son engagement consistant à réduire les émissions de 30% par rapport aux niveaux de 1990, d'ici à 2020, la NORVEGE a indiqué que le secteur UTCATF englobait entre 3 et 6% de leur objectif, mais que, pour atteindre cet objectif, certaines modifications sont nécessaires dans ses règles comptables. La représentante a expliqué, en outre, que les deux tiers de cette réduction seraient dus aux mesures d'atténuation nationales.

Au cours de discussions plus larges sur le document du Secrétariat consacré aux objectifs quantifiés soumis par les parties, l'AFRIQUE DU SUD a souligné l'importance d'intégrer des données sur la proportion des objectifs quantifiés devant être atteints par le biais de mécanismes de souplesse. Plusieurs pays industrialisés ont déclaré que ces données n'étaient pas encore disponibles.

L'Australie et la NOUVELLE ZELANDE ont souligné le principe de réductions d'émissions au moindre coût, figurant dans la Convention. L'AFRIQUE DU SUD a souligné que l'alternative serait de fixer un plafonnement pour l'utilisation des mécanismes de souplesse. L'UE a souligné que le coût total de la compensation par le biais de mécanismes de souplesse était couvert par les pays industrialisés. Le BRESIL a déclaré que les pays industrialisés veulent à la fois établir une distinction entre les pays en développement et voir fixer pour eux des objectifs, sans prendre eux-mêmes un quelconque engagement proportionné que ce soit. Le JAPON a fait objection à l'introduction d'un plafonnement sur l'utilisation des mécanismes de souplesse, tout en reconnaissant les avantages de l'atténuation intérieure

L'AFRIQUE DU SUD, appuyée par l'INDE et l'AOSIS, a déclaré que le recours à des compensations par le biais du MDP est contraire au principe de responsabilités communes mais différenciées, car il permet aux pays industrialisés d'utiliser les options d'atténuation à moindre coût dans les pays en développement pour s'acquitter de leurs propres obligations, en laissant l'entreprise des mesures d'atténuation onéreuse aux pays en développement. L'UE a parlé de plafond fixé pour son recours aux mécanismes de souplesse, et a avancé des propositions visant à éviter le double comptage.

L'INDE a fait part de ses réserves quant au risque de voir la négociation des MAAM être utilisée pour créer une harmonisation des normes d'émissions et a noté qu'une seule proposition a été

avancée pour l'élimination du double comptage et la limitation de l'échange de quotas pour les utiliser plutôt contre des engagements financiers en faveur des pays en développement que contre des engagements à l'atténuation. Le délégué a souligné qu'il pourrait y avoir convergence autour de cette proposition.

Notant l'absence de certains grands pays émetteurs inscrits dans le cadre du Protocole, l'UE a proposé la tenue d'une séance de travail commune sur les engagements et les objectifs de l'AWG-LCA. Le JAPON a souligné que l'impact des pays visés à l'annexe I qui sont parties au Protocole est limité parce qu'il ne représente que 30% des émissions totales.

DANS LES COULOIRS

Bonn III arrivant à son point de mi-parcours, le bilan des progrès et - surtout - la détermination de la manière d'aller de l'avant à Bangkok, ont compté parmi les sujets les plus évoqués dans les couloirs. Emergeant, en fin de soirée, des consultations informelles tenues dans le cadre de l'AWG-LCA sur l'organisation des travaux, les délégués ont exprimé des vues divergentes sur l'état d'avancement au titre de l'AWG-LCA. Plusieurs participants ont qualifié les progrès de "lents", tandis que les plus optimistes croient que les fruits de leur labeur seraient plus visibles après que les modérateurs de la session informelle présenteront, jeudi, leurs divers rapports sur les avancées accomplies vers la consolidation du texte.

La question de l'attribution de propositions figurant dans le texte de négociation a été abordée, tout au long de la journée, dans les différents groupes de l'AWG-LCA, et les pays ont, croit-on, saisi le débat sur le sujet dans la réunion informelle de la soirée. Les pays en développement ont fait part de réserves concernant la transparence et ont déploré le caractère "déroutant" du texte de négociation (appelé quelquefois "la brique"), l'un des délégués ajoutant ceci "nos propositions ont été perdues, les questions chères à nous ont été marginalisées et le texte ne représente plus les parties." Beaucoup de délégués de pays industrialisés, toutefois, n'étaient pas de cet avis. Un délégué a déclaré qu'il était "atterré" par l'émergence du problème de l'attribution des propositions, compte tenu du fait que ce n'est pas ce qui avait été convenu à Poznan. Il a expliqué que l'attribution des formulations, à ce stade, constituerait un pas en arrière, compte tenu du fait que plus de 2000 crochets figurent dans le document, et porterait préjudice aux discussions de fond. Pousant un soupir de désespoir, il s'est interrogé : "Ce texte va-t-il jamais devenir notre propriété commune ?"

Dans le cadre de l'AWG-KP, le groupe informel sur la réduction des émissions des parties visées à l'Annexe I s'est avéré populaire, ces mêmes parties ayant continué à préciser leurs engagements et les hypothèses qui les sous-tendent. Alors que certains participants semblaient presque heureux, qualifiant les séances de travail "d'intéressantes" et "nécessaires", des questions retournaient sur les années de référence et le rôle de l'UTCATF. "Si les règles devant régir le secteur UTCATF durant la deuxième période d'engagement ne sont pas éclaircies, les objectifs nationaux ne seront simplement pas comparables", a soupiré un délégué. Un autre a remis en question l'utilité des discussions sur les objectifs individuels des différents pays, déclarant "si nous voulons juger de l'effet de nos engagements sur l'atmosphère, nous devons nous pencher sur tous les objectifs ensemble."

La question du rôle des marchés du carbone et des compensations a également figuré de manière significative dans les discussions de la journée - d'autant plus qu'elle a été abordée par les deux AWG. Bien que la grande majorité des délégués estime que le marché du carbone se poursuivra au-delà de 2012 et que l'accent doit être placé sur les détails des mécanismes disponibles et des mécanismes proposés, certaines questions fondamentales continuent de flotter dans les salles de réunion et dans les couloirs. Un délégué à l'AWG-KP a fait part de ses réserves que "les pays visés à l'annexe I cherchent à placer le fardeau des mesures de l'atténuation sur le dos des pays en développement." Un autre s'est inquiété que les fruits mûrs seront bientôt hors de portée pour les pays en développement. Certains délégués de pays industrialisés, toutefois, ont été heureux de voir se produire ce qu'ils estiment être un mouvement positif de certains pays en développement. "Aujourd'hui, nous avons été en mesure de discuter des détails des crédits et des échanges de quotas sectoriels avec certains grands pays en développement posant des questions détaillées - quelque chose qui ne s'est jamais produit auparavant", a fait remarquer un négociateur.

LES FAITS MARQUANTS DE L'AWG-LCA ET L'AWG-KP: JEUDI 13 AOUT 2009

Tout au long de la journée de jeudi, plusieurs groupes informels se sont réunis dans le cadre de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP pour discuter de questions posées, dont celles du financement, de l'adaptation, de l'atténuation, des technologies et le renforcement des capacités, des réductions des émissions des parties visées à l'annexe I, des mécanismes de souplesse et des conséquences potentielles.

GROUPES INFORMELS DE L'AWG-LCA

FINANCEMENT: Le matin, le vice-président de l'AWG-LCA, Machado, a présenté un document identifiant les éléments communs à de nombreuses propositions et mettant en relief les domaines où une meilleure compréhension est nécessaire.

La représentante des Philippines, intervenant au nom du G-77/CHINE, a parlé de vues parallèles sur les questions posées et de l'absence d'une compréhension commune du terme "conduit par un pays pilote." Plaidant en faveur de l'attribution, elle a fait part de ses réserves concernant la structure de la version révisée du texte de négociation, qui a-t-elle dit, a rendu difficile de se retrouver dans les propositions du Groupe.

L'UE, l'Ouganda, au nom des PMA, et d'autres ont souligné que le caractère urgent que devrait revêtir l'entreprise d'une action renforcée dans les domaines du financement, de l'atténuation, de l'adaptation et du transfert des technologies doit être clairement stipulé, ainsi que le besoin d'accorder une priorité au soutien des pays en développement vulnérables. Le délégué de l'AOSIS a déclaré que la fourniture de ressources financières devrait être guidée par les priorités des pays en développement et cela devrait être contenu dans les principes généraux. Il a souligné la possibilité d'énumérer les chiffres sous forme d'un budget caractérisé par une approche verticale descendante.

Le CANADA a parlé de l'existence d'une forte convergence sur le principe d'équité et celui de responsabilités communes mais différenciées, précisant que la majorité des partis ont pris des mesures concrètes conduisant à des effets concrets. Le délégué a indiqué qu'une concentration sur les fonctions clés de l'architecture financière devrait conduire à la compréhension de la manière dont certaines questions spécifiques seront résolues dans la pratique.

Le délégué d'ANTIGUA-ET-BARBUDA a plaidé pour l'établissement d'une distinction fondée sur la vulnérabilité des pays, et a apporté son appui à l'idée d'un accès direct par le biais d'un mécanisme de financement relevant de la CdP. La COLOMBIE a présenté la distinction entre les pays, en termes de vulnérabilité, comme étant un thème transversal, et a proposé de l'établir suivant une approche fondée sur l'écosystème.

Les ETATS-UNIS ont souligné le besoin de s'assurer de l'existence d'un lien entre la fourniture des fonds et les actions, y compris le point de savoir quelles sont les actions couvertes par le financement.

TECHNOLOGIE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES: Le modérateur Kumarsingh a présenté un texte consolidé. Il a précisé que l'insertion de sous-titres dans le chapitre sur le renforcement des capacités était pour permettre de se retrouver dans le texte uniquement. Un certain nombre de délégués ont parlé

de l'utilité de l'exercice. Les Philippines, au nom du G-77/CHINE, l'Ouganda, au nom des PMA, et l'EGYPTE ont demandé l'attribution de soumissions.

Au sujet du renforcement des capacités, la NORVEGE, avec le JAPON, l'Australie et d'autres, a souligné qu'il s'agissait là d'un thème transversal qui devrait être intégré dans les chapitres pertinents. La Tanzanie, au nom du G-77/CHINE, a souligné le besoin de maintenir le renforcement des capacités dans un chapitre distinct. Le délégué a demandé un paragraphe définissant les actions et a proposé l'établissement d'un mécanisme pour permettre le financement. L'UE a apporté son appui à l'idée de placer les propositions relatives au renforcement des capacités dans les parties de texte pertinentes, tout en faisant part de sa volonté de travailler sur le chapitre tel qu'il est, sachant, que cela ne devrait pas préjuger de la structure finale du texte de l'AWG-LCA.

Le BRESIL a parlé du renforcement des capacités comme étant un thème transversal qui doit être renforcé dans de nombreux domaines, dont celui de la REDD et, avec l'EGYPTE, a souligné le besoin d'une plus grande collaboration sur les mécanismes de renforcement des capacités, y compris la coopération sud-sud. La TANZANIE a souligné que le renforcement des capacités est un engagement au titre de la Convention. Le modérateur Kumarsingh a fait état d'un consensus sur le "quoi" du renforcement des capacités, et a encouragé la tenue de discussions informelles consacrées à un examen plus approfondi du "comment".

L'après-midi, le modérateur Kumarsingh a posé les questions de savoir si le texte pouvait être utilisé à Bangkok, et de quelle manière.

Le G-77/CHINE a demandé affirmation que le texte devrait être considéré comme une liste récapitulative des points sur la base du texte de négociation et a souligné que le financement et le transfert efficace de la technologie sont les deux principaux domaines prioritaires.

Le G-77/CHINE a demandé une affirmation que le texte devrait être considéré comme une liste consolidée des paragraphes fondée sur le texte de négociation, et a souligné que le financement et le transfert des technologies sont deux domaines prioritaires clés.

L'UE a souligné la nécessité d'engager des négociations sur le texte et a énuméré les paragraphes où des progrès rapides pourraient être réalisés. L'AFRIQUE DU SUD, appuyée par la CHINE, a mis en garde contre une focalisation sur des points de convergence périphériques et l'évitement des questions fondamentales.

L'Australie a exprimé son intérêt à parler, avec les parties intéressées, des domaines où des avancées pourraient être accomplies. L'UE, appuyée par les ETATS-UNIS, le CANADA, le JAPON et l'AFRIQUE DU SUD, a suggéré de travailler en groupes restreints pour faciliter les discussions. Le délégué des PMA, avec l'AFRIQUE DU SUD, a souligné que des signaux positifs en provenance des pays industrialisés, sur le traitement de la question de la mise au point et transfert des technologies sont requis, et que des groupes restreints ne seraient pas forcément en mesure de résoudre les problèmes. L'EGYPTE a mis en garde contre l'extension exagérée des délégations.

L'AOSIS a déclaré être prête à aller de l'avant et, avec l'AFRIQUE DU SUD, a espéré voir les paragraphes consolidés servir de plate-forme à un document de négociation. Le délégué du G-77/CHINE a souligné qu'il n'était disposé à parler ni des évalua-

tions, ni des plans ou des responsabilités des pays en développement, mais qu'il voulait renforcer l'application de la Convention. La CHINE a demandé des objectifs temporels clairs conçus pour la résolution des questions cruciales et a suggéré d'accorder une priorité aux arrangements institutionnels.

ATTENUATION: Le matin, au cours de la séance du groupe informel, les modérateurs Sangarwe Margaret Mukahanana (Zimbabwe) et Thomas Becker (Danemark) ont présenté un rapport sur les avancées accomplies dans leurs consultations officielles sur les mesures d'atténuation par les pays en développement et les pays industrialisés. Ils ont, tous deux, souligné le besoin de nettoyer et de consolider le texte, sans perdre aucune des propositions, aux fins de disposer d'un document à Bangkok. Le président Zammit Cutajar a indiqué qu'il allait essayer d'éclaircir la structure et de supprimer les répétitions constatées dans la partie introductive du chapitre.

Au cours de la discussion, la REPUBLIQUE DE COREE a relevé deux principaux points d'entrée concernant l'atténuation par les pays en développement : la nature juridique des MAAN et les MAAN unilatérales. Le délégué a déclaré que le régime futur devrait fournir un cadre permettant aux pays en développement de s'engager dans l'atténuation sans se soucier de savoir si les MAAN sont obligatoires. Avec SINGAPOUR, il a indiqué que les MAAN unilatérales volontaires doivent être reconnues à l'échelle internationale, et a soutenu l'idée d'établir un registre à cet effet. La COLOMBIE a apporté son appui au besoin de reconnaître les actions unilatérales à l'échelle internationale.

L'AFRIQUE DU SUD, appuyée par la CHINE, a déclaré que les MAAN ne devraient pas être utilisées pour la compensation, et a fait part de ses réserves quant au risque d'avoir un double comptage. Notant le dilemme posé par le point de savoir qui du financement et des MAAM venait d'abord, la représentante a plaidé pour la création d'un système de MAAN pratique et permettant une action rapide. La MALAISIE a plaidé pour des MAAN volontaires, dépendant des MNV du soutien. SINGAPOUR a déclaré que le soutien des MAAN était primordial. Le PAKISTAN a indiqué que les mesures unilatérales ne doivent pas être confondues avec les MAAN, qui doivent rester fidèle à la définition du PAB. Le délégué a indiqué que la notion de registre a besoin d'éclaircissements et qu'elle devrait être placée dans le chapitre des finances.

La NOUVELLE-ZELANDE a noté que les travaux menés dans le cadre du AWG-KP devraient être gardés à l'esprit, et a soutenu, entre autres : l'idée de concentrer cette partie du texte sur la comparabilité des mesures d'atténuation prises par les pays développés et de ne pas négocier une longue liste de critères et l'idée d'avoir un marché du carbone large et efficace.

L'AUSTRALIE a apporté son appui à l'idée d'avoir des objectifs chiffrés pour les pays industrialisés et d'établir une distinction entre les pays en développement. La représentante a indiqué que la souplesse doit être intégrée dans l'accord aux fins de renforcement et d'actualiser les engagements. Au sujet des pays industrialisés, les ETATS-UNIS ont appuyé l'idée d'avoir des réductions d'émissions juridiques contraignantes à moyen et long termes et mesurables, assorties d'un programme, sous forme d'annexe, de calendrier ou de registre. Au sujet des pays en développement, le délégué a apporté son appui à l'établissement d'une distinction, précisant que ceux disposant de plus grandes capacités, aptitudes et responsabilités doivent faire montre d'une plus grande ambition. Il a expliqué que, pour les pays en développement, plutôt les actions que le résultat seraient contraignants. Il a indiqué que les propositions concernant les MNV doivent être unifiées et intégrées. L'INDE a fait objection à l'intégration des parties de texte consacrées au dispositif de MNV pour les industrialisés et les pays en développement.

S'agissant du respect des obligations, les ETATS-UNIS ont plaidé pour avoir plutôt un dispositif de MNV efficace et global, qu'un système fondé sur les conséquences. La CHINE a proposé le MNV du soutien, comme point d'entrée pour discuter des mesures d'atténuation des pays en développement. Avec le BRESIL, l'INDE, la MALAISIE et le PAKISTAN, le délégué a encouragé l'examen des paragraphes 1 (b) (i) et 1 (b) (ii) du PAL, séparément, tandis que le JAPON a préféré procéder à leur examen ensemble. L'AUSTRALIE a déclaré que le dispositif MNV a besoin d'un examen approfondi et que toutes les actions devraient être soumises au MNV.

ATTENUATION (paragraphe 1(b)(v) du PAB): Le modérateur Shimada a souligné que la question couvrait divers mécanismes d'atténuation et qu'elle est, par conséquent, plus large que celle des marchés.

Les Parties ont examiné les critères et les conditions régissant la conception des mécanismes du marché. Le délégué de la REPUBLIQUE DE COREE a souligné le besoin de déterminer si les mécanismes du marché sont souhaitables et que si les parties sont d'accord sur ce sujet, elles devraient coopérer pour améliorer les propositions soumises, dont celle de son pays. L'INDE a déclaré que le rapport coût-efficacité et l'amélioration de l'atténuation sont des conditions fondamentales pour les mécanismes du marché. Le délégué a identifié le besoin de prendre en considération les défaillances éventuelles du marché dans la conception des mécanismes, mettant en exergue l'intégrité environnementale et l'équité. Il a indiqué, en outre, que les marchés ne traiteront pas de l'équité et, appelant à des dispositions claires, il a souligné, entre autres, la répartition régionale et la répartition dans les pays riches et les pays pauvres. Le CANADA s'est déclaré d'avis sur le besoin de prendre en considération l'équité. La CHINE a noté qu'il existe des défis à relever, liées aux mécanismes du marché et aux conditions de leur prise en considération. L'AFRIQUE DU SUD a reconnu l'utilité des mécanismes de marché, tout en insistant sur la suppléantarité. L'ARABIE SAOUDITE a mis en exergue certains mécanismes de marché, comme les taxes et les subventions, qui ont d'importants effets sur les pays en développement et sur le commerce international. Le VENEZUELA a souligné que l'absence d'un consensus existe sur les marchés.

TUVALU a mis en garde contre le risque de glisser vers un "méga-MDP" et a souligné que l'établissement de nouveaux mécanismes de marché aura des conséquences pour les objectifs des parties visées à l'annexe I et pour l'atmosphère. Mettant en relief des considérations, telles que la permanence et les fuites, il a mis en garde contre l'insertion de références à des marchés dans le contexte de la REDD.

L'UE a souligné que les mécanismes du marché permettraient de renforcer les mesures d'atténuation. Avec la NOUVELLE-ZELANDE et plusieurs autres, le représentant a souligné l'importance de l'intégrité de l'environnement. A cet égard, l'UE a identifié la nécessité de considérer, entre autres, le double comptage et les critères de base, ainsi que la définition des limites sectorielles. La COLOMBIE et le MEXIQUE, appuyés par l'AFRIQUE DU SUD, a souligné la nécessité de prendre en considération le développement durable. Le MEXIQUE, appuyé par l'UE, a appelé au renforcement du volet technologique.

Le JAPON a souligné la nécessité d'une coordination avec l'AWG-KP, notamment en ce qui concerne le MDP. Avec les ETATS FEDERES DE MICRONESIE, le délégué a identifié la nécessité d'examiner le respect des obligations. Comme point d'entrée des discussions, les ETATS-UNIS ont suggéré d'examiner la manière dont le MDP s'applique à ce processus, en mentionnant également la suppléantarité, l'encouragement des économies à évoluer vers des technologies plus propres et l'envoi de signaux vers le secteur privé. Le délégué des ETATS FEDERES DE MICRONESIE a noté la nécessité d'examiner la compatibilité avec le Protocole de l'architecture, la question de la compensation, la couverture sectorielle et le dispositif de MNV, ainsi que la relation aux unités de Kyoto. Le BRESIL a déclaré être d'accord sur la nécessité de tenir compte de points essentiels tels que l'additionnalité. La CHINE a souligné que les crédits ne doivent pas être utilisés en guise de compensations. Le CAMBODGE a appelé à la mise en place de mécanismes qui sont profitables pour les PMA. Le VENEZUELA a souligné la nécessité de maintenir l'AWG-KP et AWG-LCA distincts l'un de l'autre.

L'UKRAINE, appuyée par le CANADA, la COLOMBIE, les ETATS-UNIS, l'UE, la NOUVELLE ZELANDE et d'autres, ont proposé un tableau ou une matrice permettant de comparer les diverses propositions et critères relatifs aux mécanismes de marché. Les ETATS-UNIS, appuyés par la COLOMBIE, mais contrés par un certain nombre de parties, ont proposé aussi des mécanismes de projet. La CHINE et la BOLIVIE ont déclaré qu'un tableau comparatif est prématuré. L'ARABIE SAOUDITE, appuyée par la BOLIVIE et la CHINE, a déclaré que les discussions devraient se concentrer sur les principes d'abord. Après discussion, les parties ont convenu que le facilitateur peut compiler des informations pour aider les discussions à Bangkok.

ATTENUATION (paragraphe 1(b)(iv) du PAB): L'après-midi, les parties ont poursuivi l'examen du paragraphe 1 (b) (iv) de la BAP (approches sectorielles concertées et actions spécifiques au secteur). Le modérateur Khan a présenté une première esquisse du document officieux, qui présente les propositions sous cinq questions permettant d'éclairer sur l'objectif et la portée, ainsi que sur les principes directeurs. Après une brève discussion, il a présenté un "document officieux informel", en précisant qu'il visait à structurer et à éclaircir le texte. Il a identifié aussi un certain nombre de questions à examiner dont, notamment : la nature des secteurs, le niveau de détail des directives et l'intégration dans le régime de la lutte contre le changement climatique. La NORVEGE et d'autres ont demandé que ces questions soient mises à disposition avant Bangkok. Plusieurs parties ont accueilli avec satisfaction le papier officieux, tout en faisant part de leurs réserves à l'égard du "document officieux informel". Après discussion, le modérateur Khan a indiqué que le "non-non-document" ne serait pas examiné plus avant, tandis que le document officieux informel sera avancé comme étant un guide utile pour les discussions.

Il a également demandé si les parties ont "l'appétit" pour inviter les organisations internationales compétentes à Bangkok pour répondre à des parties questions. Plusieurs parties, dont la Norvège et Singapour, ont apporté leur appui à l'idée d'inviter l'OACI et l'OMI à Bangkok, tandis que l'Arabie saoudite s'y est opposée.

ATTENUATION (paragraphe 1 (b) (vi) du PAB): L'après-midi, le modérateur Konaté a facilité le sous-groupe sur le paragraphe 1 (b) (vi) du PAB (mesures de riposte). Il a présenté un document officieux qui, a-t-il précisé, a maintenu toutes les propositions et idées, en changeant l'ordre des paragraphes.

Il a également demandé si les parties ont l'appétit d'inviter les organismes internationaux compétents à Bangkok à répondre aux questions des parties. Plusieurs parties, dont la Norvège et Singapour ont soutenu l'idée d'inviter l'OACI et l'OMI à Bangkok, l'Arabie saoudite s'y est opposée.

La CHINE, l'INDE et SINGAPOUR, contrés par les États-Unis, ont suggéré que la proposition de l'Inde relative à l'interdiction des mesures commerciales unilatérales contre les exportations des pays en développement devrait également être intégrée dans le préambule du chapitre consacré à la vision commune.

Les Parties ont ensuite examiné l'état des intitulés figurants dans le document officieux. Les ETATS-UNIS, l'UE, le CANADA, le JAPON, la NORVEGE et d'autres, ont fait objection à l'insertion de certains intitulés dans le document, tandis que l'ARGENTINE, l'ARABIE SAOUDITE et la CHINE ont appuyé le maintien des intitulés. Le CANADA a demandé de rendre compte du fait que des intitulés avaient été insérés par le modérateur. L'ARABIE SAOUDITE a proposé de placer entre crochets et de rebaptiser quelques intitulés. L'AUSRALIE a proposé de stipuler que les intitulés sont fournis à titre indicatif uniquement.

SINGAPOUR a souligné l'importance d'avoir des marchés ouverts aux biens et services des pays en développement. L'INDONESIE et le BRESIL ont proposé de placer entre crochets les paragraphes sur les biocarburants, ainsi que sur la REDD et les déplacements des émissions.

ADAPTATION: L'après-midi, les co-modérateurs Kolly et Agyemang-Bonsu, ont présenté un texte consolidé pour le sous-chapitre consacré à la mise en œuvre, avec un tableau permettant de guider l'identification des paragraphes spécifiques figurant dans le texte original en cours de consolidation et la justification de cette consolidation.

La COLOMBIE a proposé que les paragraphes consolidés et les tableaux directeurs soient fusionnés en un seul document. L'UE a déclaré que le processus de consolidation était utile et qu'il pouvait contribuer à la conduite de négociations ligne par ligne. Le délégué des Iles Cook, au nom de l'AOSIS, avec l'EGYPTE, a proposé une consolidation similaire pour les autres sous-chapitres et leur distribution dès que possible, avant Bangkok. Le Secrétariat a indiqué qu'il pouvait être sollicité pour compléter la consolidation des autres sous-chapitres et pour leur publication sur le site, mais qu'une décision finale sera prise au cours de la séance de clôture, vendredi.

Le co-modérateur Agyemang-Bonsu a rassuré les délégués que le nouveau texte pourrait être introduit jusque la dernière journée à Copenhague. Les ETATS-UNIS ont demandé des précisions quant à savoir si le texte à venir, à Bangkok, comprendra ou pas de nouvelles propositions. L'UE a déclaré que le texte ne devrait pas inclure de nouvelles propositions, mais que de nouvelles proposi-

tions devraient être communiquées plutôt directement durant les réunions, en présence des parties, que par le biais d'une communication indirecte des soumissions. L'EGYPTE a souligné que l'attribution des propositions dans le texte consolidé était plus importante que dans le texte original. La BOLIVIE a demandé une manière d'attribution des propositions et de répartition des crochets, plus équilibrée. Le co-modérateur Bonsu a fait remarquer que l'ensemble du texte est placé entre crochets. L'AOSIS a fait part de ses réserves quant au risque de voir les attributions compliquer le texte et a suggéré de se contenter d'insérer une colonne dans le tableau au lieu de guidage. La TANZANIE a signalé quelques incohérences entre les paragraphes consolidés et les paragraphes dans le document original.

GROUPES INFORMELS DE L'AWG-KP

QUESTIONS DIVERSES (MECANISMES DE

SOUPLESSE): Le matin, le vice-président Dovland a présenté un projet de document officieux, a expliqué qu'il agira en tant que "mémoire institutionnelle" et a expliqué qu'il sera transmis au président de l'AWG-KP. L'INDE a souligné le droit de présenter de nouveau les options qui n'ont pas été abordées dans le document de retour à la table. L'EGYPTE, avec l'ALGERIE, a appelé à l'insertion d'un paragraphe distinct sur les co-avantages.

Le vice-président Dovland suggéré de parcourir le document officieux et de déterminer les questions devant être comprises dans les négociations à Bangkok. L'AFRIQUE DU SUD a exposé deux scénarios pour la suite des travaux : continuer à affiner les options jusqu'à parvenir à un accord sur l'ensemble des questions à Copenhague, ou examiner le problème du mandat et les questions qui pourraient être abordées dans les négociations. L'ARABIE SAOUDITE, avec la CHINE, l'INDE, OMAN et l'ETHIOPIE, a appelé à accorder une attention à l'annexe B, à l'article 3,9 du Protocole (nouveaux engagements pour les pays visés à l'annexe I). L'EGYPTE, avec la CHINE, a fait sienne la distinction entre les éléments nécessitant des amendements au Protocole et ceux qui peuvent être adoptés à la CdP/RdP. Le BRESIL, avec plusieurs autres, a suggéré de reporter la discussion sur les éléments nécessitant des amendements au Protocole jusqu'à Copenhague. La COLOMBIE a mis en garde contre des questions abordées pour la première fois, à Copenhague, et a suggéré que la discussion sur les questions qui devraient être traitées par voie d'amendement ou de décision, soit laissée au groupe sur les questions juridiques. L'AUSRALIE, le JAPON, l'UE et la NORVEGE ont souligné l'inutilité de longues discussions sur le mandat. L'AUSRALIE a noté l'absence d'accord sur le point de savoir si les AWG se réuniront à Copenhague.

Le président de l'AWG-KP, Dovland, a fait état des discussions parallèles menées dans le cadre de l'AWG-LCA et, appuyé par le JAPON et la NOUVELLE-ZELANDE, a proposé de discuter de l'ajout de nouveaux mécanismes par le biais d'un séminaire "académique" à Bangkok. Le BANGLADESH a préféré ne pas discuter de nouveaux mécanismes, et la CHINE a souligné le besoin de se concentrer sur les objectifs individuels et globaux des parties de l'annexe I.

CONSEQUENCES POTENTIELLES: Le matin, le groupe informel a poursuivi la lecture des libellés placés entre crochets dans le texte de l'annexe I (FCCC/AWG/KP/2009/9), traitant les questions liées au cadre des travaux, à la vulnérabilité et à la capacité de répondre aux effets des conséquences potentielles, et à l'approfondissement de la compréhension. Les Parties ont convenu de reprendre l'examen du cadre des travaux et de la vulnérabilité, lorsque plus de progrès auront été réalisés sur le fond.

Au sujet de l'approfondissement de la compréhension, l'ARABIE SAOUDITE a noté que la question à traiter est plus fondamentale qu'il est suggéré par la formulation du texte, et que l'amélioration des capacités institutionnelles n'est pas pertinente, de manière directe, à la réduction au minimum de l'impact des conséquences potentielles. Le G-77/CHINE a souligné que l'approfondissement de la compréhension est une question complexe, y compris les défis liés à l'attribution, les capacités et les cadres réglementaires, mais que le message principal du texte doit être simplifié.

Certains pays en développement ont remis en question la signification de "impacts réels". Les pays industrialisés ont préféré impacts "réels" ou "observés", tandis que les pays en développe-

ment ont souligné le besoin d'insérer également les conséquences "possibles." L'ARABIE SAOUDITE a indiqué que les modèles peuvent être utilisés comme preuve des conséquences possibles.

L'UE a fait part de ses réserves concernant le libellé exigeant des évaluations régionales et mondiales, en notant que si chaque mesure d'atténuation prise par les pays de l'annexe I devait subir un examen régional et mondial, cela déstabiliserait de manière significative l'objectif du Protocole consistant à prendre de promptes mesures d'atténuation.

L'après-midi, les parties ont continué les discussions sur l'approfondissement de la compréhension. Ils ne sont pas parvenus à s'entendre sur la terminologie liée aux capacités institutionnelles. L'UE a souligné la complexité ajoutée à la détermination des conséquences potentielles, par l'absence de capacités institutionnelles et, avec l'ARABIE SAOUDITE, a déclaré que cela faisait passer la responsabilité des conséquences aux pays en développement. Au sujet des évaluations mondiales et régionales, l'ARABIE SAOUDITE a précisé que ces dernières sont complémentaires aux études d'impact menées par les pays industrialisés et qu'elles examinent les classes des politiques et les conséquences qui en résultent. L'Australie a fait état d'un rôle possible de ces évaluations, mais a demandé que soit précisé le fait que le mandat de ces évaluations sera négocié à une date ultérieure. L'UE a noté que les niveaux mondial et régional risquent de ne pas être les bons niveaux pour la conduite de l'évaluation et s'est demandé d'où proviendrait le financement nécessaire à ces grandes évaluations.

Les co-moderateurs ont signalé qu'à la suite des modifications apportées à l'intitulé pour rendre compte du changement de son état, le résultat des travaux du groupe informel sera transmis au président de l'AWG-KP, sous forme de document officieux qui sera transmis ensuite à Bangkok pour servir de plate-forme à la poursuite des négociations.

Réduction des émissions de l'ANNEXE I: L'après-midi, le groupe informel a commencé ses travaux par un exercice technique sur les quantités attribuées et la traduction des engagements en objectifs chiffrés, et les ont poursuivis par une discussion des objectifs individuels et de l'objectif global, des écarts constatés lors de l'agrégation des annonces de contributions, et de la comparabilité et les critères.

Le Secrétariat a présenté trois scénarios pour l'établissement des quantités attribuées: utilisation des règles du Protocole; les amendements minimum aux règles du Protocole, tels que l'application de l'édition de 2006 des Lignes directrices du GIEC sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre; et, les amendements aux règles, proposés dans le cadre de l'AWG-KP, dont l'adjonction de nouveaux gaz à effet de serre et la modification de l'année de référence et des règles de l'UTCATF.

La NOUVELLE-ZELANDE a souligné que l'utilisation des émissions réelles comme point de départ rend compte de manière plus précise des coûts auxquels font face les pays pour la réalisation des objectifs et évite le verrouillage dans des inégalités actuelles figurant dans le Protocole. La représentante a indiqué qu'il y a peu de risque de voir des pays essayer de jouer avec le système et augmenter leurs émissions pour obtenir plus de permis, au cours des périodes futures. L'UE a également souligné que le point de départ a des implications importantes pour les objectifs quantifiés.

Le JAPON a souligné que l'utilisation de l'année 1990 comme année de référence rend la comparaison des niveaux de l'effort plus difficile et que l'utilisation des niveaux d'émissions absolus est préférable. L'AOSIS a souligné la nécessité de maintenir l'année de référence 1990 et les objectifs chiffrés pour qu'ils soient possible de les comparer avec ceux de la première période d'engagement. Le JAPON a expliqué que le maintien de l'année de référence 1990 et des objectifs quantifiés est beaucoup plus avantageux pour certains pays et que cela influencera la manière dont se présenteront les objectifs de réduction. La BOLIVIE a souligné qu'un chiffre global est nécessaire avant la détermination de ceux des quantités attribuées individuelles.

L'Australie a noté qu'elle a accru ses promesses de contribution et s'est demandé si les autres parties disposaient d'un processus pour le réexamen de leurs promesses de contribution parce que certaines "sont sur la table depuis pas mal de temps déjà." L'IRAN a mis l'accent sur l'écart qui existe entre le chiffre des réductions d'émissions promises et celui des réductions d'émissions globales nécessaires à réaliser par les parties visées à l'annexe I pour parvenir à une stabilisation des concentrations atmosphériques des gaz à effet de serre.

La FEDERATION DE RUSSIE, appuyée par le JAPON et la CROATIE, a déclaré que le chiffre global doit être déterminé par le biais d'une approche verticale ascendante. La BOLIVIE a préconisé l'attribution de parts dans le cadre d'une approche verticale descendante. L'AOSIS s'est déclaré de cet avis, en précisant que l'impact sur les petits États insulaires en développement et les pays les plus vulnérables doit être le point de référence pour la mesure des niveaux d'ambition. Le JAPON, avec l'Australie, le CANADA et l'UE, a souligné que le chiffre global devrait être examiné en coopération avec l'AWG-LCA. Le CANADA a soulevé la question de savoir comment seraient justifiées les contributions à d'autres activités de réduction, comme l'investissement dans la R&D, avec des implications plus larges pour le passage collectif d'une économie de statu quo à une économie à faible émission de carbone.

DANS LES COULOIRS

En cette pénultième journée de la réunion, de nombreux documents officieux et textes consolidés ont été distribués dans le cadre de l'AWG-LCA et celui de l'AWG-KP, et les délégués ont tenté d'en assimiler rapidement le contenu pour pouvoir faire part de leurs réactions au cours de ces sessions. Beaucoup d'entre eux ont déclaré être satisfaits des avancées réalisées, à ce stade, sur la consolidation des textes examinés dans le cadre de l'AWG-LCA, en précisant qu'en tout état de cause, ils ne s'attendaient aucunement à se livrer à des négociations ligne par ligne, à Bonn III. "Heureusement, il semble que nous avons atteint le pic, en terme de longueur de texte. Au début, je pensais qu'il allait gonfler encore, mais maintenant je suis réconforté par le très efficace travail de rationalisation." Toutefois, d'autres ont fait part de leurs réserves d'avoir eu à constater que dans le processus de rationalisation, leurs propositions ont été laissées de côté, et se sont déclarés pas satisfaits du processus.

L'après-midi, le nombre de délégués dans la file d'attente pour l'obtention d'une copie du texte de REDD plus, était important au point que de nouveaux travaux d'impression ont été nécessaires. Les délégués avaient hâte de voir comment leurs propositions ont été intégrées dans le texte, au terme de trois jours de réunions informelles avec le modérateur, jugées "positives" et "rassurantes." Certaines parties et certains observateurs enthousiastes ont commencé à analyser le texte dans les couloirs pour se préparer à la session de vendredi. Un délégué a déclaré, plein d'espoir, "ce texte représente de vraies chances de réaliser des progrès sur la REDD." Cependant, les participants qui ont suivi les travaux sur les autres sujets examinés par l'AWG-LCA ont fait part de leur frustration de n'avoir fait que "tourner autour du pot" dans certains groupes informels. Un délégué frustré a déclaré que "nous ne pouvons continuer à bricoler indéfiniment en tournant en rond et, nous finirons bien par percer et aller au fond des choses".

À la réunion informelle nocturne sur l'organisation des travaux, tenue dans le cadre de l'AWG-LCA, on croit savoir que les délégués ont examiné la question de savoir si cela les arrangeait de poursuivre les travaux, à Bangkok, en suivant la même méthodologie utilisée ici, à Bonn. Compte tenu du fait que toutes les parties du texte ont été traitées, cette semaine, certains ont suggéré de continuer avec la méthode de travail utilisée à Bonn, au moins pendant une partie du temps, à Bangkok, et de passer aux négociations au bout de quelques jours. Certains délégués ont exprimé leur frustration par rapport à cela, l'un deux s'exclamant "Pourquoi ne pourrions-nous pas passer simplement aux négociations, dès la première journée à Bangkok? Nous sommes en train de perdre du temps." Faisant état d'avancées inégales dans les travaux des groupes informels, certains délégués ont exprimé l'espoir de voir le travail de fonds pouvoir commencer, dans des groupes de contact, au moins sur les questions où cela serait possible. Un négociateur d'un pays industrialisé a estimé que les questions, comme celles de la technologie et de l'adaptation, et même certains aspects de celle de l'atténuation, sont prêtes à partir pour Bangkok. Cependant, le délégué d'un pays en développement a déclaré qu'un passage, trop vite, aux négociations, pourrait avoir "des effets néfastes et des conséquences inattendues." Beaucoup sont d'accord pour dire que la voie à suivre pourrait être plus claire après la clôture des travaux des groupes informels, vendredi.

COMPTE RENDU FINAL DU ENB: Le numéro du Earth Negotiations Bulletin consacré à la synthèse et analysis des réunions informelles de Bonn sera disponible en ligne, dès le lundi 17 août 2009 à: <http://www.iisd.ca/climate/ccwg/>

COMPTE RENDU DES POURPARLERS DE BONN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: 10 AU 14 AOUT 2009

Du 10 au 14 août 2009, le Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (AWG-LCA) et le Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP) ont tenu leurs consultations informelles à Bonn, en Allemagne. Près de 2400 participants ont assisté à la réunion qui s'inscrit dans le cadre des négociations en cours sur la coopération à long terme au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et du Protocole de Kyoto. Les deux AWG doivent conclure leurs travaux avant la quinzième session de la CdP de la CCNUCC (CdP 15) et la cinquième session de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CdP/RdP 5) qui se tiendront à Copenhague, au Danemark, en décembre 2009.

Pour l'AWG-LCA, l'accent a été mis sur la façon de travailler sur le texte de négociation révisé (FCCC/AWGLCA/2009/INF.1), qui rend compte des délibérations de l'AWG-LCA 6 tenue en juin. Le texte compte près de 200 pages et couvre les éléments clés du Plan d'action de Bali (décision 1/CP.13), à savoir une vision commune de l'action concertée à long terme, l'atténuation, l'adaptation et les finances, ainsi que la technologie et le renforcement des capacités. Après une semaine de consultations menées par cinq principaux groupes informels et plusieurs sous-groupes sur l'atténuation, l'AWG-LCA a commencé à produire des guides de lecture, des tableaux, des matrices et des documents officiels visant à consolider le texte et à faciliter les négociations lors de la prochaine réunion à Bangkok, en Thaïlande. Les différents outils seront compilés dans un nouveau document d'information que le président a l'intention de mettre à disposition avant Bangkok. Le texte de négociation révisé restera en majeure partie inchangé par rapport au début des consultations officielles à Bonn (Bonn III).

Dans le cadre de l'AWG-KP, les discussions se sont poursuivies sur les réductions d'émissions des parties visées à l'annexe I au-delà de la période d'engagement se terminant en 2012. En outre, les parties ont repris l'examen de textes relatifs aux conséquences potentielles et d'autres questions figurant dans le programme de travail de l'AWG-KP (FCCC/KP/AWG/2008/8), y compris l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF) et les mécanismes de souplesse. Étant donné que la session informelle n'avait pas pour mandat d'adopter des conclusions, les travaux de l'AWG-KP lors de la session informelle seront pris en compte dans les documents que le président de l'AWG-KP élaborera pour Bangkok. Les exercices techniques liés aux réductions d'émissions des parties visées à l'annexe I ont été largement considérés comme étant parmi les résultats les plus utiles de la session. Plusieurs participants ont souligné, toutefois, le besoin de changer de vitesse et de faire des progrès plus rapides.

Dans l'ensemble, à la clôture de Bonn III, les délégués des deux AWG semblaient être de plus en plus conscients du fait que l'horloge tourne, que seulement 114 jours restaient avant Copenhague, et que des progrès importants seront nécessaires lorsque les parties se réuniront à Bangkok dans six semaines à la fin du mois de septembre.

DANS CE NUMÉRO

Bref Historique de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto	2
Rapport de la Réunion	3
Groupe de Travail Spécial pour de Nouveaux Engagements pour les Parties Visées à l'Annexe I au Titre du Protocole de Kyoto	3
Groupe de Travail Spécial sur l'Action Concertée à Long Terme au Titre de la Convention	8
Brève Analyse de la Réunion	17
Réunions à Venir	20
Glossaire	21

BREF HISTORIQUE DE LA CCNUCC ET DU PROTOCOLE DE KYOTO

La réponse politique internationale aux changements climatiques a commencé par la mise en place de la Convention-cadre sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 1992 qui a établi le cadre de l'action visant à stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre, aux fins d'éviter "les interférences anthropiques dangereuses" avec le système climatique. La CCNUCC est entrée en vigueur le 21 mars 1994 et compte aujourd'hui 192 Parties.

En décembre 1997, les délégués se sont réunis à la CdP-3 à Kyoto, au Japon et se sont accordés sur un Protocole, relevant de la CCNUCC, engageant les pays industrialisés et les pays en transition économique, à réaliser des objectifs quantifiés, dans la réduction de leurs rejets de gaz. Ces pays, connus comme étant les Parties visées à l'Annexe I de la CCNUCC, se sont ainsi engagés à réduire leurs émissions globales dans six gaz à effet de serre, de manière à en abaisser les niveaux, d'une moyenne de 5,2% par rapport à ceux de 1990 et ce, au cours de la période entre 2008 et 2012 (première période de l'engagement), avec des objectifs particuliers, variant d'un pays à l'autre. Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février 2005 et compte aujourd'hui 184 Parties.

En 2005, la CdP/RdP 1 à Montréal, Canada, établit l'AWG-KP en vertu de l'Article 3.9 du Protocole qui mandate la considération de nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I, au moins sept ans avant l'expiration de la première période d'engagement. En outre, La CdP 11 a décidé, à Montréal, d'examiner la coopération à long terme au titre de la Convention, à travers une série de quatre ateliers connue sous le nom de "Dialogue de la Convention" qui s'est poursuivie jusqu'à la CdP 13.

FEUILLE DE ROUTE DE BALI: La CdP 13 et la CdP/RdP 3 ont eu lieu en décembre 2007 à Bali, Indonésie. Le point de focalisation de la conférence de Bali a porté sur les questions à long terme. Ces négociations ont abouti à l'adoption du Plan d'action de Bali (PAB) qui a établi l'AWG-LCA, chargé de se concentrer sur quatre éléments clés de la coopération à long terme déterminés durant le Dialogue de la Convention, à savoir: l'atténuation, l'adaptation, le financement et la technologie. Le Plan d'action de Bali contient une liste non exhaustive de questions à examiner dans le cadre de chacun de ces domaines et appelle à l'articulation d'une "vision commune de l'action concertée à long terme".

La conférence de Bali aboutit également à un accord sur un processus biennal, la feuille de route de Bali qui couvre "les trajectoires" des négociations menées au titre de la Convention et du Protocole et qui fixe la date butoir pour l'achèvement des négociations à la CdP15 et CdP/RdP 5, qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009. Les deux principaux organes établis dans le cadre de la Feuille de route sont l'AWG-LCA et l'AWG-KP qui ont tenu quatre sessions de négociation en 2008: avril, à Bangkok, en Thaïlande; juin, à Bonn, Allemagne; août, à Accra, Ghana, et décembre, à Poznań, Pologne.

CdP 14: A la CdP14, à Poznań, l'AWG-LCA 4 a poursuivi la discussion de l'ensemble des éléments clés du Plan d'action de Bali. Il a chargé le président de l'AWG-LCA d'élaborer un

document à soumettre à la considération de l'AWG-LCA 5, qui focaliserait les négociations sur la concrétisation du Plan d'action de Bali, et un texte de négociation pour l'AWG-LCA 6 qui se tiendra en juin 2009.

L'AWG-KP 6 a tenu un débat stratégique sur l'ensemble des éléments de son programme de travail et a décidé qu'en vue de finaliser l'accord sur les nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I, à la CdP/RdP 5, l'AWG-KP doit examiner en 2009 l'échelle globale des réductions d'émissions devant être réalisées par les parties visées à l'Annexe I, la contribution devant être apportée par les parties, individuellement ou conjointement, à l'échelle globale, ainsi que d'autres thèmes déterminés dans le paragraphe 49 de ses conclusions (FCCC/KP/AWG/2008/8). Ces thèmes comprennent: les mécanismes de souplesse; l'UTCATF; les gaz à effet de serre, les secteurs et les sources; les conséquences potentielles des outils, politiques, mesures et méthodologies; les combustibles de soufre utilisés dans les transports aérien et maritime; et les questions juridiques.

AWG-LCA 5 & AWG-KP 7: Du 29 mars au 8 avril 2009, l'AWG-LCA 5 et l'AWG-KP 7 se sont réunies à Bonn, en Allemagne. Le principal objectif de la session était de travailler à la production d'un texte de négociation relevant des deux AWG.

L'AWG-LCA 5 a examiné une note élaborée par le président visant à concentrer les négociations sur l'application du Plan d'action de Bali et sur les composantes de l'accord convenu (FCCC/AWGLCA/2009/4, Parties I et II). A l'AWG-LCA 5, les discussions ont été axées sur l'élaboration des éléments devant figurer dans le projet de texte de négociation appelé à être élaboré par le président pour la prochaine session de l'AWG-LCA qui se tiendra en juin 2009.

L'AWG-KP 7 s'est concentrée sur les réductions d'émissions à réaliser par les parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto au-delà de 2012 et sur les questions juridiques, y compris les amendements éventuels au Protocole. L'AWG-KP a examiné aussi d'autres questions figurant dans son programme de travail dont, notamment, les mécanismes de souplesse, l'UTCATF et les conséquences possibles des mesures de réactivité. L'AWG-KP a décidé de demander à son président d'élaborer deux documents pour la session de juin: une proposition d'amendements au Protocole dans le cadre de l'Article 3.9 (nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I); et un texte portant sur des questions diverses, comme l'UTCATF et les mécanismes de souplesse.

AWG-LCA 6 & AWG-KP 8: Du 1er au 14 juin 2009, l'AWG-LCA 6 et l'AWG-KP 8 se sont réunies à Bonn, Allemagne, en conjonction avec les 30èmes sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique de la CCNUCC.

L'AWG-LCA 6 s'est concentrée sur l'élaboration d'un texte de négociation, utilisant le projet de texte du président (FCCC/AWGLCA/2009/8) comme point de départ. Durant la session, les parties ont éclairci et élaboré leurs propositions et le principal résultat a été un texte de négociation révisé (FCCC/AWGLCA/2009/INF.1) qui compte environ 200 pages et qui couvre l'ensemble des principaux éléments du Plan d'action de Bali.

L'AWG-KP 8 a poursuivi l'examen des nouveaux engagements des parties visées à l'annexe I au titre du Protocole. Les discussions ont été axées sur les propositions avancées par diverses parties, d'objectifs de réductions d'émissions collectifs et individuels pour les pays visés à l'Annexe I pour la période post-2012. L'AWG-KP a convenu de poursuivre les discussions sur ces questions ainsi que sur d'autres, telles que celles de l'UTCATF et des mécanismes de souplesse, en s'appuyant sur la documentation élaborée par le président de l'AWG-KP.

A la fin de la session de juin, le Secrétariat a également reçu, de la part des parties, cinq soumissions pour un nouveau protocole relevant de la Convention, et douze propositions concernant les amendements au Protocole de Kyoto, proposées pour adoption à Copenhague.

RAPPORT DE LA REUNION

Le lundi 10 août 2009, les pourparlers de Bonn sur les changements climatiques ont commencé avec les réunions d'ouverture du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA) et le Groupe de travail spécial pour de nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP). Ce rapport résume les débats tenus par les deux GTS pendant les réunions informelles qui ont duré une semaine.

GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL POUR DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS POUR LES PARTIES VISEES A L'ANNEXE I AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO

Le président John Ashe (Antigua et Barbuda) a ouvert la session informelle de l'AWG-KP le lundi 10 août. Il a introduit une documentation, élaborée pour la session, couvrant:

- les propositions d'amendements au Protocole de Kyoto, conformément à l'article 3.9 (nouveaux engagements des parties visées à l'annexe I) (FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.1),
- autres amendements proposés au Protocole de Kyoto (FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.2);
- une compilation de propositions pour les éléments des projets de décisions concernant diverses questions, comme l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF) et les mécanismes de souplesse (FCCC / KP / AWG / 2009/10/Add.3); et
- une compilation de propositions avancées par les parties concernant les chiffres globaux et individuels pour les parties visées à l'Annexe I (FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.4).

Lors de la session informelle, les travaux ont été menés par trois groupes informels. Le premier groupe s'est concentré sur les réductions d'émissions totales et individuelles des parties visées à l'annexe I, et a été co-moderé par Leon Charles (Grenade) et Gertraud Wollansky (Autriche). Le deuxième groupe a examiné "les questions diverses" et a été moderé par le vice-président de l'AWG-KP, Harald Dovland (Norvège). Les "questions diverses" sont identifiées dans le paragraphe 49(c) du programme de travail de l'AWG-KP (FCCC/KP/AWG/2008/8) et comprennent: les mécanismes de souplesse; l'UTCATF; les gaz à effet de serre, les secteurs et les catégories de sources; les paramètres communs pour calculer l'équivalence, en CO₂, des émissions anthropiques par sources et l'absorption par puits; et

les questions de méthodologie et autres. Le troisième groupe a abordé les conséquences potentielles des mesures de riposte et a été moderé par Mama Konaté (Mali) et Andrew Ure (Australie). Lors de la séance d'ouverture, le président Ashe a indiqué qu'un groupe sur les questions juridiques se réunirait à la demande des parties en vue d'examiner des questions spécifiques. Durant la session, aucune réunion n'a été tenue par le groupe sur les questions juridiques.

La session informelle de l'AWG-KP n'a pas été mandatée pour adopter des conclusions. Durant la réunion de clôture du vendredi après-midi, le président Ashe a expliqué que, avant Bangkok, il réviserait certains des documents (FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.1 and FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.3-4) sur la base des documents officiels élaborés par les groupes informels sur la réduction des émissions de l'annexe I et les questions diverses. Le président Ashe a également noté qu'un document serait publié afin de refléter le travail effectué sur les conséquences potentielles.

REDUCTION DES EMISSIONS DES PAYS VISES

A L'ANNEXE I: Le groupe informel sur les réductions d'émissions globales et individuelles des parties visées à l'Annexe I s'est réuni du lundi au vendredi. Ses discussions ont porté, entre autres, sur: les hypothèses qui sous-tendent les cibles possibles présentées par les parties; l'établissement des quantités attribuées et la façon de transformer les engagements des parties en objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions (QELRO). Au cours de la réunion d'ouverture, le co-moderateur Wollansky a proposé d'utiliser le temps qui resterait à la fin pour réviser et rationaliser la documentation, tandis que la Chine a déclaré que le mandat assigné n'est pas de rationaliser la documentation et de produire un texte de négociation.

Les discussions ont commencé avec un échange de vues sur *l'établissement des quantités attribuées*. La Nouvelle-Zélande a mis en relief que les parties devraient bénéficier de la souplesse nécessaire pour établir des engagements, soit sous forme de QELRO, soit sous forme de réductions d'émissions absolues. Le Japon s'est prononcé en faveur de réductions d'émissions absolues, tandis que Tuvalu a signalé que le fait d'avoir plusieurs paramètres ne ferait que compliquer les choses. La République de Corée a déclaré que cette option n'est pas pertinente pour l'AWG-KP qui a pour mandat de modifier l'Annexe B.

Du mardi au jeudi, les parties ont entrepris un exercice technique axé sur *les objectifs possibles soumis par les parties*. Le Secrétariat a, tout d'abord, présenté une note rassemblant les informations relatives aux QELRO possibles soumis par les parties. Plusieurs parties visées à l'Annexe I ont ensuite présenté leurs engagements, expliquant les hypothèses qui les sous-tendent.

La Nouvelle-Zélande a fait un exposé sur un objectif à moyen terme de réduction des émissions de 10 à 20% par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2020. Elle a expliqué que l'objectif suppose la poursuite de la réglementation actuelle de l'UTCATF, ainsi qu'un plein recours aux mécanismes de souplesse et aux marchés du carbone en raison du coût élevé des mesures d'atténuation nationales.

Le Japon a débattu de son objectif national de réduction des émissions de 15% par rapport aux niveaux de 2005, d'ici à 2020, en soulignant qu'il ne comprenait ni l'UTCATF ni les mécanismes de souplesse. Il a également souligné que l'objectif du Japon pour la première période d'engagement était très ambitieux et qu'une année de référence unique n'est pas appropriée pour toutes les parties.

Le Canada a présenté un objectif national consistant à réduire les émissions de 20% par rapport aux niveaux de 2006, d'ici à 2020, indiquant qu'il s'agit là d'un objectif intermédiaire sur la voie vers une réduction de 60-70% par rapport aux niveaux de 2006, d'ici 2050. Il a souligné que cet engagement n'est pas subordonné au résultat de Copenhague et a expliqué que l'année de référence de 2006 était la première année pour laquelle des données complètes et exactes sont disponibles.

La Fédération de Russie a présenté des plans visant à réduire les émissions de 10-15% par rapport aux niveaux de 1990, d'ici 2020, indiquant que l'objectif n'englobe pas le secteur UTCATF ou de compensation et que les niveaux d'émissions russes sont actuellement inférieurs de 33% par rapport aux niveaux de 1990 et atteindront leur pic après 2020. Elle a également précisé que l'objectif n'est pas subordonné aux actions d'autres pays, mais qu'il est subordonné à la situation de l'économie russe. Le Belarus a confirmé son objectif de réduction des émissions situé entre 5 et 10% par rapport aux niveaux de 1990, d'ici à 2020.

La Norvège a présenté un exposé sur son engagement consistant à réduire les émissions de 30% par rapport aux niveaux de 1990, d'ici à 2020, indiquant que le secteur UTCATF englobait entre 3 et 6% de l'objectif, mais que certaines modifications sont nécessaires dans ses règles comptables.

S'agissant des *années de référence*, le Japon et le Canada ont mis en exergue que les parties devraient être en mesure d'utiliser plusieurs années de référence. Les États fédérés de Micronésie, au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), et Tuvalu ont souligné l'importance du maintien de l'année de référence actuelle pour garantir la comparabilité des engagements dans la deuxième période d'engagement. La Suède, au nom de l'Union européenne (UE), a noté que leur engagement de réduire les émissions de 30% par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2020 est tributaire d'un accord international.

Plusieurs parties, notamment la Suisse et la Nouvelle-Zélande, ont noté le besoin de clarté sur les *règles régissant l'UTCATF*, qui n'ont été convenues que pour la première période d'engagement. S'agissant des QELRO possibles, l'UTCATF a été inclus dans les engagements de la Nouvelle-Zélande et de la Norvège, la Nouvelle-Zélande supposant qu'il n'y aura aucun changement des règles actuelles et la Norvège soulignant la nécessité de changements dans les règles comptables. Le Canada et le Japon n'ont pas englobé l'UTCATF dans les calculs de leurs engagements respectifs.

En ce qui concerne les compensations à travers le *marché du carbone*, plusieurs parties visées à l'Annexe I ont souligné les avantages des mécanismes de souplesse et exprimé leur intérêt dans leur utilisation dans la période post-2012. La Nouvelle-Zélande a souligné que les mécanismes de marché sont importants pour ses efforts d'atténuation en raison du coût

élevé de l'atténuation nationale. La Norvège a déclaré que les deux tiers de son objectif seront réalisés grâce à des réductions d'émissions au niveau national.

L'Afrique du Sud s'est interrogée sur la proportion des compensations provenant des mécanismes de souplesse. Elle a mis en relief la question de l'équité qui se poserait dans le cas où les pays industrialisés bénéficieraient de toutes les meilleures possibilités d'atténuation dans les pays en développement, laissant le fardeau de l'atténuation onéreuse aux pays en développement. Contrée par le Japon, elle a noté que l'établissement d'un plafond à l'utilisation des mécanismes de souplesse pourrait être une solution. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont souligné le principe de réductions d'émissions au moindre coût, figurant dans la Convention.

S'agissant du *calcul des QELRO*, la Nouvelle-Zélande a mis en relief les émissions réelles comme étant le point de départ préférable, l'UE notant que le point de départ a des implications significatives pour les QELRO. L'UE a présenté un exposé sur les implications des points de départ, des voies et des durées sur les QELRO, soulignant que les points de départ précoces et les durées plus étalées conduisent à des parcours plus progressifs et à des QELRO moindres, qui peuvent, tous deux, avoir une incidence sur "le niveau d'ambition" que les pays visés à l'Annexe I sont disposés à poursuivre.

La Bolivie, appuyée par l'AOSIS, a souligné la nécessité d'une approche ascendante à travers la création d'une gamme de réduction globale des émissions sur la base des meilleures données scientifiques disponibles et en attribuant, par la suite, des objectifs individuels en fonction de divers facteurs, notamment la capacité, la Bolivie soulignant la responsabilité historique en tant que facteur important. La Nouvelle-Zélande, le Japon, la Fédération de Russie et la Croatie ont fait valoir que les pays individuels devraient établir leurs propres objectifs en fonction de leur évaluation du potentiel d'atténuation nationale dans une approche verticale ascendante selon laquelle des chiffres globaux seraient déterminés en compilant les engagements individuels. L'UE, le Japon, l'Australie et le Canada ont encouragé la tenue de sessions conjointes avec l'AWG-LCA sur les réductions totales des émissions des parties visées à l'Annexe I, en notant la difficulté de discuter de ces chiffres en l'absence de certains grands pays émetteurs.

Vendredi, le co-moderateur Charles a noté que bien que des discussions tenues par le groupe informel aient été productives, elles ne visaient pas la suppression ou la consolidation des options figurant dans la documentation, mais que les parties puissent mettre à jour ou corrigent leurs soumissions antérieures pour inclusion dans les recommandations au président de l'AWG-KP.

État d'avancement des négociations: Le vendredi, le groupe informel a transmis un document non officiel rendant comptes des changements mineurs apportés à la documentation originale (FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.1) à destination du président de l'AWG-KP devant être prise en considération lors de la révision de la documentation au titre de l'AWG-KP 9.

QUESTIONS DIVERSES: Le groupe informel s'est concentré sur des questions énumérées au paragraphe 49(c) du programme de travail de l'AWG-KP (FCCC/KP/AWG/2008/8),

désignées comme “questions diverses”. Du lundi au jeudi, le groupe a tenu quatre réunions sur les mécanismes de souplesse. Le vendredi, une réunion s’est tenue, mettant l’accent sur les gaz à effet de serre et les paramètres communs pour calculer les potentiels de réchauffement global. Les parties ont également convenu de poursuivre avec le groupe “spin off” sur l’UTCATF, qui a été modéré par Bryan Smith (Nouvelle-Zélande) et Marcelo Rocha (Brésil) et s’est réuni à trois reprises, du mardi au vendredi.

Mécanismes de souplesse: Au sujet des trois mécanismes de souplesse, le vice-président de l’AWG-KP, Dovland, a fait état d’un désaccord sur les propositions d’amendements au Protocole et a suggéré de se focaliser sur des éléments du projet de décisions de la CdP/RdP concernant l’échange des émissions et les mécanismes de projet (FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.3) pour tenter de trouver une convergence et réduire les options dans le texte. La Chine, appuyée par le Koweït et l’Arabie saoudite, a souligné que le but du document est de faciliter la discussion et qu’il ne devrait pas être utilisé comme plate-forme pour les négociations.

Au sujet des différentes options relatives au Mécanisme pour un Développement Propre (MDP), l’UE, le Japon et les États fédérés de Micronésie se sont prononcés en faveur du maintien de l’option relative au développement de *lignes de base normalisées*, alors que le Brésil, l’Argentine, la Chine et d’autres ont préféré ne pas aborder la question, appuyant, de ce fait, l’option de “non décision”.

S’agissant *des facteurs de multiplication et de soustraction* au titre du MDP, le Japon, la Chine, le Koweït, l’Inde, le Brésil et d’autres n’ont pas soutenu le développement de ces facteurs et ont préféré ne prendre aucune décision. La Chine et le Brésil ont souligné le caractère subjectif de ces facteurs et le Koweït, le Japon, l’Arabie saoudite et d’autres ont mis en relief la nécessité d’éviter la complexité. L’UE a déclaré qu’il serait difficile d’établir des lignes de base normalisées sans facteurs de soustraction, mais s’est opposée aux facteurs de multiplication. La République de Corée s’est déclarée ni en faveur de facteurs de soustraction, ni de facteurs de multiplication, et l’Argentine a fait part de son soutien à l’idée d’examiner les facteurs de multiplication.

S’agissant du point de savoir si les types de projet devaient être placés sur *des listes positives ou négatives*, fondées sur les technologies, le pays d’accueil ou l’échelle du projet, le Sénégal, soutenu par le Brésil, l’Inde et la Gambie, a mis en exergue la complémentarité des technologies renouvelables de petite échelle. La Nouvelle-Zélande a noté que l’examen du pays d’accueil augmente la complexité sans apporter un quelconque avantage à l’environnement. Le Japon a souligné le besoin d’examiner la répartition régionale actuelle des projets relevant du MDP. Tuvalu a émis des réserves sur la définition de “petite échelle” et déclaré que l’option des listes négatives ne doit pas être supprimée.

Au sujet de la promotion des *co-avantages* pour les projets dans le cadre du MDP, le Brésil, l’Inde, les Philippines et d’autres n’ont pas apporté leur soutien à la décision, tandis que le Japon, l’Arabie saoudite, le Koweït et d’autres ont soutenu l’examen des co-bénéfices. Plusieurs parties ont appuyé la

suppression du texte demandant que chaque projet relevant du MDP démontre des co-bénéfices bien déterminés, tout en conservant le texte relatif au soutien aux projets qui démontrent des co-bénéfices bien déterminés.

Les pays les moins avancés (PMA), le Groupe des 77 et de la Chine (G-77/Chine), la République de Corée, du Japon et d’autres ont préféré le maintien du texte sur *l’amélioration de l’accès des parties d’accueil spécifiées*, tandis que l’UE a préféré ne prendre aucune décision, mettant en évidence différentes façons de traiter la répartition régionale du MDP.

Au sujet des modalités de traitement des projets relevant du MDP après la *réussite des parties hôtes*, la Chine, le Brésil, les Philippines et d’autres n’ont pas apporté leur soutien à la décision. L’UE, le Japon, l’Australie et la Nouvelle-Zélande ont appelé à l’examen de la question, l’UE soulignant la nécessité de décider de ce qu’il advient des projets MDP dans les États membres de l’UE qui ne sont pas des parties visées à l’Annexe I. L’UE et d’autres, contrés par le Japon, ont suggéré de supprimer le texte sur la conversion des projets MDP en projets de mise en œuvre conjointe (MŒC).

Au sujet *des restrictions de solde (banque)* imposées aux unités de Kyoto, l’Ukraine, la Fédération de Russie et d’autres ont plaidé pour l’option de non restrictions sur la banque, au-delà de la deuxième période d’engagement, alors que les PMA, l’AOSIS, le Soudan et d’autres ont préféré étendre les restrictions actuelles aux périodes d’engagement à venir.

Au sujet des *permis d’emprunt de quantités attribuées* des périodes d’engagement futures, le G-77/Chine a souhaité qu’il n’y ait pas de décision sur la question, tandis que l’Ukraine et le Canada ont préféré le maintien de l’option.

Au sujet de *l’extension de la part des recettes*, l’AOSIS, les PMA et la Colombie ont apporté leur appui au maintien de l’option dans le cadre des décisions de la CdP/RdP. L’UE, le Japon et la Nouvelle-Zélande ont souligné les propositions d’amendements au protocole en rapport, ainsi que les liens avec l’adaptation et le financement dans le cadre de l’AWG-LCA.

Au sujet de l’inclusion des *piégeage et stockage du carbone (PSC)* au titre du MDP, l’Arabie saoudite, le Japon, le Nigeria, le Koweït, l’Iran, l’UE, la Nouvelle-Zélande, le Ghana et d’autres ont plaidé pour le maintien de l’option, tandis que l’AOSIS, l’Argentine, le Brésil, la Colombie, la Gambie et d’autres ont préféré qu’il n’y ait aucune décision. Le Brésil, appuyé par la Gambie, a parlé du PSC comme étant une mesure d’atténuation appropriée au niveau national, mais s’est opposé à son utilisation dans le cadre du MDP. Le Koweït, l’Arabie Saoudite et le Nigeria ont fait objection au libellé appelant à la limitation du PSC du MDP aux formations géologiques. L’AOSIS a souligné que des réserves concernant le PSC au-delà des formations géologiques sont encore plus sérieuses.

Au cours d’une brève discussion, le Japon s’est opposé à la suppression de l’option selon laquelle *les activités nucléaires* sont éligibles au titre du MDP.

Au sujet des *crédits d’émissions fondés sur les actions d’atténuation appropriées au niveau national (MAAN)*, le G-77/Chine et Tuvalu ont souhaité qu’il n’y ait pas de décision. La Colombie a souligné ses réserves concernant l’augmentation des problèmes liés au MDP, tels que celui de la répartition

géographique. La République de Corée a apporté son appui à une prise de décision sur les crédits MAAM et a déclaré que la proposition visait à aider les pays en développement à bénéficier de mécanismes de marché. L'UE a identifié des synergies avec leur proposition sur les crédits d'émissions sectorielles, tout en faisant état de réserves concernant l'attribution des réductions d'émissions et du dispositif de mesurage, notification et vérification (MNV).

Lors de la dernière réunion sur les mécanismes de souplesse, tenue jeudi, les participants ont discuté des options pour la poursuite des travaux à la réunion de Bangkok. L'Afrique du Sud a exposé deux scénarios d'ordre procédural: continuer à affiner les options jusqu'à parvenir à un accord sur l'ensemble des questions à Copenhague; ou examiner le problème du mandat et les questions qui pourraient être abordées dans les négociations. L'Arabie saoudite, avec la Chine, l'Inde, Oman et l'Éthiopie, a appelé à accorder une attention à l'annexe B, à l'article 3.9 du Protocole (nouveaux engagements pour les pays visés à l'annexe I). L'Égypte, avec la Chine, a fait sienne la distinction entre les éléments nécessitant des amendements au Protocole et ceux qui peuvent être adoptés en tant que décisions de la CdP/RdP. Le Brésil, avec plusieurs autres, a suggéré de reporter la discussion sur les éléments nécessitant des amendements au Protocole jusqu'à Copenhague. La Colombie a suggéré que la discussion sur les questions qui devraient être traitées par voie d'amendement ou de décision, soit laissée au groupe sur les questions juridiques. L'Australie a noté l'absence d'accord sur le point de savoir si les AWG se réuniront à Copenhague.

Etat d'avancement des négociations: Le vice-président Dovland a présenté un document officiel qui reflète les ajouts et suppression dans le document pertinent (FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.3) et les parties ont convenu de le transmettre au président de l'AWG-KP pour considération lors de l'élaboration de la documentation révisée pour Bangkok.

UTCATF: Le sous-groupe sur l'UTCATF a focalisé les discussions de la semaine sur la comptabilité fondée sur les terres, les perturbations naturelles et la gestion forestière (annexe FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.3 II), les questions liées au MDP et la soumission de données (FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.3). Le co-moderateur Marcelo Rocha (Brésil) a expliqué qu'en raison des réserves exprimées par de nombreuses parties, les groupes restreints ne se réuniront pas, mais a suggéré la tenue de discussions bilatérales.

Plusieurs pays ont déclaré qu'une approche de comptabilité fondée sur les terres est un objectif à long terme souhaitable. L'Australie, avec la Suisse et l'UE, a suggéré qu'elle n'est pas prête à soutenir la comptabilité fondée sur les terres dans la deuxième période d'engagement. Le Brésil, la Chine et le Japon ont mis en relief la communication de données incomplètes, ainsi que les incertitudes scientifiques actuelles du mesurage. De nombreux pays ont mis en évidence la difficulté de faire la distinction entre les émissions et les absorptions anthropiques et non anthropiques, et le défi que cela pose à la définition des perturbations naturelles.

L'Afrique du Sud a suggéré un examen plus large, à la fois, des puits et des sources, notant une volonté limitée pour envisager des mesures positives. La Suisse a décrit sa proposition

visant à réduire les perturbations naturelles, soulignant l'utilité potentielle des taux de soustraction à travers les activités du secteur UTCATF, mais a reconnu que la fixation des taux de soustraction était subjective.

Répondant aux questions sur la comptabilité des produits ligneux récoltés (PLR), la Nouvelle-Zélande a souligné qu'elle ne perçoit pas les PLR en tant que puits permanent et a mis en évidence la responsabilité des pays producteurs. La Thaïlande et le Belarus ont demandé l'aide du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en vue de créer des lignes directrices pour les perturbations naturelles et les tourbières.

Le groupe a également discuté de l'éligibilité des activités du secteur UTCATF au titre du MDP, notamment: le boisement et le reboisement; la réduction des émissions émanant du déboisement dans les pays en développement (REDD), la restauration des zones humides; la gestion durable des forêts ou des activités de gestion des terres; la gestion du carbone des sols; et la remise en végétation, les forêts, les terres cultivées et la gestion des pâturages. La Chine et le Brésil ont suggéré uniquement un examen du boisement et du reboisement dans le cadre du MDP. Beaucoup de pays ont appuyé l'examen de la REDD dans le cadre d'autres pistes de discussion. Le Sénégal, au nom du Groupe africain, avec le Japon, la Zambie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'Éthiopie, a souligné la nécessité d'améliorer la répartition géographique des projets MDP et a souligné que l'élargissement du champ des activités UTCATF éligibles offre cette opportunité. Le Brésil, l'UE, Tuvalu et le Canada ont appelé à l'examen de la question de savoir si les activités ne seraient pas mieux considérées dans le cadre du MDP ou dans celui des MAAN.

Les parties ont convenu de l'utilité de la soumission des données, certaines d'entre elles notant que les données augmentent la transparence et clarifient les incidences des propositions de l'UTCATF sur les objectifs. La Guyane a demandé aux pays visés à l'annexe I de fournir des données sur la contribution de l'UTCATF à leurs objectifs. Beaucoup ont suggéré que la soumission des données devrait idéalement se faire avant l'AWG-KP 9 qui se tiendra à Bangkok, tout en soulignant les défis pratiques posés à l'assemblage des données. Le Canada a indiqué que deux types de données ont été examinés: les données de base qui sont facilement disponibles; et les scénarios et projections, qui exigent davantage d'informations et qui ne seront probablement pas disponibles pour Bangkok.

Etat d'avancement des négociations: À la fin de la session, le co-moderateur Rocha a souligné que la soumission volontaire des données de base sur l'UTCATF avec les descriptions des hypothèses et des incertitudes, à travers le site Web du Secrétariat profitera à l'ensemble des parties, a précisé qu'aucun nouveau texte ne serait transmis au président de l'AWG-KP, et a rappelé aux parties qu'un nouveau texte pourrait être soumis à Bangkok.

Gaz à effet de serre, secteurs et sources: Les questions liées aux gaz à effet de serre, aux secteurs et sources ont été examinées dans une seule réunion du groupe informel sur les questions diverses, tenue vendredi (FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.3 annex III). Le vice-président Dovland a noté qu'il était trop tard dans la semaine pour élaborer un nouveau document

officieux sur ces questions, mais que les propositions des parties pour des insertions ou des corrections à ce texte seraient transmises au président de l'AWG-KP, en vue d'être incluses dans la documentation révisée de l'AWG-KP 9 à Bangkok.

Les discussions ont porté sur trois questions: l'inclusion de nouveaux gaz à effet de serre pour la deuxième période d'engagement; les paramètres pour calculer le potentiel de réchauffement global (PRG); et les lignes directrices en matière de communication des données. L'Australie a soumis une proposition élaborant sur la conclusion de l'OSAST (FCCC/SBSTA/2009/L.11) sur cette question relative à un processus débutant en 2010 en vue de l'adoption des lignes directrices révisées en matière de communications des données de l'annexe I de la CCNUCC sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre devant être fondées sur les Lignes directrices 2006 du GIEC pour une utilisation à partir de 2015.

S'agissant des *nouveaux gaz à effet de serre*, le Brésil, avec la Chine, l'Inde, le Soudan, l'Arabie saoudite, l'Égypte et le Bangladesh, ont soutenu l'option de ne pas inclure de nouveaux gaz dans l'annexe A du Protocole. L'AOSIS a appuyé l'inclusion de gaz supplémentaires en vue de prévenir le développement d'incitations perverses encourageant l'accroissement des émissions de ces gaz. Elle a noté que les gaz devraient être regroupés en "familles" dans l'annexe A. Le Japon, l'UE, le Canada et l'Australie ont appuyé l'inclusion de nouveaux gaz, là où il existe des preuves scientifiques solides et des informations techniques disponibles pour soutenir l'atténuation. Le Canada a souligné la nécessité d'assurer la cohérence avec le Protocole de Montréal relatif aux substances appauvrissant la couche d'ozone.

Concernant les *paramètres communs* pour calculer le PRG, le Brésil, appuyé par l'Inde, a exprimé sa préférence pour l'option 2, qui utilise les potentiels de la température mondiale (GTP), tout en décrivant une troisième option, qui permettrait de maintenir les dispositions du Protocole pour la deuxième période d'engagement. L'UE a demandé comment les nouveaux gaz seraient abordés dans un tel scénario. Le Brésil a noté son opposition à l'ajout de nouveaux gaz, mais a indiqué qu'il serait possible de créer des exemptions pour eux, soulignant que sa proposition est une réflexion pragmatique de la complexité associée à la définition des GTP dans le cadre de l'OSAST.

État d'avancement des négociations: Le modérateur du groupe informel a recommandé des changements mineurs sur la base des discussions au président de l'AWG-KP en vue de les inclure dans les révisions de la documentation de Bangkok.

CONSÉQUENCES ÉVENTUELLES: Les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles des mesures de riposte, y compris les retombées, des outils, des politiques, des mesures et méthodologies à la disposition des parties visées à l'annexe I (les conséquences éventuelles) ont été examinées par un groupe informel qui s'est réuni à quatre reprises entre le mercredi et le vendredi. Le groupe s'est concentré sur la rationalisation et la consolidation du texte figurant aux paragraphes 24-30 du texte transmis par l'AWG-KP 8 (FCCC/KP/AWG/2009/9).

Les parties ont examiné, ligne par ligne, le texte transmis par l'AWG-KP 8 dans l'annexe I du rapport de la réunion (FCCC/KP/AWG/2009/9). Les discussions ont porté sur

des questions comprenant: la plate-forme de l'examen, par l'AWG-KP, des conséquences potentielles; les décisions de la CdP/RdP et les articles du Protocole pertinents; le cadre des travaux; la vulnérabilité et la capacité à répondre aux impacts des conséquences potentielles; et l'approfondissement de la compréhension.

En ce qui concerne la base, les pays en développement ont recommandé la suppression de référence à la Convention, notant que le texte fait spécifiquement référence au Protocole. L'Afrique du Sud, au nom du G-77/Chine, a noté que le texte actuel pourrait introduire des conditions et des normes, tandis que sur le cadre des travaux, elle a souligné l'importance de souligner la réduction au minimum des conséquences négatives pour les pays en développement.

Plusieurs pays industrialisés ont fait état de répétitions dans la formulation actuelle du texte dans le cadre des travaux. La Nouvelle-Zélande a mis en exergue trois idées contenues dans le texte concernant sur cette section: s'efforcer de réduire les conséquences négatives; les conséquences positives et négatives des mesures d'atténuation; et que les travaux sont focalisés sur les effets négatifs dans les pays en développement.

L'Arabie saoudite s'est opposée, dans les discussions sur l'approfondissement de la compréhension, à la référence à la capacité institutionnelle des pays en développement. Le G-77/Chine a souligné la complexité de l'approfondissement de la compréhension, mais a noté que le message figurant dans le texte doit être simplifié. Les parties ont discuté de la signification de "impacts réels", les pays industrialisés préférant "réels" ou "observés", tandis que les pays en développement ont souligné la nécessité d'inclure également les conséquences "possibles".

Les délégués ont discuté de la possibilité d'évaluations régionales et mondiales comme composante de l'approfondissement de la compréhension. L'UE a noté que, si toutes les actions d'atténuation nécessitent un processus de révision régional et mondial, ce serait une atteinte significative à l'objectif du Protocole consistant à prendre des mesures d'atténuation rapides et que les niveaux régionaux et mondiaux pourraient ne pas être les niveaux les plus appropriés pour mener des évaluations. L'Arabie saoudite a précisé que ces évaluations seraient complémentaires aux études individuelles des impacts menées par les pays industrialisés et qu'elles examineraient les catégories des politiques et conséquences qui en résultent. La Guyane et les États fédérés de Micronésie ont déclaré que les évaluations ont pour but d'évaluer les impacts sur les pays en développement et la manière d'y faire face. L'Australie a indiqué qu'il y aurait un rôle pour ces évaluations, mais s'est inquiétée que la négociation des mandats puisse être une distraction pour le groupe et a demandé qu'elle ait lieu à une date ultérieure.

État d'avancement des négociations: Le texte, tel que modifié au cours des débats tout au long de la semaine, a été transmis au président de l'AWG-KP et sera publié en tant que document ordinaire avant Bangkok.

REUNION DE CLOTURE: La réunion de clôture de l'AWG-KP a eu lieu le vendredi après-midi. Le co-président de l'AWG-KP, John Ashe, a invité les résumés des animateurs des groupes informels et du sous-groupe sur l'UTCATF. Il a ensuite expliqué qu'il réviserait certains des documents (FCCC/KP/AWG/2009/10/

Add.1 and FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.3-4), avant Bangkok, sur la base des documents officiels élaborés par les groupes informels sur la réduction des émissions de l'annexe I et les questions diverses. Le président Ashe a également noté qu'un document officiel serait publié pour refléter le travail effectué sur les conséquences potentielles et que les parties n'avaient pas sollicité l'aide du groupe informel sur les questions juridiques, exprimant l'espoir "de trouver plus de travail pour le groupe juridique à mesure que nous nous rapprochons de Copenhague". Il a indiqué qu'il allait publier une note de scénario avant l'AWG-KP 9 sur la façon de travailler à Bangkok, soulignant que "nous devons travailler deux fois plus dur dans six semaines". Le président Ashe a clos la session à 16h10.

GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL SUR L'ACTION CONCERTÉE À LONG TERME AU TITRE DE LA CONVENTION

Le président de l'AWG-LCA, Michael Zammit Cutajar (Malte), a ouvert la session informelle le lundi 10 août, indiquant qu'il considérerait la réunion comme faisant partie d'une phase de trois semaines passant par Bangkok. Il a fait état de la longueur et la complexité du texte de négociation révisé de l'AWG-LCA (FCCC/AWG/LCA/2009/INF.1) et a souligné que son raccourcissement est un défi à relever. Il a rappelé aux délégués que le texte examiné avant Kyoto, en octobre 1997, n'était que d'environ 30 pages. Il a identifié la nécessité d'un examen équilibré des éléments du PAB et a exprimé l'espoir d'avoir une nouvelle version révisée du texte de négociation comme résultat de la session. Le Soudan, au nom du G-77/Chine, a indiqué que le résultat de Bonn devrait être un texte "parties des parties présentes à Bonn", et non un texte de négociation révisé élaboré par le président.

En plus de la session d'ouverture du lundi matin, l'AWG-LCA a convoqué, en milieu de semaine, une réunion de bilan et une réunion de clôture, le vendredi après-midi. Durant la semaine, la plupart des travaux ont été entrepris dans des groupes informels se concentrant sur les cinq principaux éléments du PAB, à savoir: l'adaptation; le financement; le transfert de technologies et le renforcement de capacités; et une vision commune à long terme de l'action concertée. Un certain nombre de sous-groupes se sont également réunis pour aborder les sous-paragraphes 1(b)(i)-(vi) relatifs à l'atténuation dans le PAB.

Aucune conclusion n'a été adoptée en fin de semaine; en lieu et place, l'accent a été placé sur l'identification des façons de procéder. Les Philippines, au nom du G-77/Chine, ont déploré que leurs propositions n'aient pas été clairement reflétées dans le texte de négociation révisé et, contrées par certains pays industrialisés, ont souligné la nécessité d'inclure l'attribution des propositions. Elles ont également souligné que, en combinant des éléments du texte, l'appropriation par les parties doit être maintenue. Le Soudan a souligné le droit à la pleine participation de toutes les parties et la nécessité de consulter les parties sur les questions, y compris le programme. Les États-Unis, l'UE et d'autres ont exprimé leur satisfaction du travail des modérateurs, et le Mexique, au nom du Groupe de l'intégrité environnementale, a souligné le besoin de passer au mode de pleine négociation et d'avoir un texte de négociation pratique à travailler à Bangkok.

Tout au long de la semaine, les groupes informels et leurs modérateurs ont travaillé à identifier les domaines potentiels de la convergence et de la divergence, et ont commencé à développer des outils pour naviguer dans le texte de négociation de l'AWG-LCA, y compris les guides de lecture, des tableaux, des matrices et des documents officiels sur certaines sections.

Vendredi, le président Zammit Cutajar a proposé, et les parties ont accepté, que le texte de négociation révisé reste sur la table, assorti des corrections soumises par les parties, et qu'un document supplémentaire soit affiché sur le site de la CCNUCC, contenant le texte de négociation révisé avec les attributions et les notes originales. Il a expliqué qu'avant Bangkok, un second document d'information sera également émis, contenant les différents outils et des sections consolidées. Il a indiqué que, avec le nouveau document, les parties auraient un certain nombre d'outils pour naviguer dans le texte, mais que le matériel se composerait de leurs propres propositions que les parties ont choisi de le faire avancer.

Les discussions des groupes informels et des sous-groupes de l'AWG-LCA sur les cinq éléments clés du PAB sont résumées ci-dessous.

ADAPTATION: Cette question a tout d'abord été abordée par le groupe informel, co-modéré par Thomas Kolly (Suisse) et William Agyemang-Bonsu (Ghana), le mercredi matin. Le groupe s'est réuni quatre fois au cours de la semaine.

Au cours des discussions, les Maldives, au nom du G-77/Chine, ont appelé à l'égalité de traitement de l'atténuation et l'adaptation, la mise à l'échelle du financement, et à des ressources financières adéquates et prévisibles. L'Australie, au nom du Groupe Parapluie, a souligné notamment: l'importance de l'adaptation pour l'ensemble des parties; et la mise en place de mesures d'atténuation offensives permettant d'éviter d'accroître le fardeau de l'adaptation. Avec le Canada, le Japon et l'UE, elle a souligné que l'adaptation devrait être conduite par un pays pilote et qu'une priorité devrait être accordée aux groupes les plus vulnérables. Le Japon a déclaré que la CCNUCC doit jouer un rôle de catalyseur dans le renforcement de l'adaptation. Le Groupe Parapluie a déclaré que la CCNUCC pourrait faciliter et catalyser les activités, grâce, notamment, au partage des meilleures pratiques et informations. Il a indiqué que le financement doit provenir de multiples sources et, avec l'UE et d'autres, a encouragé le renforcement du soutien.

L'UE a souligné que la meilleure stratégie d'adaptation était un régime d'atténuation maniable et a mis en exergue l'intégration de l'adaptation dans les processus de développement durable. L'Uruguay a encouragé la prise d'engagements ambitieux en faveur de l'atténuation pour réduire les coûts accrus de l'adaptation.

Le Bangladesh a appelé, entre autres, à un financement sous forme de dons et non pas sous forme de prêts préférentiels et à une action au niveau communautaire. Le Pérou, parlant au nom d'un certain nombre de pays, avec l'Égypte et la Colombie, a fait objection à l'idée d'une nouvelle classification des pays en développement pour déterminer la vulnérabilité. Le Burkina Faso, au nom des PMA, a apporté son appui à la catégorisation des pays.

Le Paraguay et le Pérou ont déclaré que l'adaptation devrait maintenir les écosystèmes, et ont appelé au renforcement de la participation communautaire, y compris des communautés autochtones. L'Indonésie a demandé une référence à la gestion fondée sur l'écosystème aux aires côtières, et a déclaré que la relation dynamique entre les océans et les changements climatiques devrait être prise en compte dans le résultat. La Turquie a plaidé pour l'insertion d'un nouveau chapitre consacré à l'adaptation des technologies et à leur transfert, et la création d'organes exécutifs des finances et de la technologie.

Le délégué des Îles Cook, au nom de l'AOSIS, a apporté son appui à l'idée de créer un mécanisme de facilitation et de coordination de l'accès des pays en développement au financement. Le Venezuela, au nom de plusieurs pays d'Amérique latine, a déclaré que les dispositifs institutionnels devraient relever de l'autorité et directives de la CdP sous la forme d'un système à guichets multiples, aux fins de s'assurer de l'accès au financement. Avec l'Égypte, l'Argentine, le Sri Lanka et le Groupe africain, il a indiqué que le financement devrait provenir de sources publiques, être en supplément de l'aide publique au développement (APD) et faire l'objet de MNV. L'Arabie Saoudite a déclaré qu'un appui financier et technique devrait être fourni uniquement par les pays industrialisés.

La Chine a plaidé pour la création d'un comité ou d'un organe subsidiaire sur l'adaptation, et pour l'établissement de centres régionaux dans les pays en développement. Les Philippines ont plaidé pour une approche fondée sur l'apprentissage sur le tas et pour l'échange d'informations et ont demandé aux pays industrialisés de communiquer leurs expériences, entre autres, dans: l'intégration de l'adaptation dans la planification du développement national. Le Groupe africain a demandé l'aide des pays industrialisés dans l'estimation du coût de l'adaptation. Les États-Unis ont déclaré avoir engagé 300 millions de dollars pour l'adaptation en 2010, soit dix fois le montant du budget 2009.

L'AOSIS et Tuvalu ont fait objection à la discussion des effets des mesures de riposte au titre de l'adaptation, signalant que ce sujet est abordé sous le thème de l'atténuation. L'Arabie Saoudite a appelé à l'insertion de références à l'impact des mesures de riposte dans l'ensemble du texte et à l'ajout d'une référence à la vulnérabilité économique. Le Ghana a mis en exergue la composante parité hommes-femmes de l'adaptation. Le Bhoutan et le Népal ont attiré l'attention sur la vulnérabilité des écosystèmes dans les pays montagneux.

Au cours de la semaine, les co-moderateurs Kolly et Agyemang-Bonsu ont présenté un texte consolidé couvrant les sous-chapitres consacrés à la mise en œuvre, les moyens de mise en œuvre et le suivi, avec un tableau permettant de guider l'identification des paragraphes spécifiques figurant dans le texte original en cours de consolidation et la justification de cette consolidation. Ils ont expliqué que le but était de rationaliser et de réduire la duplication, sans supprimer d'éventuelles propositions. Plusieurs parties ont affirmé que la consolidation était un exercice utile et pourrait aider à faire avancer le processus, tandis que certains ont signalé des incohérences par rapport au texte original et que des propositions spécifiques avaient été ignorées. L'Égypte a souligné l'importance d'inclure

l'attribution des propositions dans le texte consolidé. L'AOSIS a fait part de ses réserves quant au risque de voir les attributions compliquer le texte et a suggéré de se contenter d'insérer une colonne dans le tableau au lieu de guidage.

Le co-moderateur Kolly a indiqué que le reste des sous-chapitres devrait être consolidé dans les meilleurs délais, notant que les observations spécifiques sur le texte consolidé pourraient être envoyées au Secrétariat. L'AOSIS a déclaré qu'une compréhension commune de la terminologie utilisée dans le texte devrait être atteinte. Les Philippines, au nom du G-77/Chine, ont mis en garde contre l'exclusion de toutes les propositions faites par les membres du Groupe. Le Soudan a averti que toute nouvelle proposition devrait être reportée jusqu'à Bangkok, au nom de la transparence.

État d'avancement des négociations: Le texte consolidé, comprenant le travail à faire au cours de la période intersessions sur le reste des sous-chapitres consacrés à l'adaptation, sera inclus dans le nouveau document d'information qui sera publié avant l'AWG-LCA 7 à Bangkok.

FINANCEMENT: Le texte de négociation révisé (FCCC/AWGLCA/2009/INF.1) contient un chapitre portant sur "Une action renforcée sur le financement, la technologie et le renforcement des capacités", cependant les parties ont convenu d'examiner le financement séparément sous la rubrique "action renforcée sur la fourniture de ressources financières et l'investissement". Cette question a été couverte dans quatre sessions informelles, modérées par le vice-président de l'AWG-LCA, Louis Machado (Brésil), le mardi, le jeudi et le vendredi.

Le mardi, le vice-président Machado a demandé au secrétariat d'élaborer un tableau illustrant les domaines de convergence et ceux nécessitant un examen plus approfondi. Il a proposé de procéder à l'examen des principes directeurs, y compris ceux devant régir l'accès et la répartition et de reporter la discussion sur la mobilisation de fonds. Il a également énuméré pour discussion: les questions de responsabilité, d'équité et de représentation équilibrée de toutes les parties; la cohérence et la coordination des sources de financement; les approches d'accès au et de répartition des fonds, et la satisfaction des besoins des pays en développement vulnérables.

Les Philippines, au nom du G-77/Chine, ont mis l'accent sur la responsabilité du mécanisme de financement à l'égard des parties, sur l'obligation de mobiliser des ressources financières et sur le principe d'équité.

Le Bangladesh a souligné la nécessité d'une architecture financière relevant de la CCNUCC, en conformité avec le PAB et fournissant un accès simple et direct aux ressources, en particulier pour les pays les plus vulnérables. La Barbade, au nom de l'AOSIS, a souligné la nécessité d'accroître les ressources destinées à la lutte contre le changement climatique, de s'assurer du financement de la mise en œuvre des plans de développement et de la mise en place d'un accès direct et simplifié au financement, en particulier pour les petits États insulaires en développement (PIED) et les PMA.

Les États-Unis ont mis en exergue un certain nombre de développements nationaux, y compris leurs premières contributions au Fonds pour les PMA et au Fonds spécial pour la lutte contre les changements climatiques. Au sujet des

sources de financement, ils ont insisté sur le rôle du secteur privé dans la génération de l'échelle du financement nécessaire. Le Canada a souligné le besoin de catalyser les flux financiers et les investissements privés et a appelé à accorder une priorité aux besoins des pays les plus pauvres et les plus vulnérables, ainsi qu'à optimiser l'efficacité des institutions, des cadres et des réseaux disponibles. L'Australie a déclaré que toutes les sources de financement sont importantes, y compris les fonds publics et privés, ainsi que le marché du carbone, et a appelé à une approche décentralisée pour faciliter l'accès au financement.

L'Afrique du Sud, au nom du Groupe africain, a déclaré qu'elle ne soutiendrait ni un texte stipulant que toutes les parties doivent contribuer aux ressources financières ni une approche suggérant une différenciation entre les pays en développement dans l'accès aux ressources financières. Au sujet de l'échelle de financement, elle a déclaré que le Groupe africain ne saurait accepter un accord sur le financement dépourvu d'un engagement financier d'un pour cent du produit intérieur brut (PIB) mondial. L'Ouganda, au nom des PMA, a mis en relief les difficultés dans la mise en œuvre des programmes d'adaptation nationaux (PANA), en raison de l'insuffisance des ressources.

L'Arabie Saoudite a souligné qu'une formulation appelant à des ressources financières de la part des pays en développement serait en contradiction avec les principes de la Convention, et a souligné que les financements devraient être fondés plutôt sur des financements publics que sur des taxes qui auraient une incidence sur les exportations des pays en développement. La Chine a déclaré que l'accent de plus en plus important placé sur le secteur privé comme source de financement risquait de donner lieu à un financement imprévisible, soulignant que le financement devait être assuré par le secteur public et représenter, au moins, entre 0,5 et 1% du PIB des pays industrialisés. Le G-77/Chine et d'autres pays en développement ont souligné l'importance du dispositif de MNV pour la réussite de la mobilisation des ressources financières, ainsi que pour conférer à la CdP un contrôle direct sur la gouvernance.

Utilisant l'exemple d'une voiture hybride pour l'analogie, le Mexique a noté qu'un ensemble de mécanismes de financement hybrides est nécessaire à "différents ensembles de moteurs qui peuvent être coordonnés pour assurer que le véhicule se déplace à une vitesse appropriée".

Le jeudi, le vice-président Machado a présenté un document officiel sous la forme de tableau identifiant les éléments communs à de nombreuses propositions et mettant en relief les domaines où une meilleure compréhension est nécessaire. Les discussions ont porté sur : les objectifs, la portée et les principes directeurs; la génération et la fourniture de ressources financières; et les arrangements institutionnels, y compris les fonds et la structure institutionnelle.

Au sujet *des objectifs, de la portée et des principes directeurs*, les Philippines, au nom du G-77/Chine, ont parlé de vues parallèles et de l'absence d'une compréhension commune du terme "conduit par un pays pilote." L'UE, l'Ouganda, au nom des PMA, et d'autres ont souligné que le caractère urgent que devrait revêtir l'entreprise d'une action renforcée dans les domaines du financement, de l'atténuation, de l'adaptation et du transfert des technologies doit être clairement stipulé, ainsi que le besoin d'accorder une priorité au soutien des pays en

développement vulnérables. La Barbade, au nom de l'AOSIS, a déclaré que la fourniture de ressources financières devrait être guidée par les priorités des pays en développement, qui devraient, selon ses affirmations, être contenues dans les principes généraux. Elle a souligné la possibilité d'énumérer les chiffres sous forme d'un budget caractérisé par une approche verticale descendante.

Le Canada a reconnu l'existence d'une forte convergence sur le principe d'équité et celui de responsabilités communes, mais différenciées, précisant que la majorité des parties ont pris des mesures concrètes conduisant à des effets concrets. Antigua-et-Barbuda ont plaidé pour l'établissement d'une distinction fondée sur la vulnérabilité des pays, et ont apporté leur appui à l'idée d'un accès direct par le biais d'un mécanisme de financement relevant de la CdP. La Colombie a mis en exergue la distinction entre les pays, en termes de vulnérabilité, comme étant un thème transversal, et a proposé de l'établir suivant une approche fondée sur l'écosystème. Les Etats-Unis ont souligné le besoin de s'assurer de l'existence d'un lien entre la fourniture des fonds et les actions, y compris le point de savoir quelles sont les actions couvertes par le financement. L'UE a mis en garde contre les longs débats centrés sur l'interprétation de la Convention.

En ce qui concerne *la génération et la fourniture de ressources financières*, le débat a porté sur le point de savoir si les fonds doivent provenir de sources publiques exclusivement ou d'un mélange de sources publiques et privées. Les pays en développement ont, en général, préféré que les principales sources de fonds soient publiques, sans conditions. Les pays industrialisés ont souligné le rôle de sources privées, préférant un mélange des deux. La Suisse a indiqué qu'il y avait une convergence sur des sources publiques et privées, mais pas sur leurs rôles respectifs. L'UE a souligné les mécanismes fondés sur le marché. La Barbade a souligné la divergence sur la mesure dans laquelle les sources publiques et privées interviendront dans la génération de fonds. Les États-Unis ont déclaré que le financement public est le plus efficacement utilisé à des fins comme l'adaptation et le renforcement des capacités. L'Ouganda, au nom des PMA, a plaidé pour que les gouvernements mobilisent des ressources auprès du secteur privé et a décrit l'octroi de prêts pour l'adaptation d'"immoral".

Le G-77/Chine a appelé à un partage approprié du fardeau entre les pays industrialisés parties et à un financement adéquat et prévisible. L'Egypte, au nom du Groupe africain, a souligné le besoin de contributions importantes de la part des pays industrialisés. L'Afrique du Sud a reconnu l'existence d'une divergence au sujet de l'échelle du financement et, avec le Bangladesh, a souligné un financement nouveau, supplémentaire et prévisible, au-delà des niveaux actuels de l'APD. Le Bangladesh a appelé à des ressources financières durables au-delà de 1,5% du PIB des pays industrialisés. Le Japon, l'Australie et les États-Unis ont souligné que les contributions évaluées en tant que source clé de financement n'étaient pas un domaine de convergence, alors que l'UE a reconnu la nécessité de contributions évaluées. Appuyant également les contributions des pays industrialisés, la Colombie a déclaré que 8% de la part du produit de la mise en œuvre conjointe et des mécanismes d'échange d'émissions devraient aller au Fonds pour l'adaptation.

S'agissant des *arrangements institutionnels*, le G-77/Chine a évoqué des difficultés avec l'accès au financement dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et a souligné que les fonds promis en dehors de la Convention ne seront pas comptés comme engagements de réunion au titre de la Convention. L'Afrique du Sud a déclaré qu'il serait difficile de concevoir des arrangements institutionnels appropriés tant qu'il n'y aura pas une compréhension commune des principes et des fonctions qui sous-tendent un mécanisme financier et, avec le Bangladesh et d'autres, a souligné un accès direct sous la direction de la CdP. La Barbade a comparé les difficultés d'accès au fait d'avoir "reçu une carte bancaire sans le code PIN." La Suisse a évoqué le besoin que le financement soit prévisible et a reconnu les problèmes concernant les aspects opérationnels du mécanisme de financement actuel.

Les États-Unis ont noté la nécessité d'une convergence sur une architecture financière centralisée et coordonnée. L'UE a déclaré que la convergence s'est focalisée sur la nécessité d'améliorer la coordination avec les fonds et les entités existants. Elle a indiqué qu'il était important de discuter des fonctions et non d'entités en particulier. La Colombie et le Canada ont soutenu un fonds à guichets multiples. L'Ouganda, au nom des PMA, a soutenu un mécanisme financier à guichets multiples sous le contrôle de la CdP en vue d'appuyer les éléments constitutifs. Le Bangladesh a proposé l'établissement d'un plan solide de "renflouement" du climat. Le Canada a indiqué que le fait d'orienter l'attention vers les fonctions clés de l'architecture financière devrait conduire à une meilleure compréhension de la manière dont les questions spécifiques fonctionneront dans la pratique.

État d'avancement des négociations: Le vice-président Machado a indiqué que le tableau reflétant les domaines de convergence et de divergence avait servi d'outil utile pour faciliter et orienter les débats. Il a précisé que la contribution de parties serait reprise dans un tableau révisé et que les paragraphes seraient restructurés pour améliorer la visualisation. Le tableau révisé sera inclus dans le nouveau document d'information qui sera publié avant l'AWG-LCA 7.

TECHNOLOGIE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS: Le groupe informel sur la technologie et le renforcement des capacités, modéré par Kishan Kumarsingh (Trinité-et-Tobago), s'est réuni dans quatre sessions au cours de la semaine, y compris trois sessions sur le développement et le transfert de technologies et une autre sur le renforcement des capacités.

Le modérateur Kumarsingh a invité les délégués à se concentrer sur les points de convergence potentiels figurant dans la version révisée du texte de négociation. Plusieurs pays ont signalé des difficultés rencontrées dans le travail sur le texte et ont fait état d'une duplication des propositions. L'Inde et l'Arabie Saoudite ont suggéré de déterminer et d'éliminer les paragraphes et propositions incompatibles avec le PAB et la Convention. Les Philippines, au nom du G-77/Chine, contrées par l'Australie et les États-Unis, ont demandé l'attribution des propositions. L'Ouganda, au nom des PMA, a déploré que leurs propositions n'aient pas été reflétées de manière claire dans le texte. Le Belize, au nom de l'AOSIS, a suggéré de consacrer les trois quarts du temps à discuter du transfert de technologie et le

reste au renforcement des capacités, afin de ne pas confondre les questions. La Tanzanie a soutenu la tenue d'une discussion consacrée au renforcement des capacités.

L'AOSIS a souligné que la mise au point et le transfert des technologies doivent porter à la fois sur l'adaptation et l'atténuation et prendre en ligne de compte les préoccupations particulières des PEID, en particulier, celles qui ont trait aux problèmes d'économies d'échelle et de l'éloignement géographique. Le Canada a souligné l'importance de favoriser l'approche conduite par un pays pilote et la Norvège a identifié le besoin d'examiner les objectifs et les principes devant régir le cadre du transfert des technologies. La Chine a souligné des priorités à examiner, à savoir: les arrangements institutionnels et l'importance de favoriser l'action dans le cadre de la CCNUCC; le mécanisme de financement et le plan d'action international pour le traitement des questions de recherche et développement communs (R&D), de droits de propriété intellectuelle (DPI) et des centres d'innovation. L'Arabie Saoudite a souligné les avantages du PSC, a appelé à des technologies qui facilitent la diversification économique et a fait objection à la limitation du transfert de technologie au secteur des énergies renouvelables.

Certains pays ont identifié des domaines où une convergence possible pourrait exister, ou là où il peut y avoir un fort intérêt commun, y compris, notamment: les actions nationales visant à stimuler le développement et le déploiement de technologies; la politique de soutien et les cadres réglementaires; l'engagement du secteur privé; les évaluations des besoins technologiques (EBF) comme principal outil; les centres régionaux d'innovation; le renforcement des capacités dans le contexte de la technologie; et la recherche, le développement et la démonstration.

Le G-77/Chine a souligné une divergence claire entre pays en développement et pays industrialisés parties sur certaines questions, et a souligné que le financement en dehors du cadre du mécanisme de financement serait inacceptable. Les parties ont noté des divergences liées, entre autres: aux moyens de financement; aux arrangements institutionnels; aux financements publics versus ceux du secteur privé dans le contexte des technologies d'adaptation; et à la manière de stimuler l'action.

Les États-Unis ont souligné les divergences concernant le financement, le Japon soulignant des points de vue opposés quant à savoir si une nouvelle institution devrait être créée. L'Argentine a souligné la nécessité de mettre en place des mécanismes de financement et institutionnels ciblant les actions de mise au point des technologies et de renforcement des capacités.

L'Australie a souligné des différences marquées en ce qui concerne les DPI. Plusieurs pays en développement ont appelé à la réforme du régime de DPI afin qu'il ne constitue pas un obstacle au transfert de technologies. Les États-Unis ont fait objection à toute discussion sur des changements apportés au régime des DPI et à tout texte qui cherchait à saper ou à affaiblir ce régime.

S'agissant du *renforcement des capacités*, la Norvège, avec le Japon, l'Australie, l'UE et d'autres, a souligné que, étant donné que le renforcement des capacités est une question transversale liée à l'ensemble des éléments pertinents au PAB, il doit être intégré dans tout le texte et non pas inclus dans un chapitre distinct. La Tanzanie, au nom du G-77/Chine, a

souligné le besoin de maintenir le renforcement des capacités dans un chapitre distinct, a demandé un sous-chapitre délimitant les actions, et a proposé un mécanisme, éventuellement sous la forme d'un guichet de financement, afin de permettre le financement. Le Brésil a déclaré que la création des capacités doit être renforcée dans de nombreux domaines, y compris la REDD. Le G-77/Chine a encouragé le renforcement, entre autres, de l'observation de la recherche et de la gestion des connaissances, l'éducation et la sensibilisation, et l'alerte précoce et le suivi.

Le mardi, le modérateur Kumarsingh a présenté un tableau montrant les domaines potentiels de convergence et de divergence. Le G-77/Chine a fait objection à quelques-uns des domaines identifiés comme ayant une convergence, et a indiqué que les objectifs et les principes doivent être traités en premier. Le Bangladesh a proposé de procéder à une hiérarchisation des éléments qui peuvent être accélérés. L'UE a proposé de réaliser des progrès concrets dans des domaines où la convergence existe, en vue d'instaurer la confiance avant d'aborder les domaines de divergence. Les États-Unis ont déclaré: que les évaluations des besoins technologiques, le renforcement des capacités et la création d'environnements favorables doivent être traités séparément; qu'il est besoin de plus d'éclaircissements sur les concepts tels que les "mécanismes d'incitation" et les "technologies de l'information"; et que les références au financement devraient être déplacées vers le chapitre consacré au financement.

L'UE, appuyée par les États-Unis, le Canada, le Japon et d'autres, a suggéré de travailler dans des groupes restreints afin de faciliter les discussions. Le G-77/Chine a fait objection à l'idée de créer des groupes plus restreints à ce stade, les PMA proposant que les principales questions soient d'abord examinées dans un grand groupe et qu'à un stade ultérieur, des groupes restreints se concentrent sur la suppression des crochets.

Le jeudi, le modérateur Kumarsingh a présenté un texte consolidé et a demandé des réactions initiales, et a posé les questions de savoir si le texte pouvait être utilisé à Bangkok, et de quelle manière. Un certain nombre de délégués ont noté l'utilité de l'exercice de consolidation dans l'avancement du processus. Le G-77/Chine a demandé affirmation que le texte n'a pas constitué un texte de négociation révisé. L'UE a souligné la nécessité d'engager des négociations sur le texte et a énuméré les paragraphes où des progrès rapides pourraient être réalisés. L'Afrique du Sud, appuyée par la Chine, a mis en garde contre une focalisation sur des points de convergence périphériques et l'évitement des questions fondamentales. L'AOSIS a déclaré être prête à aller de l'avant et, avec l'Afrique du Sud, a espéré voir les paragraphes consolidés servir de plate-forme à un document de négociation.

État d'avancement des négociations: Le modérateur Kumarsingh a indiqué que les résultats du groupe sur la technologie et le renforcement des capacités pourraient être utilisés comme outil pour mener les négociations à Bangkok, et que les parties devraient "casser les noix dures", à mesure qu'ils avancent. Les résultats seront inclus dans le nouveau document d'information qui sera publié avant l'AWG-LCA 7.

ATTÉNUATION: Dans le PAB, le texte sur l'atténuation comprend les sous-paragraphes suivants:

- 1(b)(i) sur les mesures d'atténuation par les pays industrialisés;
- 1(b)(ii) sur les mesures d'atténuation par les pays en développement;
- 1(b)(iii) sur la réduction de la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement, ainsi que la conservation (REDD-plus);
- 1(b)(iv) sur les approches sectorielles;
- 1(b)(v) sur les approches fondées sur le marché; et
- 1(b)(vi) sur les conséquences des mesures de réactivité.

Au cours de la séance informelle, le chapitre portant sur "l'action renforcée en matière d'atténuation" dans le texte de négociation révisé (FCCC/AWGLCA/2009/INF.1) a été examiné par un groupe informel modéré par le président Zammit Cutajar, le mardi, le jeudi et le vendredi. Le groupe s'est concentré sur les sous-paragraphes 1(b)(i) et (ii) du PAB, qui ont également été abordés lors des réunions à huis clos modérées, respectivement, par Thomas Becker (Danemark) et Margaret Mukahanana-Sangarwe (Zimbabwe). En outre, les quatre sous-groupes sur l'atténuation se sont focalisés sur les paragraphes allant de 1(b)(iii) à (vi) du PAB.

Sous-paragraphes 1 (b)(i) et (ii) du PAB: S'agissant de l'atténuation par les pays industrialisés, les discussions se sont focalisées, entre autres, sur les engagements juridiquement contraignants portant sur l'ensemble des secteurs de l'économie et la comparabilité des efforts.

Le Brésil, au nom du G-77/Chine, a déclaré que les pays industrialisés doivent prendre des engagements portant sur l'ensemble des secteurs de l'économie et a appelé à des engagements à moyen et long termes. La Tanzanie, au nom des PMA, a appelé: à un régime de respect des obligations plus strict; à une comparabilité claire des efforts; et à la considération des limites de la compensation.

La Chine a déclaré que les pays industrialisés devraient prendre des mesures de nature et ampleur comparables, y compris des objectifs quantifiés et juridiquement contraignants, et que le MNV relatif aux pays industrialisés devrait être fondé sur les règles et procédures utilisées au titre du Protocole. L'Indonésie a souligné que la réduction des émissions en vertu de la législation nationale n'est pas compatible avec le PAB. La Bolivie a souligné que les pays industrialisés ont accumulé une dette atmosphérique et a exprimé l'espoir de voir des objectifs de réduction ambitieux et compatibles avec l'ampleur du problème.

L'UE a souligné le besoin de: critères de comparabilité pour guider les négociations; un MRV qui s'appuie sur les expériences et les pratiques au titre du Protocole, et un lien avec les discussions de l'AWG-KP.

Le Japon a appelé à un objectif à moyen terme, sous forme d'engagements à des objectifs quantifiables de limitation et de réduction (QELRO). Les États-Unis ont appuyé l'idée d'avoir des réductions d'émissions juridiquement contraignantes à moyen et long termes et mesurables, assorties d'un programme, sous forme d'annexe, de calendrier ou de registre. La Nouvelle-Zélande a souligné la nécessité d'un marché de carbone large et efficace.

Le Canada a identifié une convergence des vues autour de certaines idées, notamment, celle stipulant que les pays industrialisés doivent être à la tête des réductions d'émissions

devant être accomplies à moyen terme, et a appelé à une “vision holiste” de la comparabilité des efforts, en tenant compte de la gamme des mesures d’atténuation. Il a souligné la nécessité d’un MNV et d’inventaires nationaux pour renforcer la compréhension de l’évolution globale des émissions, et a appelé à un système d’évaluation du respect des obligations, permettant aux parties de respecter leurs engagements et de renforcer la confiance.

Au cours de la dernière réunion du groupe, tenue le vendredi matin, le Secrétariat a présenté un exposé sur les réunions informelles, élaboré par le co-animateur Becker sur l’atténuation par les pays industrialisés, notant l’accent mis sur les possibilités de réorganisation du texte relatif à la comparabilité des efforts, touchant également aux questions de complémentarité et de MNV.

En ce qui concerne l’atténuation par les pays en développement, les questions abordées ont englobé: la différenciation; la nature des MAAN; les registres de MAAN; la reconnaissance des actions unilatérales, et le MNV. Les États-Unis ont apporté leur appui à l’établissement d’une distinction, précisant que les pays en développement disposant de plus grandes capacités, aptitudes et responsabilités doivent faire montre d’une plus grande ambition. Ils ont expliqué que, pour les pays en développement, les actions plutôt que le résultat seraient contraignantes.

La République de Corée a relevé deux principaux points d’entrée concernant l’atténuation par les pays en développement: la nature juridique des MAAN et les MAAN unilatérales. Elle a déclaré que le régime futur devrait fournir un cadre permettant aux pays en développement de s’engager dans l’atténuation sans se soucier de savoir si les MAAN sont obligatoires. Avec Singapour, elle a indiqué que les MAAN unilatérales volontaires doivent être reconnues à l’échelle internationale, et a soutenu l’idée d’établir un registre à cet effet.

Le G-77/Chine a souligné que les MAAN devant être prises par les pays en développement sont distinctes des engagements devant être pris par les pays industrialisés et que les propositions doivent tenir compte de cela, en évitant le traitement des contributions de toutes les parties à l’atténuation de manière non-différenciée et unifiée.

L’Indonésie, avec la Chine, a souligné que les MAAN devraient être volontaires et ne peuvent être utilisées pour la compensation par les pays industrialisés. L’Afrique du Sud, au nom du Groupe africain, s’est inquiétée des propositions visant à lier les MAAN au marché du carbone et a noté que le MNV du soutien des MAAN par les pays industrialisés exige plus de considération. Elle a exprimé sa préoccupation quant à la possibilité de double comptage. Quant au point de savoir si le financement ou les MAAN viennent en premier, elle a appuyé l’établissement d’un système viable sur les MAAN en vue de permettre une action rapide.

Le Japon a appuyé les MAAN et les stratégies de croissance à faible niveau de carbone des pays en développement. L’UE a proposé d’examiner le “cycle de vie des MAAN” et discuter de la manière de formuler des MAAN efficaces, de prendre en compte les besoins en matière de technologie et de financement, et d’assortir l’action au soutien et d’évaluer les résultats. La Chine a proposé que le soutien destiné au MAAN soit fourni

à travers les mécanismes de la Convention. Le Chili a souligné que les MAAN doivent être volontaires et soutenus par le financement et de la technologie.

La Colombie a souscrit à la nécessité de reconnaître les actions unilatérales au niveau international. Le Pakistan a indiqué que les mesures unilatérales ne doivent pas être confondues avec les MAAN, qui doivent rester fidèles à la définition du PAB. Le délégué a indiqué que la notion de registre a besoin d’éclaircissements et qu’elle devrait être placée dans le chapitre des finances. La Malaisie a plaidé pour des MAAN volontaires, dépendant des MNV du soutien. Singapour a déclaré que le soutien des MAAN était primordial. La Chine a proposé le MNV du soutien par les pays industrialisés, comme point d’entrée pour discuter des mesures d’atténuation des pays en développement.

Le Japon a souligné que les engagements des pays industrialisés et les actions des pays en développement sont liés et doivent, tous deux, faire l’objet de MNV. L’Australie a apporté son soutien à des QELROS pour les pays industrialisés et à la différenciation parmi les pays en développement. Elle a indiqué que la flexibilité doit être intégrée dans l’accord pour améliorer et mettre à jour les engagements.

Le vendredi, le co-moderateur Mukahanana-Sangarwe a présenté un document non officiel comme illustration de l’approche générale qu’elle envisage d’adopter dans la préparation du texte pour Bangkok. Elle a souligné que le but était de permettre aux parties d’identifier les éléments communs, sans changer le fond et que des propositions avaient été regroupées sous neuf rubriques. Les pays ont ensuite fait quelques observations détaillées sur le document non officiel et la voie à suivre, plusieurs pays proposant des modifications aux rubriques et à la structure.

Lors de la dernière réunion du groupe informel, le président Zammit Cutajar a également attiré l’attention des parties sur les propositions qui ont été placées entre le titre du chapitre sur l’atténuation et la sous-rubrique 1(b)(i). Il a qualifié l’espace de “nuage” et a souligné sa sensibilité, expliquant que certaines parties préféreraient discuter de certains sujets ensemble, tandis que d’autres insistent sur la nécessité de les séparer. L’Inde et d’autres pays en développement ont insisté sur “le pare-feu” existant entre les paragraphes 1(b)(i) et (ii), empêchant les tentatives visant à masquer les différences et à faire des propositions sur le MNV par les pays industrialisés et les pays en développement ensemble. L’Inde a mis en garde contre la réouverture des questions réglées lors du dernier jour de la CdP 13 à Bali. Les États-Unis ont identifié le besoin de discuter des questions similaires ensemble et ont souligné l’importance de “voir l’image complète” lors de la considération du MNV. Ils ont noté une proposition de dernière minute à la CdP 13, contrée par leur pays, visant à modifier le texte portant sur le MNV au titre du paragraphe 1 (b)(ii), de sorte qu’il ne s’appliquerait plus qu’au soutien des MAAN par les pays industrialisés. Ils ont rappelé aux parties les déclarations fortes “des membres d’un certain groupe” dans la dernière plénière confirmant une interprétation différente.

Le président Zammit Cutajar a pris note des propositions, qui s’excluent mutuellement, sur la structure, notant que l’emplacement du texte n’était pas une question éditoriale mais politique. Il a souligné qu’il y aurait un espace à Bangkok pour

examiner cette question, suggérant que le lieu tout indiqué pour de telles discussions pourrait se situer quelque part “au-dessus” des paragraphes 1(b)(i) et (ii). Il a conseillé aux parties de parler les unes avec les autres “quand vous vous voyez entre les réunions” et les a invitées à rapporter les fruits au forum “légitime” dans le cadre du processus de la CCNUCC.

État d’avancement des négociations: Le Président Zammit Cutajar a signalé que tous les outils, y compris le document non officiel sur le paragraphe 1(b)(ii), seront transmis à Bangkok avec le texte de négociation révisé, assurant que “rien n’est écarté de la table.” Les outils seront inclus dans le nouveau document d’information qui sera publié avant l’AWG-LCA 7.

Paragraphe 1(b)(iii) du PAB: Le sous-groupe sur la réduction des émissions résultant du déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement, plus la conservation a été modéré par Tony La Viña (Philippines) et s’est réuni à deux reprises pendant la semaine. Les parties ont convenu d’examiner: les objectifs et la portée de la REDD-plus; le financement des activités de préparation; le financement de la mise en œuvre intégrale; les relations avec les MAAN; les niveaux de référence nationaux et, les actions au niveau sous-national de la REDD-plus. Toutefois, en raison d’un temps de réunion limité, les parties ont donné au modérateur La Viña le mandat de rencontrer les parties intéressées dans des concertations individuelles, d’élaborer un texte et de mettre à jour fréquemment les parties tout au long de la semaine.

La Norvège a demandé l’examen de l’intégralité de sa proposition. Tuvalu, la Bolivie et la Suisse ont souligné l’intégration des peuples autochtones dans les délibérations.

Au sujet du financement de la phase des activités de préparation, la Guyane et La Papouasie-Nouvelle-Guinée, l’Indonésie et la Norvège ont appelé à une approche en trois phases pour la REDD-plus, approche susceptible de la transformer, de fondée sur le financement, en un mécanisme de marché. La Colombie, l’Indonésie, la Suisse et d’autres ont suggéré de subdiviser la discussion de manière à examiner d’une part les éléments qui seront financés par le fonds et d’autre part, la provenance des financements. Le Tuvalu, appuyé par la Norvège et la Zambie, a estimé que le financement des activités de préparation et de la mise en œuvre représentait un spectre au sein d’une même question. Les Philippines ont suggéré que les parties devraient tirer des enseignements des efforts consentis dans le cadre de la mise en œuvre de la REDD et la Tanzanie a souligné le rôle de la REDD en tant qu’incitation pour les communautés locales pour la poursuite des activités d’atténuation.

Le vendredi, le modérateur La Viña a présenté le document non officiel et a qualifié le processus préparatoire d’extrêmement ouvert. Les parties ont globalement été satisfaites du document non officiel du modérateur, bien qu’il y eût un certain nombre de demandes pour mieux refléter les idées des parties. Quelques-uns ont souligné que le processus devrait être conduit par une partie pilote et qu’il y avait besoin d’une plus grande transparence. La Nouvelle-Zélande a souligné les défis majeurs qui doivent être abordés, notamment: si la REDD-Plus sera fondée sur le marché ou sur les fonds; les calculs de base; les questions de non-permanence; la portée de la REDD-Plus et la responsabilité au

niveau national ou sous-national. La Nouvelle-Zélande a suggéré de créer la base de la REDD-Plus à Copenhague et de traiter les détails dans les futures réunions. L’UE a reconnu le besoin d’être préparés à une simple option, mais a mis en garde contre l’abandon d’une proposition plus ambitieuse aussi tôt.

État d’avancement des négociations: Il y avait un large accord selon lequel le document non officiel pourra être utilisé comme plateforme pour des négociations à Bangkok et que les résultats seront inclus dans le nouveau document d’information qui doit être publié avant l’AWG-LCA 7. Toutefois, un certain nombre de pays ont précisé que toutes les idées restent sur la table avec le texte de négociation.

Paragraphe 1(b)(iv) du PAB: La question des approches sectorielles concertées et actions spécifiques au secteur a été abordée mardi et jeudi dans un sous-groupe de travail informel, modéré par Farrukh Khan (Pakistan). Il a noté que certaines parties du texte de négociation révisé nécessitaient un éclaircissement, et a demandé aux parties de se concentrer sur certaines questions, y compris ce que les approches sectorielles concertées devraient et ne devraient pas faire, ce qu’elles devraient faire pour les parties visées à l’annexe I et aux parties non visées à l’Annexe I, et ce qu’elles devraient faire pour toutes les parties.

Le Japon a souligné le potentiel des approches sectorielles pour réduire les émissions dans les pays industrialisés et les pays en développement, et a noté qu’elles favorisaient le transfert des technologies et le renforcement des capacités dans les pays en développement. Le Brésil, au nom du G-77/Chine, a déclaré que les actions proposées dans les secteurs devaient être volontaires et compatibles avec un système économique international ouvert. L’Arabie Saoudite a déclaré que les approches sectorielles doivent améliorer la mise en œuvre de l’article 4.1 (c) de la Convention (mise au point, application et diffusion, y compris le transfert des technologies). Elle a indiqué qu’elles ne devraient pas être utilisées pour fixer des buts ou objectifs sectoriels ou pour comparer des actions spécifiques à un secteur entre les pays ou les régions. L’Inde a déclaré que toutes les propositions doivent se rapporter à l’article 4.1 (c) de la Convention, et s’est opposée à la proposition d’harmoniser les normes sectorielles.

L’UE a déclaré que les possibilités d’accroître l’efficacité et la durabilité à travers des approches sectorielles ne devraient pas être ignorées, et a indiqué que les secteurs du transport maritime et aérien devraient être inclus dans l’accord global. La Norvège et Singapour ont suggéré que l’Organisation maritime internationale (OMI) et l’Organisation de l’aviation civile internationale (OACI) présentent au groupe des mises à jour sur leurs récentes activités, tandis que l’Arabie saoudite y a fait objection. L’Inde a fait observer qu’ils devaient expliquer la manière dont ces propositions représentaient des responsabilités communes mais différenciées et de quelle manière elles se rapportent à l’article 4.1 (c) de la Convention.

L’OMI a noté que 75% des navires opérant dans le commerce international sont enregistrés dans des pays non visés à l’annexe I, ce qui implique un transfert de technologies massif pour ces navires, et a précisé que les fonds générés par les approches fondées sur le marché seraient utilisés pour la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement. L’OACI

a présenté un rapport concernant le programme d'action sur le transport aérien et le changement climatique. Plusieurs parties, y compris la Norvège et Singapour, ont soutenu le fait d'inviter l'OACI et l'OMI à Bangkok pour répondre aux questions des parties; ce qui a été contré par l'Arabie saoudite.

L'Algérie, au nom du Groupe africain, a déclaré que la meilleure application des approches sectorielles est celle effectuée au niveau national. S'agissant du secteur du transport aérien, elle a indiqué que ni contraintes ni coûts supplémentaires ne devraient être imposés aux pays en développement.

L'Australie a déclaré que les approches sectorielles peuvent aider les parties à respecter les obligations, mais qu'elles ne devraient ni remplacer l'ensemble des engagements devant être pris dans tous les secteurs de l'économie ni être imposées aux pays. Les Etats-Unis ont fait remarquer que l'expertise se trouvait au niveau sectoriel et que cela constituait un bon moyen de promouvoir la coopération. Tuvalu a déclaré que le chapitre sur les approches sectorielles pourrait être rationalisé et qu'il ne devrait ni être trop normatif ni mettre en relief des secteurs particuliers, hormis celui des combustibles de soute.

Au cours de la deuxième réunion, les parties ont examiné un document non officiel qui a structuré des propositions et des idées sur les objectifs, la portée et les lignes directrices politiques autour des cinq questions. Le modérateur Khan a également présenté un "document officiel informel", en précisant qu'il visait à structurer et à éclaircir le texte. Il a aussi identifié un certain nombre de questions à examiner dont, notamment: la nature des secteurs; le niveau d'orientation; et l'intégration dans le régime de lutte contre les changements climatiques. La Norvège et d'autres ont demandé que les questions soient mises à disposition avant Bangkok. Plusieurs parties ont accueilli avec satisfaction le document non officiel, tout en exprimant des réserves sur le "document officiel informel".

État d'avancement des négociations: A la suite de la discussion, le modérateur Khan a déclaré que le "document officiel informel" ne serait pas examiné davantage, tandis que le document officiel contenant le texte révisé devrait être mis en avant comme guide utile pour les discussions. Le document officiel sera inclus dans le nouveau document d'information qui sera publié avant l'AWG-LCA 7.

Paragraphe 1(b)(v) du PAB: Le sous-groupe sur les diverses approches, y compris les marchés, pour améliorer le rapport coût-efficacité et favoriser les mesures d'atténuation a été modéré par Kunihiko Shimada (Japon), le mercredi et le jeudi. Les discussions ont porté sur des propositions de nouveaux mécanismes, y compris les organismes de crédit sectoriels, la négociation sectorielle et de crédit et l'échange des MAAN.

Les parties ont d'abord adressé les critères et conditions pour la conception de mécanismes de marché, la République de Corée soulignant la nécessité de décider si des mécanismes de marché sont souhaitables. L'Inde a déclaré que le rapport coût-efficacité et l'amélioration de l'atténuation sont des conditions fondamentales pour les mécanismes du marché. L'UE a souligné que les mécanismes du marché permettraient de renforcer les mesures d'atténuation, tandis que le Venezuela a souligné qu'aucun consensus n'existe sur les marchés. La Chine a noté

qu'il existe des défis à relever, liés aux mécanismes du marché et aux conditions de leur prise en considération. L'Arabie Saoudite a mis en exergue que certains mécanismes de marché, comme les taxes et les subventions, auront d'importants effets sur les pays en développement et sur le commerce.

Plusieurs parties ont souligné l'importance de l'intégrité de l'environnement. La Colombie et le Mexique, appuyés par l'Afrique du Sud, ont souligné la nécessité de prendre en considération le développement durable. Le Groupe africain et d'autres ont souligné la répartition régionale. Le Cambodge et la Tanzanie ont encouragé la mise en place de mécanismes qui sont profitables pour les PMA.

Le Japon a souligné la nécessité d'une coordination avec l'AWG-KP, notamment en ce qui concerne le MDP, tandis que le Venezuela a souligné la nécessité de maintenir l'AWG-KP et AWG-LCA distincts l'un de l'autre. Les Etats-Unis, appuyés par la Colombie, ont proposé un tableau ou une matrice permettant de comparer les diverses propositions et critères relatifs aux mécanismes de marché. Les États fédérés de Micronésie ont identifié la nécessité d'examiner la cohérence entre les mécanismes proposés et l'architecture de protocole, ainsi que leur relation avec les unités de Kyoto.

L'UE a présenté ses propositions sur le crédit sectoriel et les échanges de quotas sectoriels. L'AOSIS a identifié le besoin de clarté sur les secteurs, le sens des crédits, les questions de frontières, le MNV et la provenance des fonds. La République de Corée a expliqué que leur proposition concernant le crédit des MAAN traiterait les problèmes rencontrés dans le cadre du MDP en élargissant le champ d'application du crédit de carbone à des programmes et politiques. Elle a noté qu'une décision politique serait nécessaire sur l'assouplissement de la complémentarité et a indiqué que les questions méthodologiques pourraient être convenues ultérieurement.

Le Brésil s'est opposé à l'idée d'assouplir la complémentarité et a mis en garde contre le report des décisions méthodologiques difficiles jusqu'après la prise d'une décision politique de créer un mécanisme. Le Groupe africain a déclaré que les MAAN devraient être financées par des sources publiques et qu'un crédit reposant sur les MAAN n'est pas acceptable. La Nouvelle-Zélande a expliqué que la négociation des MAAN serait volontaire et que les unités seraient émises d'avance et apurées à la fin de la période, tandis que pour le crédit, les unités ne seront publiées qu'après vérification. L'AOSIS a indiqué qu'il était prématuré de discuter de crédits MAAN sans parvenir, d'abord, à une entente commune sur les MAAN.

État d'avancement des négociations: A la suite de la discussion, les parties ont convenu que le modérateur devrait rassembler des informations pour pouvoir comparer les différentes propositions et les critères pour les mécanismes de marché afin de faciliter les débats à Bangkok. L'information compilée sera incluse dans le nouveau document d'information qui sera publié avant l'AWG-LCA 7.

Paragraphe 1(b)(vi) du PAB: La question des conséquences économiques et sociales des mesures de riposte a été examinée dans un sous-groupe informel modéré par Mamadou Hondia (Burkina Faso), le mercredi et Mama Konaté (Mali) le jeudi.

Le Brésil, au nom du G-77/Chine, a souligné que tous les pays en développement sont confrontés aux conséquences négatives des mesures de riposte, notamment celles qui touchent le commerce. L'Arabie Saoudite a mis en relief les incidences négatives significatives des tarifs et des taxes sur le carbone. L'Inde et d'autres ont proposé l'interdiction des mesures unilatérales contre les exportations des pays en développement. L'Afrique du Sud, au nom du Groupe africain, a encouragé l'élargissement du financement destiné à l'adaptation et la compensation équitable pour ceux qui sont touchés par les mesures de riposte ainsi que le soutien pour la diversification économique.

L'Australie, appuyée par le Japon, les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande, le Canada et l'UE, a fait état d'une convergence de vues sur l'échange d'informations et a encouragé la réalisation de cela, au moyen de mécanismes existants, comme les communications nationales. Elle a, en outre, souligné l'importance d'une approche cohérente tenant compte des travaux des organes subsidiaires sur cette question. L'UE et la Nouvelle-Zélande ont encouragé l'octroi d'une priorité aux pays les plus vulnérables.

Les parties ont ensuite considéré un document non officiel, contenant une restructuration des propositions et des idées des parties. La Chine, l'Inde et Singapour, contrés par les États-Unis, ont suggéré que la proposition de l'Inde relative à l'interdiction des mesures commerciales unilatérales contre les exportations des pays en développement doit également être intégrée dans le préambule du chapitre consacré à la vision commune.

État d'avancement des négociations: Les parties ont convenu de transmettre le document non officiel à l'AWG-LCA pour incorporation dans le nouveau document d'information qui doit être publié avant l'AWG-LCA 7.

VISION COMMUNE: Cette question a d'abord été débattue dans un groupe informel, modéré par le président de l'AWG-LCA, Zammit Cutajar, le mercredi et le vendredi. Des groupes restreints de pays se sont également réunis pour consolider le texte et travailler sur la structure dans le but de rationaliser le texte et éviter la duplication.

Au cours de la première discussion sur la vision commune, le délégué d'Antigua-et-Barbuda, au nom de l'AOSIS, appuyé par les Etats-Unis, a proposé d'intégrer les éléments d'une vision commune dans une déclaration politique. Le Soudan, au nom du G-77/Chine, a préféré différer les discussions jusqu'à ce que des éclaircissements aient été obtenus sur les autres éléments constitutifs.

Les Etats-Unis et l'Australie ont indiqué que d'autres processus comme le G-8, le Forum des principales économies sur l'énergie et les changements climatiques (MEF), et le Forum des îles du Pacifique pourraient apporter une contribution utile à ce processus. Soulignant qu'un objectif à long terme est crucial, l'UE a reconnu que des progrès ont été réalisés au MEF pour limiter le réchauffement de la planète à pas plus de 2°C, ainsi que sur la notion de pic d'émissions et de passage à des économies à faible émission de carbone. L'Inde a mis en garde contre des citations sélectives des déclarations adoptées dans d'autres instances. Elle a souligné que la participation de son pays à de telles réunions s'est produite sur l'entente que cela devrait conférer une dynamique aux négociations de la

CCNUCC, mais ne devrait pas alimenter les négociations elles-mêmes. Le Japon a souligné la nécessité d'un objectif à long terme pour toutes les parties et l'importance de se référer à un pic mondial, à des stratégies de développement à faible émission de carbone et à la mise au point de technologies innovantes.

Pendant la session du vendredi matin, le président Zammit Cutajar a noté que la Colombie, avec le Costa Rica, avait entrepris des efforts avec d'autres parties afin de consolider les propositions figurant dans le texte et réduire la duplication, tout en conservant les idées. La Colombie a présenté un rapport sur l'exercice de consolidation, ainsi que sur les efforts entrepris par Antigua-et-Barbuda pour travailler sur la structure. Elle a indiqué que les groupements/catégories suggérés afin de mieux organiser le travail étaient les suivants: politique, principes directeurs, actions, nature, contexte et résultats.

Plusieurs parties se sont félicitées des travaux entrepris, tout en reconnaissant que les résultats spécifiques devront être examinés de plus près. L'Inde a déclaré que quelle que soit la méthode adoptée, elle ne devrait pas préjuger de la structure du texte sur la vision commune, et a précisé qu'aucun consensus n'avait été atteint sur les catégories mentionnées. L'UE a déclaré que les initiatives prises par les parties en vue de travailler sur le texte étaient importantes, et ont représenté une approche transparente. L'Arabie saoudite a déclaré que le processus de consolidation et de rationalisation pourrait se poursuivre pendant la première semaine à Bangkok avant d'engager les négociations au cours de la deuxième semaine. Le Bangladesh a mis en exergue que le libellé soulignant les vulnérabilités et les besoins particuliers des PMA, des PEID et de l'Afrique, ne doit pas être perdu.

La Chine a indiqué qu'il était important que les parties coopèrent pour promouvoir un système économique ouvert et favorable, qui conduirait à une croissance économique et un développement durable dans tous les pays, en particulier les pays en développement, pour leur permettre de mieux lutter contre les changements climatiques. Elle a proposé, pour inclusion dans le texte sur la vision commune, un libellé rappelant les articles 3.1 (responsabilités communes, mais différenciées) et 3.5 (système économique international ouvert et favorable), et 4.3 (engagements des pays industrialisés en matière de soutien financier) et 4.7 (mise en œuvre par les pays en développement) de la Convention. Elle a également souligné que les pays industrialisés ne doivent pas recourir à toute forme de mesures unilatérales à l'encontre des biens et services importés en provenance des pays en développement sur les motifs des changements climatiques.

L'Inde, l'Arabie saoudite, Singapour, le Pakistan et le Soudan ont appuyé la proposition chinoise, tandis que l'UE a demandé que le texte proposé soit placé entre crochets, soulignant, en particulier, une préoccupation avec le référencement de l'Article 3.5 de la Convention. Les États-Unis ont signalé que la proposition chinoise impliquerait la renégociation de l'article 3.5 de la Convention, qui n'interdit pas les mesures unilatérales qui sont conformes aux accords au titre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ils ont souligné que toute proposition visant à modifier les règles du commerce international devrait être considérée par l'OMC, et non dans le cadre de la CCNUCC. Ils ont noté que le texte avait déjà été introduit dans le groupe traitant

le paragraphe 1 (b)(vi) du PAB, et qu'il serait délicat de négocier le même texte ici. Le Président Zammit Cutajar a déclaré qu'un lieu approprié pour discuter de cette proposition doit être trouvé.

L'Arabie saoudite a proposé un libellé supplémentaire indiquant que les pays industrialisés doivent appliquer des politiques et des mesures visant à répondre aux changements climatiques afin de minimiser les effets négatifs, notamment les effets sur le commerce international et les impacts socio-économiques sur les autres parties, en particulier celles mentionnées dans l'Article 4.8 de la Convention (effets défavorables).

État d'avancement des négociations: Le président Zammit Cutajar a indiqué qu'il réfléchirait à la manière de consolider le reste du texte, mais qu'il ne tenterait pas de consolider le texte sur la question de l'objectif mondial à long terme en matière de réduction des émissions. Le texte consolidé sera inclus dans le nouveau document d'information qui sera publié avant l'AWG-LCA 7.

REUNION DE CLOTURE: La plénière de clôture de l'AWG-LCA s'est réunie le vendredi après-midi. Le président Zammit Cutajar et le vice-président Machado ont présenté un rapport sur les progrès et les résultats des différents groupes informels. Le président Zammit Cutajar a expliqué que le travail effectué par les groupes informels au cours de la semaine serait repris comme un collationnement "d'outils et d'idées" dans un nouveau document d'information qui sera publié avant Bangkok, et que le texte de négociation révisé (FCCC/AWGLCA/2009/INF.1) serait maintenu en tant que dépositaire des propositions.

La République démocratique du Congo, le Gabon et la Mauritanie ont demandé instamment que le texte soit traduit dans l'ensemble des six langues de l'ONU. Le président Zammit Cutajar a déclaré que les consultations avaient eu lieu sur la question de la traduction et que les parties avaient convenu de ne pas traduire le texte à ce stade. À la suite de brèves consultations informelles menées par le vice-président Machado, les parties ont convenu que le nouveau document d'information sera traduit avant Bangkok comme traduction non officielle et que pour les réunions restantes jusqu'à Copenhague, les résultats similaires seraient traduits officieusement.

L'Argentine a présenté une demande afin de clarifier davantage leur proposition dans le texte de négociation lié aux conséquences sociales des mesures de riposte et une transition équitable pour le travail d'une économie à haute émission de carbone vers une économie à faible émission. L'Inde a réitéré la proposition de son pays de considérer un système économique international ouvert et favorable comme crucial, et a demandé qu'elle soit incluse dans le texte de négociation. Le président Zammit Cutajar a déclaré que de nouvelles propositions pourraient être incluses dans un addendum dans le texte de négociation. L'Australie a indiqué son intention de soumettre à nouveau le projet de législation pour un système d'échange des émissions prévues, qui a été rejeté par le Sénat australien au cours de la semaine.

Le Gabon a indiqué que le climat de méfiance n'augure rien de bon pour les négociations à venir. Le Venezuela a réitéré que le texte émergent de Bonn III ne représente pas un texte de consensus. L'Inde s'est dite préoccupée par l'absence de progrès et par les tentatives visant à s'écarter des principes de la

Convention et du PAB. Le Gabon, l'Arabie saoudite, l'Inde et l'Équateur ont réitéré la nécessité de traiter les paragraphes 1(b)(i) et 1(b)(ii) du PAB séparément. Ils ont également souligné que la CCNUCC est l'unique organe de négociation, et que les accords issus d'autres instances ne devraient pas être introduits dans ce processus. Les États-Unis ont déclaré que toutes les instances possibles devraient être utilisées pour explorer et approfondir la convergence de vues, et que les idées de ces réunions devraient être portées dans le processus de la CCNUCC pour faciliter la conclusion d'un accord à Copenhague. L'UE a déclaré que davantage de progrès auraient pu être faits à Bonn, et a souligné la nécessité de consolider davantage et de se concentrer sur les questions de fond et de politique.

Souhaitant aux délégués la bienvenue à Bangkok, la Thaïlande a exprimé l'espoir que la réunion soit une occasion pour faire avancer les négociations.

Le président Zammit Cutajar a exprimé ses remerciements aux modérateurs et au Secrétariat. Il a demandé aux parties d'apporter leurs "cartes de Copenhague" à Bangkok et à les jouer là-bas. Il a mis un terme à la réunion à 18h55.

BRÈVE ANALYSE DE LA REUNION

Au milieu de l'été boréal, près de 2400 participants se sont réunis à Bonn pour les consultations informelles intersessions du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA) et du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP). Cette impressionnante participation d'un si grand nombre d'experts du climat, disposés à sacrifier leurs vacances, fut une indication claire que le temps était désormais compté. Les délégués ont été mis face à cet état de fait à la clôture de la session, le vendredi 14 août, lorsque l'horloge sur le podium de la salle plénière principale a révélé que le début de la conférence de Copenhague se situait à 114 jours, 15 heures et 55 minutes.

Seulement six semaines plus tôt, bon nombre de ces mêmes délégués avaient quitté Bonn avec des valises chargées, transportant le texte de négociation long de près de 200 pages, élaboré au cours de l'AWG-LCA 6, ainsi que les différents documents officiels résultant de l'AWG-KP 8. À leur retour à Bonn, ils ont fait face à ce que la plupart avaient qualifié de "défi considérable": rendre les textes plus gérables et viables de sorte que "les bonnes vieilles négociations puissent réellement commencer."

Dès le départ, les attentes en matière d'élan politique lors de cette session informelle, connue sous le nom de Bonn III, ont été modestes: la grande majorité a convenu avec le président de l'AWG-LCA, Michael Zammit Cutajar, que la session était mieux perçue comme étant la première partie d'une phase de trois semaines se poursuivant lors de la prochaine réunion à Bangkok, à la fin septembre. Étant donné la nature informelle de la session, les deux AWG n'ont même pas été mandatés pour adopter des conclusions. Il était donc clair que Bonn III n'était pas une réunion où des percées majeures pourraient survenir, en dépit de ce que certains ont qualifié de signaux politiques "positifs" lancés au cours de la période intersessions dans d'autres instances, comme le G-8 et le Forum

des principales économies sur l'énergie et les changements climatiques (MEF). Pourtant, en offrant aux parties l'occasion de commencer à rationaliser le texte de négociation, Bonn III a joué un rôle important sur la route menant à Copenhague. Étant donné l'éventail des questions complexes sur la table, ainsi que l'ampleur du texte de négociation de l'AWG-LCA, de telles occasions de se concentrer sur la rédaction et les détails techniques sont nécessaires pour parvenir à un accord à Copenhague. Cette brève analyse met l'accent sur les processus et les progrès réalisés dans les deux AWG à Bonn III, et se termine par un regard prospectif sur la route de Copenhague en passant par Bangkok et Barcelone.

PROCESSUS ET PROGRÈS RÉALISÉS À BONN III

Outre l'avis général que Bonn III n'était pas l'endroit pour faire des percées politiques majeures, les délégués avaient des vues quelque peu différentes sur la manière de procéder. Alors que certains pays en développement préféraient poursuivre les discussions générales des questions évoquées dans les textes, les pays industrialisés ont souligné l'urgence de la rationalisation, de la consolidation et du cisèlement des textes dans chaque AWG afin que les "réelles" négociations, ligne par ligne, puissent commencer rapidement à Bangkok. La question clé lors de la réunion était de ce fait: comment gérer la charge de travail entre Bonn III et Copenhague, y compris la façon de se préparer au mieux pour Bangkok.

AWG-LCA: Au début de la réunion, le texte de négociation de l'AWG-LCA (FCCC/AWGLCA/2009/INF.1) compte près de 200 pages, ce qui lui a valu le surnom de "pavé." Au cours de la session d'ouverture, le président Zammit Cutajar a rappelé aux parties qu'en octobre 1997, le texte de négociation qui est devenu, deux mois plus tard, le Protocole de Kyoto ne comptait que trente pages. "Les temps sont différents, et comme les émissions, le texte de négociation a peut-être besoin de culminer avant de diminuer, mais c'est le genre de longueur raisonnable que nous recherchons", a-t-il déclaré aux délégués. En effet, la lecture du texte de négociation de l'AWG-LCA est une tâche difficile en soi avec un grand risque de "se perdre dans la forêt de crochets", mais le fait de le tailler pour le rendre gérable sera, comme un intervenant l'a indiqué, une "monstrueuse" entreprise. "Flottant sur une mer de crochets", a été la manière dont un autre intervenant l'a décrit, faisant référence à plus de 2000 crochets contenus dans le texte.

Comment, dès lors, aborder "le pavé" et la multitude de questions avant l'AWG-LCA ? Comme convenu en juin, l'AWG-LCA a changé sa méthode de travail et a commencé à aborder les éléments clés du Plan d'action de Bali (PAB) au sein de groupes restreints. Les modérateurs ont été chargés d'assister le président et le vice-président dans leur travail. Certains groupes ont commencé par discuter des tableaux, des matrices et des autres moyens de comparer les propositions dans le texte de négociation révisé. D'autres groupes ont commencé à produire des documents officiels et la consolidation de certaines parties du texte. En revanche, la consolidation implique le risque que certaines idées soient perdues, et ceci s'est produit à plusieurs reprises. La question de la propriété par les parties est devenue l'une des questions clés.

Le G-77/Chine a demandé de voir les attributions figurant dans le texte de négociation révisé, notant que leurs propositions étaient difficiles à trouver et ont parfois été combinées avec les propositions d'autres. Plusieurs délégués de pays industrialisés, à leur tour, ne voient pas la nécessité de l'attribution, et ont estimé que cela rendrait un texte, déjà complexe, plus encombrant. En fin de compte, un document contenant le texte révisé de négociation avec les notes originales et les attributions a été mis sur le site Web de la CCNUCC.

En raison du manque de confiance, il y avait eu une recherche continue de garantie que les différents documents officiels et autres outils ne formeraient pas la plateforme pour les négociations et qu'ils visaient simplement à aider les parties à naviguer dans le texte de négociation révisé. Les modérateurs ont réaffirmé qu'ils ne supprimeraient aucune proposition de fond, ou ajouteraient aucune autre de leur propre chef. Globalement, malgré un démarrage un peu confus, les méthodologies pour travailler sur le "pavé" dans le cadre des divers groupes sont devenues plus claires à mesure que la semaine avançait. Certains délégués se sont, cependant, plaints encore que la pléthore d'"outils" compliquait le processus et que les discussions prolongées sur le processus "empiétaient sur le précieux temps de négociation".

Bien que la réunion de bilan de la mi-semaine ait signalé un manque de clarté quant à la façon dont les travaux en cours à Bonn III seraient transmis à Bangkok et quelle forme ils prendront, l'ambiance à la clôture de la réunion était quelque peu plus optimiste. Bien que plusieurs intervenants aient fait état de progrès "inégaux" entre les différents groupes, les délégués évoquent des progrès significatifs dans les groupes d'adaptation et de la technologie, ainsi que sur la REDD-Plus. Certains ont, par conséquent, suggéré que les négociations à Bangkok puissent commencer plus tôt sur les questions pour lesquelles des progrès avaient été accomplis à Bonn III. Bien avant Bangkok, les textes consolidés, les matrices et les tableaux mis au point au cours de la réunion, ainsi que ceux devant être élaborés pour les questions restées en suspens, seront combinés dans un nouveau document d'information devant être utilisé comme outil d'aide à la négociation. Toutefois, le texte de négociation élaboré pour Bonn III restera le texte principal sur la table, ce qui signifie que les parties auront deux documents à Bangkok. Par conséquent, pour ceux qui avaient espéré quitter Bonn avec une version simplifiée de ce texte de négociation révisé, cet objectif n'a pas été réalisé. Néanmoins, plusieurs ont émis l'espoir que le rythme s'accélérait et que davantage de confiance serait instaurée entre les parties à Bangkok.

AWG-KP: Au titre de l'AWG-KP, les discussions se sont poursuivies sur la réduction des émissions des parties visées à l'annexe I sous forme d'exercices techniques. Les objectifs annoncés par les pays visés à l'annexe I – y compris les annonces faites récemment par la Russie et la Nouvelle-Zélande – ont tendance à utiliser différentes années de référence et sont également basés sur différentes hypothèses concernant les puits et les mécanismes du marché, ce qui les rend difficiles à comparer. La plupart des participants ont, par conséquent, trouvé les discussions en profondeur utiles et même intéressantes. Certains pays en développement ont indiqué que les parties visées à l'annexe I étaient en train de s'impliquer comme elles

ne l'avaient jamais fait auparavant, et ont déclaré que ceci a indiqué un regain d'intérêt pour le processus. Pourtant, beaucoup ont jugé qu'il y avait peu de mouvements sur les différences de longue date sous-tendant le travail de l'AWG-KP: les débats sur la portée du mandat du groupe ont continué à refaire surface de temps en temps. Les pays industrialisés et les pays en développement ont continué à exprimer des vues différentes sur le point de savoir si les objectifs post-2012 des parties visées à l'Annexe I devraient être définis en utilisant une approche ascendante ou descendante. En outre, la plupart des principales parties visées à l'annexe I soutiennent que la gamme totale de leurs réductions d'émissions ne peut pas être discutée sans les Etats-Unis, qui ne sont pas partie au Protocole de Kyoto et ne participent pas aux discussions dans le cadre de l'AWG-KP. Les pays en développement ont, à leur tour, souligné la nécessité de maintenir les deux AWG séparés.

En ce qui concerne les "questions diverses" au titre de l'AWG-KP, l'accent a cette fois été placé sur les mécanismes de souplesse. En parcourant le document (FCCC/KP/AWG/2009/10/Add.3), quelques options ont été supprimées et certains délégués se sont demandé si les parties allaient reporter même les compromis politiques les moins critiques jusqu'à Copenhague. "C'est un exercice éducatif coûteux", a commenté un vétéran.

En ce qui concerne les résultats de Bonn III, les délibérations de l'AWG-KP ont été reflétées dans les documents officiels, lequel document sera pris en compte par le président de l'AWG-KP, John Ashe (Antigua-et-Barbuda), lors de la révision des documents de l'AWG-KP pour Bangkok. Plusieurs négociateurs se sont fait l'écho des sentiments du président lors de la clôture de la session: les parties devront travailler "deux fois plus dur" à Bangkok pour être en mesure de finaliser un accord à Copenhague.

«DES NOIX DIFFICILES A CASSER»: Bien qu'"un accord à Copenhague" soit ce que tout le monde identifie comme son objectif, Bonn III a montré que des divergences de vues sont toujours omniprésentes concernant de nombreuses questions essentielles, y compris la forme juridique d'un tel accord. Beaucoup ont estimé que les discussions n'ont pas progressé depuis le précédent round de consultations en juin. Toutefois, certains ont fait état de discussions franches au cours d'un séminaire informel sur l'architecture juridique qui s'est tenu juste avant Bonn III, où certaines parties et ONG avaient présenté leurs visions et que la plupart des participants ont qualifié d'intéressant et d'utile. Beaucoup ont également indiqué qu'il est important que, au cours des consultations officielles privées menées par le président de l'AWG-LCA, certains pays en développement ont exprimé, pour la première fois, leur préférence pour un résultat juridiquement contraignant. De nombreux autres pays en développement ont, cependant, continué à exprimer le souhait de reporter les délibérations sur la question jusqu'à Copenhague, réitérant "la forme avant la fonction", tandis que d'autres ont préféré un résultat de l'AWG-LCA composé d'une série de décisions de la CdP. Dans l'ensemble, les divisions restent profondes quant à savoir si le résultat devrait être un nouvel instrument juridiquement contraignant (comme préconisé par la plupart des pays industrialisés) et si le nouvel instrument devrait remplacer ou compléter le Protocole de Kyoto.

Une autre question connexe concerne la relation entre les deux AWG. La plupart des pays en développement soutiennent que les deux trajectoires de négociation doivent être conservées séparément, tandis que de nombreux pays industrialisés appellent à une coopération étroite entre les deux AWG. À Bonn III, certains ont fait observer que les chevauchements significatifs entre les AWG sont désormais de plus en plus visibles. En plus de discussions parallèles sur l'atténuation par les pays visés à l'annexe I, certains ont également recensé des similitudes dans les discussions sur les mécanismes de marché au titre des deux AWG. Celles-ci ont inclus des questions de principe, telles que la complémentarité et le point de savoir si les parties doivent fixer des limites à la compensation. Certains ont également fait allusion aux liens entre les propositions faites dans le cadre du Protocole visant à étendre la part des fonds à la mise en œuvre conjointe et l'échange d'émissions, d'une part, et les discussions sur l'adaptation et le financement dans le cadre de l'AWG-LCA, de l'autre. Les propositions sur le crédit des MAAN et la négociation sectorielle ont également été soumis dans le cadre des deux AWG. Au cours des discussions de l'AWG-LCA, l'AOSIS et quelques autres ont identifié la nécessité d'examiner comment les unités de Kyoto et l'architecture juridique du Protocole seraient liées à d'éventuels nouveaux mécanismes de marché dans le cadre de l'AWG-LCA. Dans ce que beaucoup ont jugé comme étant une évolution intéressante, les États-Unis ont exprimé leur intérêt à inclure des informations sur le mécanisme pour un développement propre (MDP) du Protocole dans les documents devant être élaborés pour Bangkok dans le cadre de l'AWG-LCA – une proposition faisant face à une vive opposition de certains pays en développement, qui insistent sur la nécessité d'éviter d'amener des questions relevant du Protocole au sein de l'AWG-LCA.

La forme juridique du résultat et des liens entre les deux AWG sont ce que plusieurs pourraient considérer parmi les sujets procéduraux les plus sensibles sur la route menant à Copenhague. Certaines des "noix les plus dures et les plus importantes à casser" relèvent de l'AWG-LCA: plus précisément, la façon de traiter les paragraphes 1 (b)(i) et 1 (b)(ii) du PAB, à savoir l'atténuation respectivement par les pays industrialisés et les pays en développement. La plupart des pays en développement veulent conserver un "pare-feu" entre les deux paragraphes, en insistant sur les différences fondamentales dans l'atténuation par les pays industrialisés et en développement. Toutefois, de nombreux pays industrialisés sont intéressés par la discussion de mesures d'atténuation qui sont communes à l'ensemble des parties, dans lesquelles elles soulignent les Mesurage, notification et vérification des mesures d'atténuation.

Étant donné la complexité et les différences fondamentales sous-jacentes entre les parties sur certaines de ces questions essentielles, beaucoup semblent se résigner au fait que le résultat de Copenhague peut, au mieux, prendre la forme d'un accord squelettique, la plupart des détails devant être finalisés ultérieurement.

LA VOIE À SUIVRE

La prochaine étape sur la route de Copenhague sera Bangkok à la fin septembre. Il y aura d'autres arrêts - certains d'entre eux en dehors du processus de la CCNUCC, comme la réunion

de haut niveau du Secrétaire général des Nations Unies sur les changements climatiques et la réunion du G20 à Pittsburgh aux États-Unis, toutes deux devant avoir lieu une semaine avant Bangkok. Ces processus parallèles sont, en fait, là où beaucoup sont à la recherche de l'orientation politique tant nécessaire. Toutefois, même ces réunions de haut niveau ne sont pas dépourvues de différend, étant donné que certains ont remis en question l'opportunité d'apporter des idées à partir de ces processus dans les négociations de la CCNUCC.

La plupart estiment que, sans progrès significatifs réalisés sur Bangkok, la conclusion d'un accord à Copenhague sera extrêmement difficile. Bonn III a peut-être juste obtenu le strict minimum nécessaire pour commencer de véritables négociations à Bangkok: même si le "pavé" impressionnant de l'AWG-LCA continuera à voyager en Asie avec les parties, le texte de négociation arrivera à Bangkok avec un certain nombre de guides de lecture, des chapitres consolidés et d'autres outils visant à le rendre plus accessible. Néanmoins, avec le tic-tac de l'horloge de Copenhague devenant de plus en plus bruyant chaque minute, et, avec seulement cinq semaines de négociations officielles, ceux qui espèrent un accord en décembre savent qu'il n'y a pas une minute à perdre. Comme un délégué l'a fort bien dit "le temps n'est pas notre ami."

RÉUNIONS A VENIR

PREMIERE REUNION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT D'AFRIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DES EXPERTS AFRICAINS EN MATIERE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES:

Cette réunion aura lieu le 24 août 2009 au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Ethiopie. La réunion rassemblera les négociateurs et les chefs d'Etat pour aider à traduire les positions de leaders africains en positions et texte de négociation. Pour plus d'informations, contacter le Directeur intérimaire, Département de l'économie rurale et de l'agriculture, Union africaine: tél: +251-11-551-7700; fax: +251-11-551-6062; courriel: abebegh@africa-union.org; internet: <http://www.africa-union.org/root/au/index/index.htm>

CONFERENCE MONDIALE SUR LE CLIMAT 3:

La troisième Conférence mondiale sur le climat aura lieu du 31 août au 4 septembre 2009 à Genève, en Suisse. Les première et deuxième conférences mondiales sur le climat, tenues respectivement en 1979 et 1990, ont abouti à un grand mouvement sur les questions des changements climatiques. La troisième conférence prendra comme thème "une meilleure information sur le climat pour un avenir meilleur", et se concentrera sur la façon dont l'humanité peut bénéficier des progrès en matière de prévision climatique et de savoir. Elle servira aussi d'apport à la CdP 15 de CCNUCC. Pour plus d'information, contacter: Buruhani Nyenzi, WCC-3 Secretariat, WMO; tél: +41-22-730-8273; fax: +41-22-730-8042; courriel: wcc-3@wmo.int; internet: http://www.wmo.int/pages/world_climate_conference

REUNION DE HAUT NIVEAU SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: Le Secrétaire-Général des Nations Unies, Ban Ki-moon, sera l'hôte d'une journée de

manifestation de haut niveau sur les changements climatiques pour les chefs d'Etat et de gouvernement au Siège des Nations Unies, le mardi 22 septembre 2009, un jour avant l'ouverture du débat général de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. Pour plus d'informations, voir <http://www.un.org/en/events/>

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES A LA VEILLE DE LA DEUXIEME DECENNIE DU SIECLE:

Cette réunion aura lieu du 22 au 25 septembre 2009 à Belgrade, en Serbie. Le symposium passera en revue: le changement climatique mondial; les développements récents dans le paléoclimat; l'utilisation de paleodata pour évaluer le climat futur dans divers scénarios de gaz à effet de serre; et le changement climatique régional. Pour plus de précisions, contacter: Djordje Sijacki; courriel: Milankovic09@sanu.ac.rs; internet: <http://www.sanu.ac.rs/English/Milankovic2009/Milankovic.aspx>

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA TIC ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE:

Ce colloque sur la technologie de l'information et de communication (TIC) et le changement climatique aura lieu le 23 Septembre 2009, à Séoul, en République de Corée. Le colloque sera diffusé par webcast et les participants peuvent participer à distance. Pour plus de précisions, contacter: Arthur Levin, International Telecommunication Union; tel: +41-22-730-6113; fax: +41-22-730-5853; courriel: arthur.levin@itu.int; internet: <http://www.itu.int/ITU-T/worksem/climatechange/200909/index.html>

SOMMET DU G-20 A PITTSBURGH: La prochaine réunion du Groupe des 20 économies industrielles et émergentes aura lieu à Pittsburgh, en Pennsylvanie, aux États-Unis, du 24 au 25 septembre 2009. Pour plus d'informations, visiter <http://www.pittsburghsummit.gov/>

AWG-LCA 7 ET AWG-KP 9: La septième réunion de l'AWG-LCA et la neuvième session de l'AWG-KP se dérouleront du 28 septembre au 9 octobre 2009 à Bangkok, en Thaïlande. Pour plus de précisions, contacter: Secrétariat de la CCNUCC; tél: +49-228-815-1000; fax: +49-228-815-1999; courriel: secretariat@unfccc.int; internet: <http://unfccc.int/>

REUNION DE HAUT NIVEAU SUR L'AVIATION ET

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: Cette réunion, organisée par l'OACI se réunira du 7 au 9 octobre 2009 à Montréal, au Canada. La réunion examinera le Programme d'action recommandé par le Groupe sur l'aviation internationale et les changements climatiques (GIACC). Pour plus de précisions, contacter: ICAO Environment Section, tel: +1-514-954-8022; fax: +1-514-954-6769; courriel: envhlm@icao.int; internet: <http://www.icao.int/HighLevel2009/>

EDITION 2009 DU FORUM MONDIAL SUR L'ENERGIE RENOUVELABLE: AUGMENTER L'ECHELLE DE L'ENERGIE RENOUVELABLE:

Cette réunion, co-organisée par le ministère de l'Énergie du Mexique et l'ONUDI, aura lieu du 7 au 9 octobre 2009 à León, Mexique. Le Forum cherchera à promouvoir le dialogue en vue de renforcer la coopération interrégionale et encourager des partenariats multipartites innovants, visant à accroître les investissements dans les énergies renouvelables. Pour plus de précisions, contacter: Pradeep Monga, Director, Energy and

Climate Change Branch, UNIDO; tel: +43-1-26026-3018; courriel: GREFMexico2009@unido.org; internet: <http://www.grefmexico2009.org/>

13ÈME CONGRÈS MONDIAL SUR LA FORESTERIE:

Cette réunion aura lieu du 18 au 23 Octobre 2009 à Buenos Aires, en Argentine. La focalisation de cette réunion est “les forêts en développement: un équilibre vital”, et disposera d’une journée consacrée “aux Forêts et changement climatique: vers Copenhague et au-delà.” Pour plus de précisions, contacter: Leopold Martes, Secretary-General of World Forestry Congress; tel: +54-11-4349-2104; courriel: lmontes@cfm2009.org; internet: <http://www.cfm2009.org>

7ÈME FORUM MONDIAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE: OUAGADOUGOU 2009:

Cette conférence aura lieu du 19 au 22 octobre 2009, à Ouagadougou, au Burkina Faso. Le thème est “Le changement climatique, la mobilité et les perspectives durables de développement». Pour plus de précisions, contacter: Louis Blanc Traore, Ministère de l’environnement; tél: +226-5031-3166; fax: +226-5030-6491; courriel: lbraore@yahoo.fr; internet: http://www.fmdd.fr/english_version.html

31È SESSION DU GIEC: Cette réunion aura lieu du 26 au 28 Octobre 2009 à Bali, en Indonésie. Avant la réunion, les groupes de travail I, II et III approuveront leurs esquisses respectives du cinquième rapport d’évaluation. Pour plus de précisions, contacter: Secrétariat du GIEC; tél: +41-22-730-8208; fax: +41-22-730-8025; courriel: ipcc-sec@wmo.int; internet: <http://www.ipcc.ch>

AWG-LCA 7 ET AWG-KP 9 DE REPRISE: La septième session de reprise de l’AWG-LCA et la neuvième session de reprise de l’AWG-KP se dérouleront du 2 au 6 novembre 2009 à Barcelone, en Espagne. Pour plus de précisions, contacter: Secrétariat de la CCNUCC; tél: +49-228-815-1000; fax: +49-228-815-1999; courriel: secretariat@unfccc.int; internet: <http://unfccc.int/>

CONFERENCE SUR L’AVIATION ET LES COMBUSTIBLES DE RECHANGE: Cette conférence est organisée par l’OACI et aura lieu du 16 au 18 Novembre 2009 à Rio de Janeiro, au Brésil. Cette conférence permettra de présenter les nouveautés en matière de combustibles de rechange dans l’aviation et l’application potentielle. Pour plus de précisions, contacter: ICAO Air Transport Bureau; tél: +1-514-954-8219, ext. 6321; courriel: envcaaf@icao.int; internet: <http://www.icao.int/CAAF2009/>

7ÈME FORUM MONDIAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE: PARIS 2009: Cette conférence se tiendra du 19 au 20 novembre 2009 à Paris, en France. Le thème est “Le nouvel ordre mondial: après Kyoto et avant Copenhague”. Pour plus de précisions, contacter: Passages-ADAPes; tél: +33 01 43 25 23 57; fax: +33 01 43 25 63 65 / 62 59; courriel: Passages4@wanadoo.fr; internet: http://www.fmdd.fr/english_version.html

CDP15 DE LA CCNUCC ET CDP/RDP5 DU PROTOCOLE DE KYOTO: La quinzième Conférence des Parties à la CCNUCC et la cinquième Réunion des Parties au Protocole de Kyoto se tiendront du 7 au 18 décembre 2009, à Copenhague, au Danemark. Ces réunions coïncideront avec

les 31^e réunions des organes subsidiaires de la CCNUCC. Dans le cadre de la “feuille de route” adoptée à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Bali en décembre 2007, la CdP 15 et la CdP/RdP 5 devraient finaliser un accord sur un cadre pour la lutte contre les changements climatiques après 2012 (lorsque la première période d’engagement du protocole de Kyoto arrivera à son terme). Pour plus de précisions, contacter: Secrétariat de la CCNUCC; tél: +49-228-815-1000; fax: +49-228-815-1999; courriel: secretariat@unfccc.int; internet: <http://unfccc.int/>

GLOSSAIRE

AOSIS	Alliance des Petits Etats insulaires
AWG-KP	Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties visées à l’Annexe I au titre du Protocole de Kyoto
AWG-LCA	Groupe de travail spécial sur l’action concertée à long terme au titre de la convention
PAB	Plan d’action de Bali
FPC	Piégeage et fixation du Carbone
MDP	Mécanisme pour un Développement Propre
CdP	Conférence des Parties
CdP/RdP	Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto
FEM	Fonds pour l’Environnement Mondial
PTG	Potentiel de température globale
GWP	Potentiel de réchauffement global
OACI	Organisation de l’aviation civile internationale
OMI	Organisation maritime internationale
GIEC	Groupe intergouvernemental sur les changements climatiques
DPI	Droits de propriété intellectuelle
MÈC	Mise en Œuvre concertée
PMA	Pays les moins avancés
UTCATF	Utilisation des terres, changement d’affectation des terres et foresterie
MEF	Forum des principales économies sur l’énergie et les changements climatiques
MNV	Mesurage, notification et vérification
MAAN	Actions d’atténuation appropriées au niveau national
QELRO	Objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions
REDD	Réduction des émissions émanant du déboisement dans les pays en développement
REDD-plus	Réduction des émissions émanant du déboisement dans les pays en développement, plus la conservation
PEID	Petits états insulaires en développement
TNA	Évaluations des besoins technologiques
CNUCC	Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques
OMC	Organisation mondiale du commerce